

N° 194 | Septembre 2008

## L'agritourisme en Suisse

Analyse de la situation actuelle et recommandations



### Auteurs:

Thomas Egger - Geneviève Favre - Marsilio Passaglia



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete  
Groupement suisse pour les régions de montagne  
Gruppo svizzero per le regioni di montagna  
Gruppo svizra per las regions da montagna

CH-2001 Bern | 041 261 41 174 | 041 261 40 101 | Fax 041 261 10 10  
Internet: <http://www.sab.ch> | e-mail: [sab@sub.ch](mailto:sab@sub.ch) | Compte postal 30-640-2

Etude  
mandatée par AGOFA et tourisme-mont.ch

## Table des matières

1	Résumé .....	3
2	Introduction et buts de l'étude .....	4
3	Méthode .....	6
4	Tendances dans la demande .....	8
4.1	Evolution générale dans le tourisme .....	8
4.2	Attentes de la clientèle de l'agritourisme .....	9
5	Situation de l'offre en Suisse .....	23
5.1	Remarques générales .....	23
5.2	Petit rappel historique .....	25
5.3	Structure de l'offre .....	26
5.4	Critères qualité et classification .....	38
5.5	Cadre légal suisse .....	40
5.6	Les autres organisations qui soutiennent l'agritourisme .....	46
5.7	Facteurs d'échecs de l'agritourisme .....	46
5.8	Facteurs de succès .....	53
5.9	Résumé des facteurs d'échec .....	55
6	Situation à l'étranger .....	57
6.1	France .....	57
6.2	Autriche .....	63
6.3	Province autonome de Bolzano / Tyrol du Sud .....	69
6.4	Allemagne .....	72
6.5	Italie .....	79
6.6	Résumé, tableau .....	83
7	Recommandations .....	84
7.1	Législation .....	84
7.2	Plate-forme nationale pour l'agritourisme .....	88
7.3	Formation et vulgarisation .....	91

7.4	Mesures orientées „clients“.....	92
7.5	Collaborations.....	95
8	Conclusion .....	97
9	Liste des abréviations .....	98
10	Remerciements .....	99
11	Sources.....	100
11.1	Etudes publiées.....	100
11.2	Etudes non publiées, documents des organisations.....	103
11.3	Sites internet.....	104
11.4	Sources orales.....	105

## Table des illustrations

Figure 1 : Flow-Chart des étapes de cette étude.....	7
Figure 2 : Motivations des clients allemands de l'agritourisme.....	10
Figure 3 : Attentes des clients en Autriche.....	12
Figure 4 : Associations faites par des clients potentiels de l'Autriche.....	13
Figure 5 : Prix que les clients sont prêts à payer et attentes envers la qualité.....	14
Figure 6 : Prestations demandées par les clients autrichiens.....	15
Figure 7 : Types de pension choisis par les clients visitant l'Autriche.....	16
Figure 8 : Souhaits des clients potentiels en Allemagne .....	17
Figure 9 : Critères de choix du logement par les hôtes autrichiens.....	18
Figure 10 : Critères de choix des infrastructures par les hôtes autrichiens .....	19
Figure 11: Provenance et caractéristique des clients qui représentent le potentiel de croissance pour le secteur vacances à la ferme/tourisme rural .....	20
Figure 12 : Source d'information des clients autrichiens .....	21
Figure 13 : Source d'information des clients de Vacances à la ferme (Suisse) .....	22
Figure 14 : Développement des nuitées et du nombre de prestataires de „Ferien auf dem Bauernhof“ .....	28
Figure 15 : Evolution des nuitées et des prestataires „Aventure sur la paille !“ .....	30
Figure 16 : Nombre de clients de l'agritourisme et du tourisme rural .....	73
Figure 17 : Signalisation en Autriche (coq rouge) .....	93

Etude mandatée par Agora et tourisme-rural.ch

## L'agritourisme en Suisse, analyse de la situation actuelle et recommandations

Thomas Egger  
géographe  
directeur

Geneviève Favre  
ingénieur agronome EPFZ  
collaboratrice scientifique

Marsilio Passaglia  
BSc. Geom. + Planung ETH  
stagiaire

Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)  
Case postale 7836  
3001 Berne  
Telefon: 031 382 10 10  
Telefax: 031 382 10 16  
E-mail: [info@sab.ch](mailto:info@sab.ch)

**Septembre 2008**

### Résumé

L'agritourisme est souvent présenté comme la solution pour maintenir des exploitations agricoles et créer de la valeur ajoutée dans une région. En Suisse, ce secteur est peu développé. Plusieurs facteurs sont en cause, aussi bien des facteurs liés aux exploitations agricoles que des facteurs externes. Pour mieux utiliser le potentiel que représente l'agritourisme, il faudrait avant tout regrouper les offres et les commercialiser ensemble de manière claire et visible. Cette étude présente un panorama de la situation actuelle de l'agritourisme en Suisse et propose des pistes pour renforcer ce secteur.

### Mots-clés

Agritourisme, Vacances à la ferme, Aventure sur la paille, diversification

### Proposition pour une citation :

Egger, Thomas, Geneviève Favre und Marsilio Passaglia (2008): *Der Agrotourismus in der Schweiz, Analyse der aktuellen Situation und Empfehlungen für die Zukunft*, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB), Bern.



## **1 Résumé**

Cette étude présente la situation actuelle (année 2008) de l'agritourisme en Suisse. L'étude se concentre sur les offres d'hébergements à la ferme, car c'est le secteur le mieux organisé et qui semble drainer le plus de clients.

L'agritourisme en Suisse peine à se développer pour plusieurs raisons. Il y a tout d'abord des facteurs liés à l'exploitation agricole (situation géographique, espace disponible, moyens financiers, surcharge de travail, etc.).

Le manque de collaborations et une mauvaise commercialisation des offres sont d'autres facteurs qui freinent l'agritourisme. Les prestataires devraient plus collaborer entre eux mais aussi avec leurs organisations et avec les milieux du tourisme.

Enfin, certains agriculteurs ne sont simplement pas intéressés par l'agritourisme.

Parmi les facteurs externes qui influencent l'agritourisme, il y a bien sûr le cadre légal (une application trop restrictive de la loi sur l'aménagement du territoire par exemple) mais aussi le manque de formation des prestataires et le faible écho dans la presse non agricole.

L'analyse de la situation dans les pays voisins a permis de tirer quelques enseignements pour la Suisse.

Ces enseignements ainsi que d'autres recommandations ont été discutés lors d'un atelier réunissant les principaux acteurs de l'agritourisme en Suisse. Les thèmes suivants ont été traités : le cadre légal, la création d'une plate-forme, les cours et les activités de conseils, la collaboration avec le tourisme, la création d'un label unique et enfin les études de marché.

Les mesures discutées lors de cet atelier devraient permettre à l'agritourisme suisse de se développer davantage et de lui donner plus de poids. Les auteurs de l'étude espèrent que le plan d'action proposé créera une certaine dynamique dans le secteur.

## 2 Introduction et buts de l'étude

Le tourisme à la ferme ou « agritourisme » peine à se développer en Suisse. Dans les pays environnants, ce secteur s'est beaucoup mieux développé, alors qu'en Suisse, malgré de nombreuses tentatives, l'offre ne correspond pas encore à la demande. Plusieurs facteurs sont en cause : une loi sur l'aménagement du territoire qui, jusqu'en 2007, fut assez restrictive ; des structures de promotion éclatées ; un manque de moyens financiers et une absence de données chiffrées (statistiques) sur le secteur.

Conscient de ces problèmes, l'Office fédéral de l'agriculture est prêt à soutenir une seule plate-forme pour la promotion de l'agritourisme en Suisse. Les différentes structures actives dans l'agritourisme en Suisse (l'Union suisse des paysans, Agora, Agridea, Agir) et les différentes organisations de prestataires ont réfléchi en 2007 à l'organisation idéale d'une telle plate-forme nationale. En parallèle, l'Association des groupements agricoles de Suisse romande (Agora) et tourisme-rural.ch ont mandaté en automne 2007 le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) pour faire une étude sur l'agritourisme, dans le but d'avoir une vision actuelle de la situation en Suisse et des informations sur l'organisation de l'agritourisme dans les pays voisins.

Les différentes notions utilisées pour caractériser le tourisme à la ferme, comme par exemple « tourisme rural » ou « agritourisme », portent souvent à confusion. Par « tourisme rural », on entend les prestations offertes dans l'espace rural, sans que ces prestations ne soient liées à une exploitation agricole. Cette définition est trop large pour le cadre de notre étude, c'est pourquoi nous nous limiterons à l'agritourisme, c'est-à-dire les prestations offertes par des exploitations agricoles. Le terme de « tourisme proche de la nature » est souvent également utilisé. « Le tourisme proche de la nature » désigne « un séjour dans des espaces naturels. Ces séjours ont été développés en tenant compte des besoins des acteurs régionaux et prennent en considération l'environnement culturel, social et naturel de la région. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Siegrist 2006, 12.

La définition de l'agritourisme d'Arnold et Staudacher<sup>2</sup> dans laquelle l'agritourisme se limite à de l'hébergement à la ferme, paraît à l'inverse trop restrictive. Dans notre étude, nous voulions considérer toutes les prestations offertes sur une exploitation agricole (hébergement, restauration, loisirs). Nous avons pourtant dû nous concentrer sur les possibilités d'hébergement car c'est là où il y a le plus de chiffres disponibles. C'est la branche de l'agritourisme qui est la mieux organisée, où des associations nationales existent et où des outils de promotion (catalogue, site internet) sont disponibles. Faire dormir les gens chez soi permet également de proposer d'autres activités à la journée.

Un autre aspect est aussi important: l'agritourisme ne peut pas être défini simplement par l'Etat ou les associations de prestataires. Il faut aussi penser à l'image que les clients se font de l'agritourisme, ce à quoi ils pensent quand ils souhaitent faire de l'agritourisme. En Suisse romande par exemple, beaucoup de monde connaît les agritourismes de la Toscane, qui sont avant tout des anciennes fermes situées dans de beaux endroits et transformées en logements de luxe. Cela n'a plus rien à voir avec l'agriculture.

Les buts de l'étude sont :

- Description de la situation actuelle de l'agritourisme (2007/2008) : structure de l'offre, facteurs de succès/ d'échecs.
- Analyse de la situation à l'étranger et des facteurs de succès en France, Autriche, Province autonome du Tyrol du Sud, Allemagne et Italie.
- Elaboration d'un plan d'action pour améliorer la situation en Suisse.

---

<sup>2</sup> Arnold, Klaus und Christian Staudacher (1981): Urlaub auf dem Bauernhof: eine empirische Untersuchung der Struktur und Entwicklung einer spezifischen Erholungsform und ihrer Auswirkungen auf die Land- und Forstwirtschaft in Niederösterreich, Wien.

### **3 Méthode**

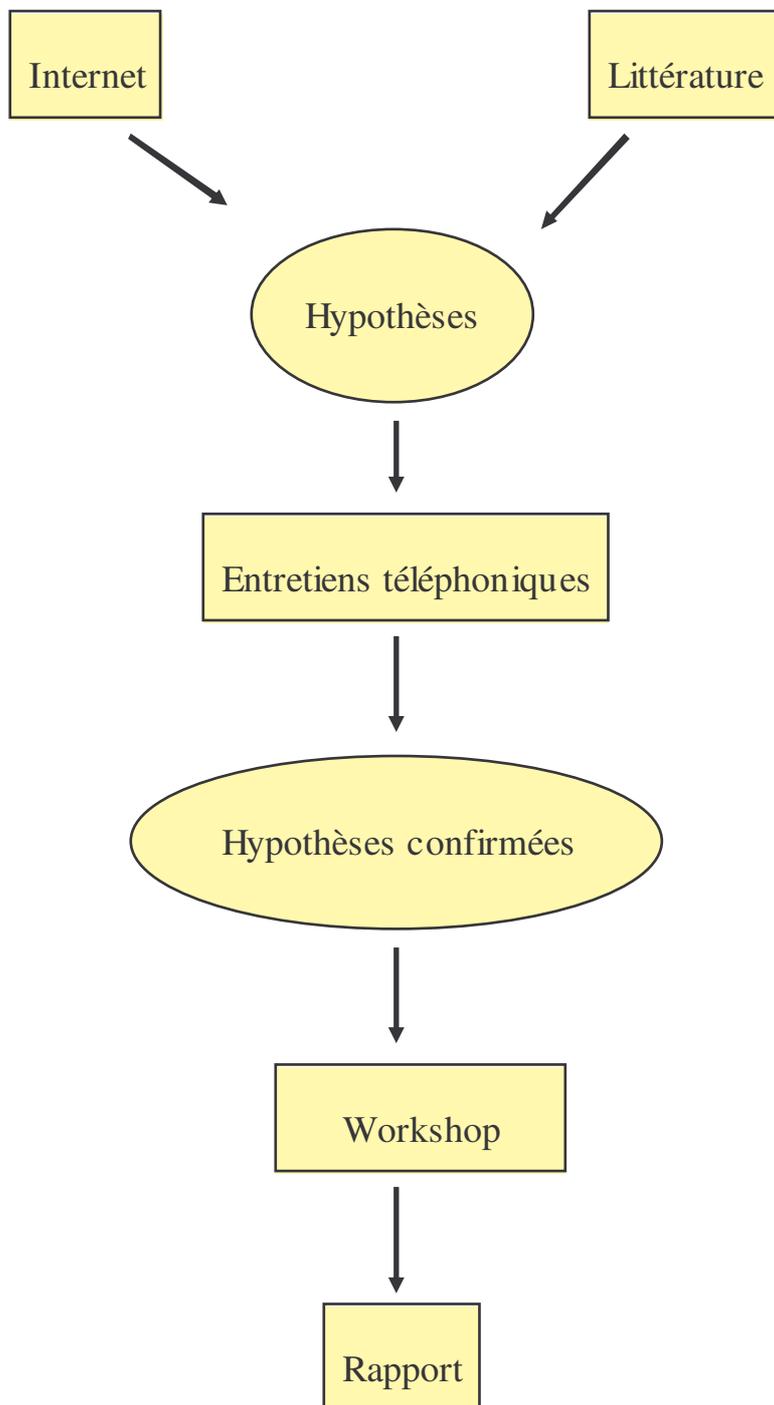
L'étude se base avant tout sur des recherches de littérature et des recherches sur internet, ainsi que sur des interviews téléphoniques et un atelier réalisé en juin 2008 avec les principales organisations de prestataires.

Dans un premier temps, la situation de l'agritourisme en Suisse sera analysée : quelles sont les structures en place ? Combien de prestataires regroupent-elles ? Quels sont les facteurs de succès, quels sont les freins au développement de l'agritourisme ? Ces questions ont déjà été largement traitées dans de nombreuses études ou travaux de diplôme réalisés entre 1995 et 2002. Ces informations seront néanmoins encore validées auprès des principaux acteurs de l'agritourisme en Suisse, afin d'obtenir un consensus sur la situation actuelle et bâtir ensuite une stratégie sur une base commune.

L'analyse de la demande en matière d'agritourisme se basera sur une recherche de littérature. Des études réalisées par des voyagistes et des institutions ont établi les tendances futures (trends) du tourisme.

Enfin, un plan d'action sera établi lors de l'atelier de juin 2008, afin que cette étude ait une suite.

Figure 1 : Flow-Chart des étapes de cette étude



Source : Graphique interne

## 4 Tendances dans la demande

### 4.1 Evolution générale dans le tourisme

Le tourisme est un marché en croissance. Dans les années 70, ce secteur représentait 240 millions de touristes. En 2003, le chiffre atteint 703 millions. Pour 2010, les pronostics prévoient 1 milliard et pour 2020, 1,6 milliard.<sup>3</sup>

En 2006, l'institut Gottlieb Duttweiler a publié pour les 70 ans de Kuoni une étude sur les tendances globales du tourisme. En voici les principaux résultats:

- Le vieillissement de la population
- L'individualisme grandissant
- Les nouvelles structures familiales (familles monoparentales, familles recomposées)
- Un intérêt plus marqué pour la santé
- Une conscience accrue des valeurs sociales, éthiques et écologiques

L'étude identifie également les motivations des clients d'aujourd'hui et de demain :

- Détente : recherche de lieux où se reposer, se ressourcer. Des vacances comme antidote au stress, à la fatigue et aux dépressions.
- Faire ses propres expériences: recherche de nouvelles expériences et de nouvelles sensations. Se retrouver. Pas de nouveaux lieux mais changer sa manière de voir les choses.
- Se faire plaisir: recherche de plaisir, de sports, de jeux, de distractions, pour se couper du quotidien.
- Aventure: recherche de sensations fortes, pour se libérer du quotidien, se changer les idées.
- Etre ensemble: recherche de relations humaines avec la famille, les amis, les partenaires.
- Donner un sens: recherche de sens, de bonheur, de changements. Voyager pour être une partie de quelque chose de plus grand et pour trouver sa voie.

---

<sup>3</sup> [http://www.world-tourism.org/market\\_research/fact/market-trends.htm](http://www.world-tourism.org/market_research/fact/market-trends.htm), date du relevé : 26.02.2008.

### 4.1.1 Chiffres globaux sur le tourisme

Selon les statistiques de la fédération suisse de tourisme<sup>4</sup>, le tourisme a généré des rentrées de 21,6 milliards de francs en 2004, ce qui représente 4,8% du produit intérieur brut<sup>5</sup>. Dans l'hôtellerie, il y a eu en 2007, 36,4 millions de nuitées<sup>6</sup>. Les chiffres de la para-hôtellerie sont des estimations et se situent dans le même ordre de grandeur que les nuitées hôtelières. Le chiffre total des nuitées se monte en 2005 à 65 millions.

## 4.2 Attentes de la clientèle de l'agritourisme

Il n'existe pas d'études en Suisse sur les attentes de la clientèle de l'agritourisme. Les auteurs de l'étude sont conscients de ce manque cruel mais une enquête systématique aurait dépassé le cadre de cette étude.

Vu que les attentes en matière d'agritourisme ne diffèrent pas d'un pays à l'autre et que la clientèle de l'agritourisme suisse vient aussi de l'étranger, des études des autres pays ont été analysées.

L'institut pour la recherche sur le tourisme dans le Nord de l'Allemagne a réalisé une étude sur l'agritourisme sur mandat du ministère allemand pour l'alimentation, l'agriculture et la protection des consommateurs.<sup>7</sup> Une brève présentation de cette étude sera faite dans les chapitres suivants.

L'institut autrichien de l'étude de la famille à Vienne a fait en 2007 une étude pour le compte du ministère autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de l'eau. Cette étude a pour titre : « Vacances à la ferme, du point de vue des clients et des prestataires ».<sup>8</sup>

---

<sup>4</sup> Fédération suisse du tourisme 2008, 6.

<sup>5</sup> Pas de nouveaux chiffres, les revenus ont été estimés jusqu'en 2005.

<sup>6</sup> <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/10/01/key.html>, date du relevé: 14.04.2008.

<sup>7</sup> Grimm et al. 2006.

<sup>8</sup> Cizek 2007.

#### 4.2.1 Qui passe ses vacances à la ferme ?

Si on simplifie, ce sont avant tout des familles avec enfants qui font des vacances à la ferme. Aussi bien les prestataires que les hôtes associent le mot „ferme“ avec « animaux », « nature », « calme » et « détente ». Vu le public-cible (familles avec enfants), les dépenses journalières sont plus basses que pour d'autres types de tourisme. Les activités prisées sont celles en lien avec la nature. Le sport joue un rôle moindre. En général, les clients souhaitent des activités variées, qui ont un impact positif sur l'écologie.<sup>9</sup>

#### 4.2.2 Motivations

Figure 2 : Motivations des clients allemands de l'agritourisme

	Urlaubsreisende 2005 gesamt n = 5.716; 47,8 Mio.		Bauernhof-/Land- urlauber* n = 248; 2,1 Mio.	
	Skalen- wert 1	Skalen- wert 5	Skalen- wert 1	Skalen- wert 5
<b>Wichtigste Urlaubsmotive</b>	%	%	%	%
Abstand zum Alltag gewinnen	59	1	68	3
Entspannung, keinen Stress haben	64	1	67	0
Frische Kraft sammeln, auftanken	58	1	66	0
Zeit füreinander haben	50	5	59	2
Gesundes Klima	46	1	57	0
<b>Unwichtigste Urlaubsmotive</b>				
Leichte sportliche/spielerische Betätigung/Fitness	10	17	14	9
Braun werden/gesunde Farbe bekommen	18	14	13	10
Aktiv Sport treiben	9	31	13	25
Flirt/Erotik	10	34	13	31
Entdeckung/Risiko	9	30	11	29

**Frage:** Sagen Sie mir bitte anhand dieser Skala, wie wichtig die jeweiligen Dinge für Sie persönlich sind, wenn Sie Urlaub machen (Bewertungsskala von 1=„besonders wichtig“ bis 5=„völlig unwichtig“).  
Sortierung nach Häufigkeit der Nennungen für die Bauernhof-/Landurlauber.  
\* Personen, die in 2003-2005 mindestens einen Urlaub auf dem Bauernhof/Lande gemacht haben

N.I.T. 2006; Quelle: F.U.R., RA 2006

Source: Grimm et al. 2006: 29.

<sup>9</sup> Flury 2007.

Dans l'étude autrichienne de Cizek<sup>10</sup>, des personnes qui avaient déjà fait un séjour à la ferme ont été questionnées. Voici quelques unes des raisons qui les feraient retourner sur une ferme:

- Une première expérience positive
- La ferme, le lieu idéal pour toute la famille
- La ferme, un lieu didactique pour les enfants
- La ferme, un lieu où les parents peuvent se décharger
- Lieu de détente et de repos
- Des produits sains à manger.

Les personnes interrogées se sont par contre montrées critiques envers l'équipement et la qualité des logements.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Cizek, 2007.

<sup>11</sup> Cizek et al. 2007, 59 ss.

### 4.2.3 Attentes

Figure 3 : Attentes des clients en Autriche

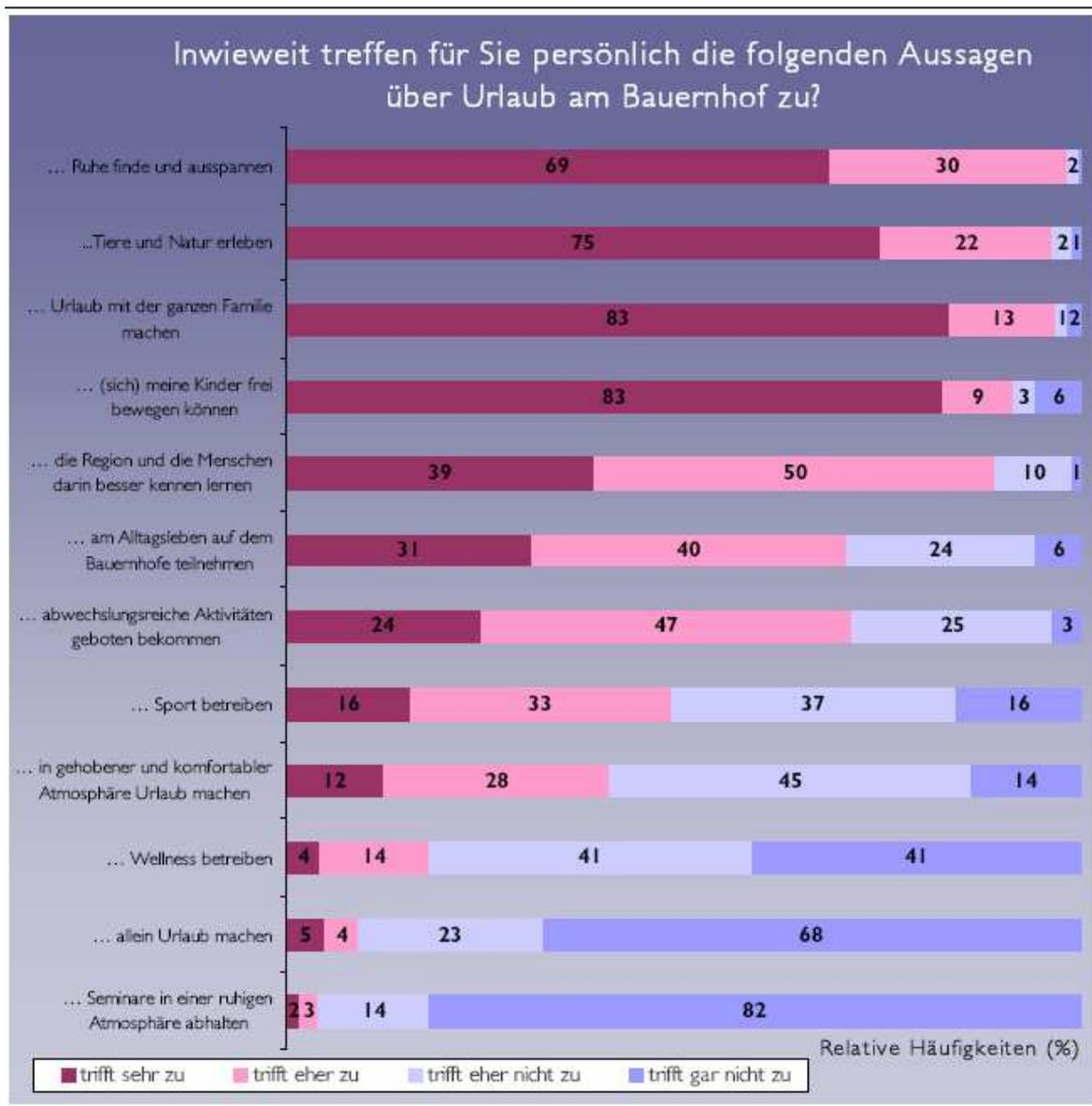
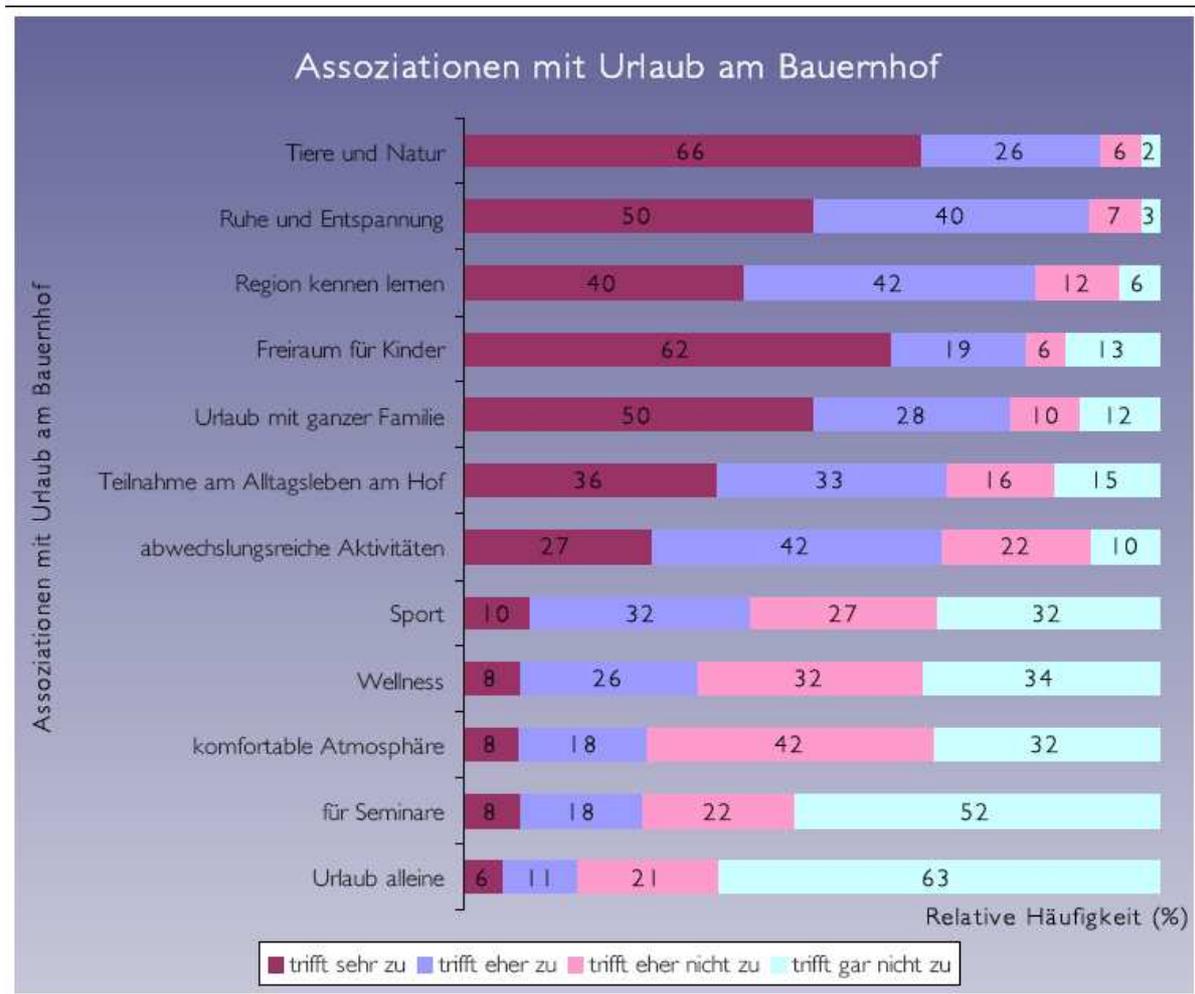


Abbildung 74: Motivation für Urlaub am Bauernhof für Gäste

Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Gäste-Erhebung); n=539

Source: Cizek et al. 2007: 146.

**Figure 4 : Associations faites par des clients potentiels de l' Autriche****Abbildung 22: Assoziationen von potenziellen Gästen mit Urlaub am Bauernhof**

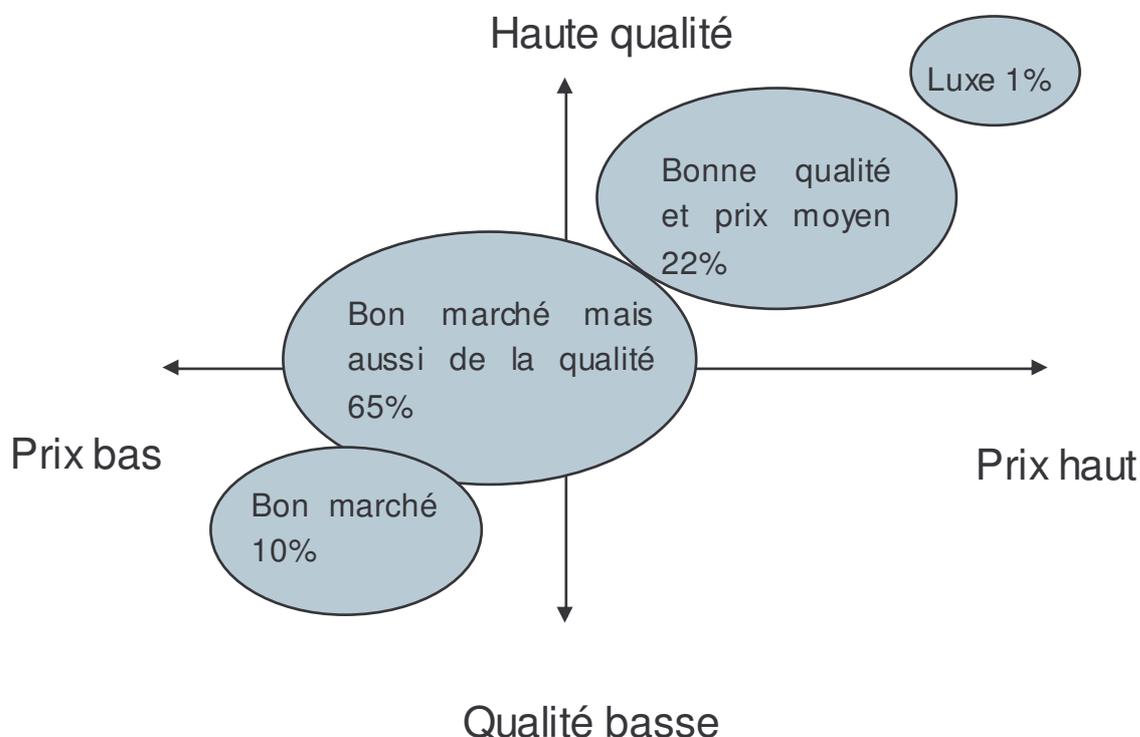
Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Erhebung potenzielle Gäste); n=624

Quelle: Cizek et al. 2007: 93.

Des études françaises confirment ces deux graphiques.

La figure suivante montre le prix que les clients sont prêts à payer pour des vacances à la ferme. Ces informations proviennent de l'étude allemande.

Figure 5 : Prix que les clients sont prêts à payer et attentes envers la qualité



Source: Grimm et al. 2006: 76.

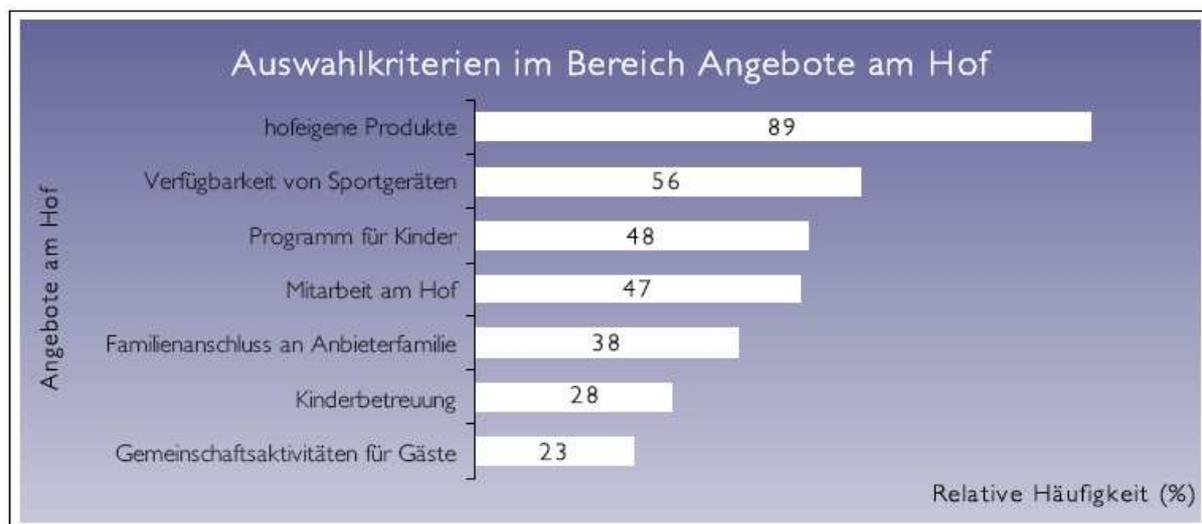
De manière générale, le marché des vacances à la ferme est très élastique (c'est-à-dire sensible aux variations de prix). Les clients potentiels regardent encore plus le rapport qualité/prix que les clients habitués. Les clients allemands dépensent en moyenne 49 euros par jour. Dans leur pays, ils dépensent 36 euros et à l'étranger 62 euros. En Autriche, les dépenses pour des vacances à la ferme se montent à 72 euros par jour en saison d'été. La moyenne des dépenses des touristes toutes catégories confondues est de 106 euros par jour et par personne.

Les personnes qui font des vacances à la ferme dépensent donc moins que la moyenne.

## Les prestations qui sont demandées

Un sondage français a montré que 50% des personnes interviewées ont affirmé avoir déjà eu recours à une prestation de la part d'un paysan. Les prestations préférées sont la vente directe, la restauration à la ferme, la visite d'exploitation, des activités comme l'équitation, la chasse ou la pêche.

*Figure 6 : Prestations demandées par les clients autrichiens*



Source: Cizek et al. 2007: 100.

Figure 7 : Types de pension choisis par les clients visitant l'Autriche

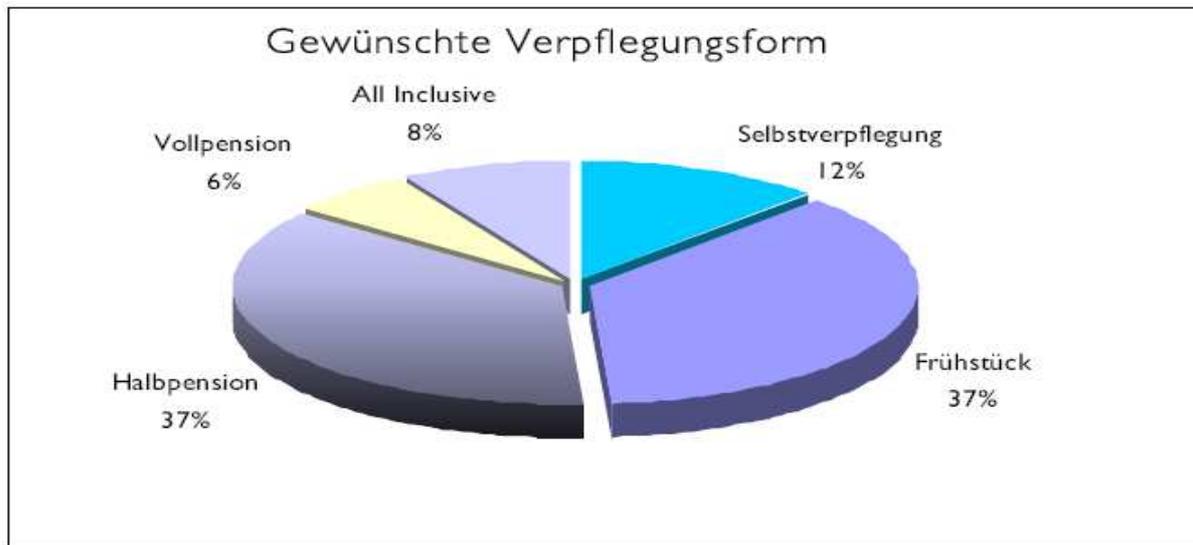


Abbildung 32: Gewünschte Verpflegungsform von potenziellen Gästen

Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Erhebung potenzielle Gäste); n=649

Source: Cizek et al. 2007: 105.

#### 4.2.4 Les exigences quant au produit

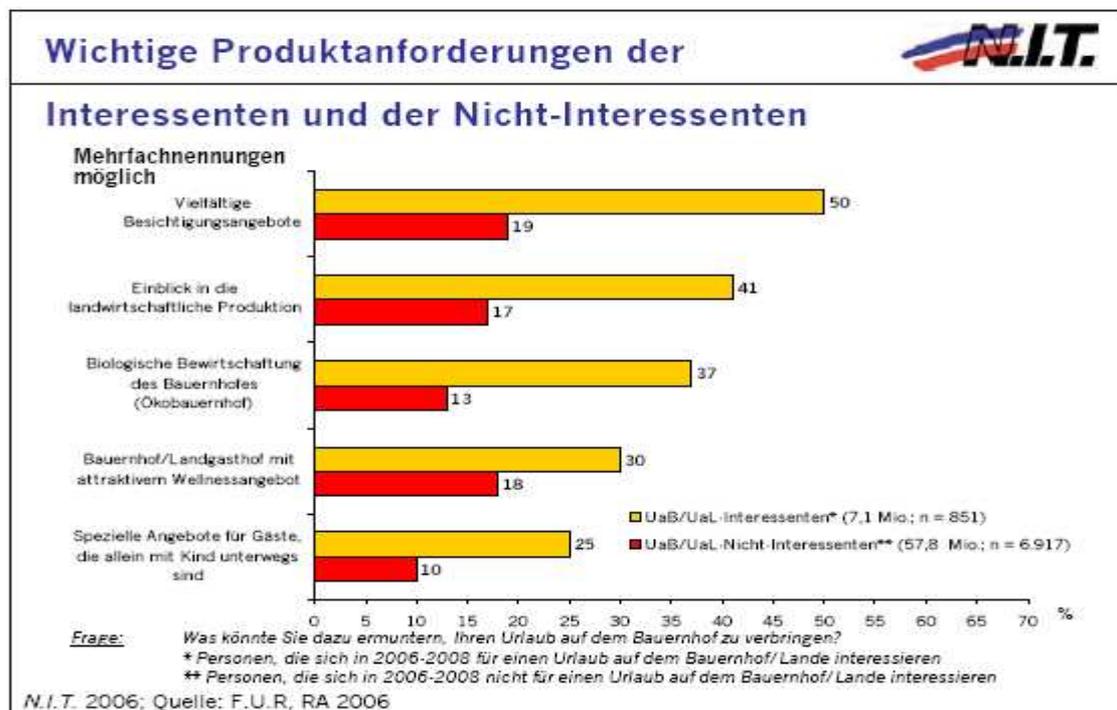
Voici quelques indications sur la manière d'attirer de nouveaux clients.

Un cinquième des personnes interviewées se sentent attirées par la diversité des manifestations régionales, par la possibilité de voir la vie à la ferme et par des activités « wellness ». Une personne sur six choisit des offres bio, une sur sept souhaite une offre pour séniors. Voici les préférences par classe d'âge :

- Les 30-39 ans recherchent de la diversité dans les activités à faire dans la région, des offres pour des familles monoparentales, du wellness, des fermes bio, des activités sportives et créatrices.

- Les 40-59 ans recherchent également de la diversité, du wellness et un certain confort et sont prêts à y mettre le prix.
- Les plus de 60 ans se sentent attirés par des offres seniors et par des offres spécialement étudiées pour des personnes handicapées.

Figure 8 : Souhaits des clients potentiels en Allemagne



Source: Grimm et al. 2006: 55.

Figure 9 : Critères de choix du logement par les hôtes autrichiens

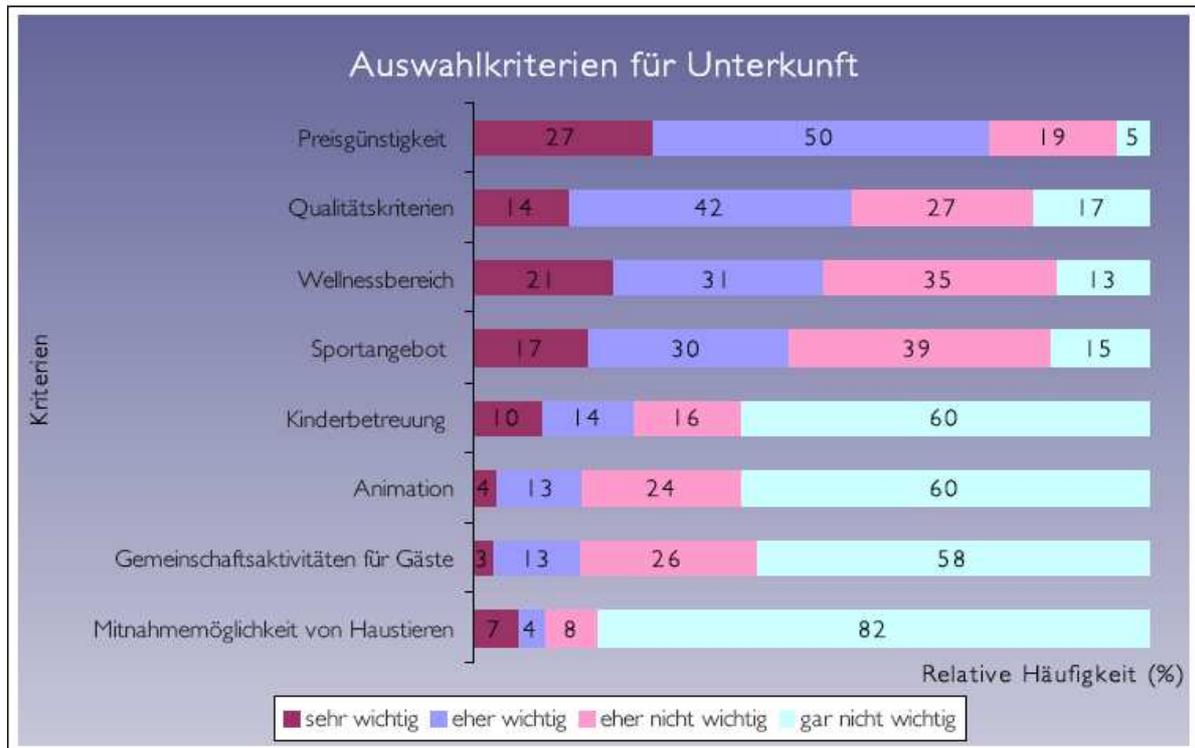


Abbildung 21: Allgemeine Auswahlkriterien für Unterkunft von potenziellen Gästen

Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Erhebung potenzielle Gäste); n=635

Source: Cizek et al. 2007: 92.

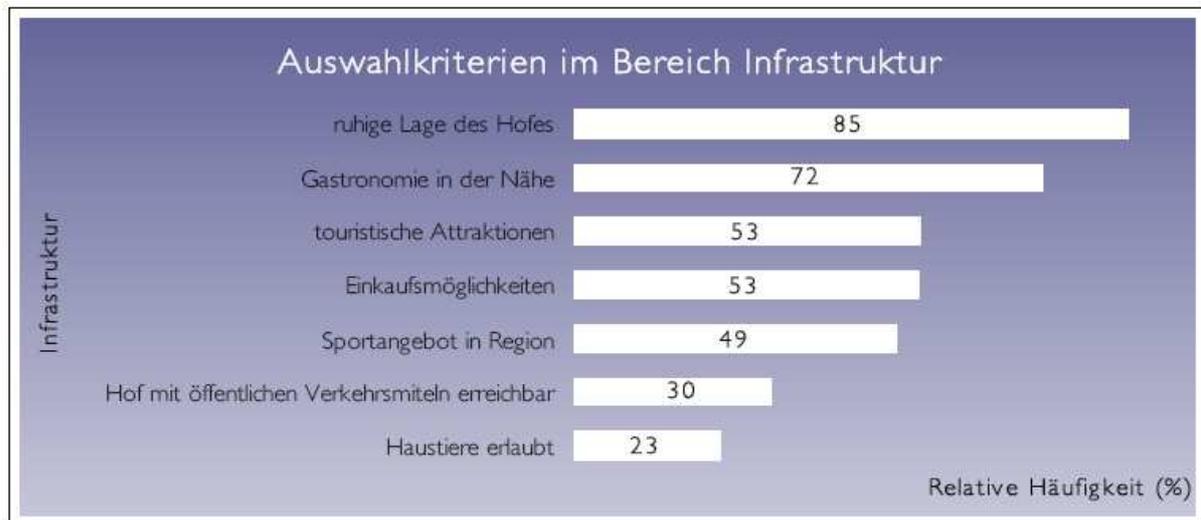
**Figure 10 : Critères de choix des infrastructures par les hôtes autrichiens**

Abbildung 23: Auswahlkriterien von potenziellen Gästen im Bereich der Infrastruktur (maximal drei Nennungen)

Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Erhebung potenzielle Gäste) ; n=582 (max.)

Source: Cizek et al. 2007: 95.

#### 4.2.5 Potentiels de croissance

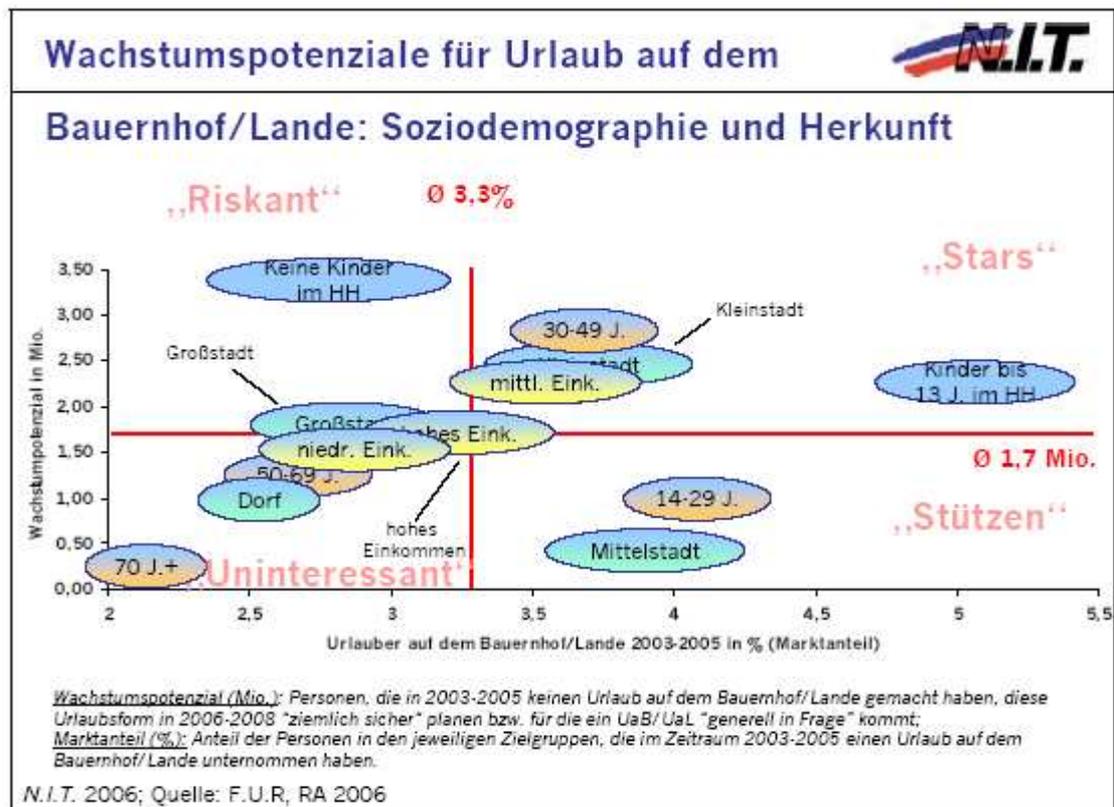
Ce chapitre se penche sur l'acquisition de nouveaux clients, en particulier l'analyse des publics cibles. Ce sont avant tout les 30 à 49 ans, habitant les petites villes et de classe moyenne qui sont à viser. Leur motivation principale réside, selon l'étude de Grimm et al., dans la possibilité de faire quelque chose dans la nature, au milieu de beaux paysages, à l'air pur.<sup>12</sup> (Grimm et al. 2006: 51).

Une étude de l'université Göttingen s'est penchée spécialement sur les potentiels de croissance du secteur agritourisme.<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Grimm et al. 2006, 51.

<sup>13</sup> Mayer et al. 2007.

Figure 11: Provenance et caractéristique des clients qui représentent le potentiel de croissance pour le secteur vacances à la ferme/tourisme rural



Source: Grimm et al. 2006: 50.

### Les clients potentiels du tourisme wellness/santé

En Allemagne, environ 300 fermes sont prestataires de wellness (bains, marche sur la rosée, bains de petit lait, etc.). Environ 100 fermes proposent du wellness „nature“, en utilisant des herbes médicinales, des bains de foin, des produits naturels, et/ou en proposant des séminaires sur des conseils en alimentation, l'utilisation de plantes, la médecine naturelle, etc. Il existe aussi des offres de massages, méditations et de yoga.<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft 2004, 30.

#### 4.2.6 Canaux d'information

La moitié des Allemands s'informent dans les offices de tourisme. Une personne sur trois fait des recherches sur internet. 29% s'informent via des journaux et des magazines.

37% disent également utiliser le bouche à oreille, les prospectus (des organisations de prestataires, des prospectus individuels, etc.) et les foires (par exemple la Grüne Woche).<sup>15</sup>

Les résultats des questions posées aux clients autrichiens se trouvent dans la figure ci-dessous.

**Figure 12 : Source d'information des clients autrichiens**

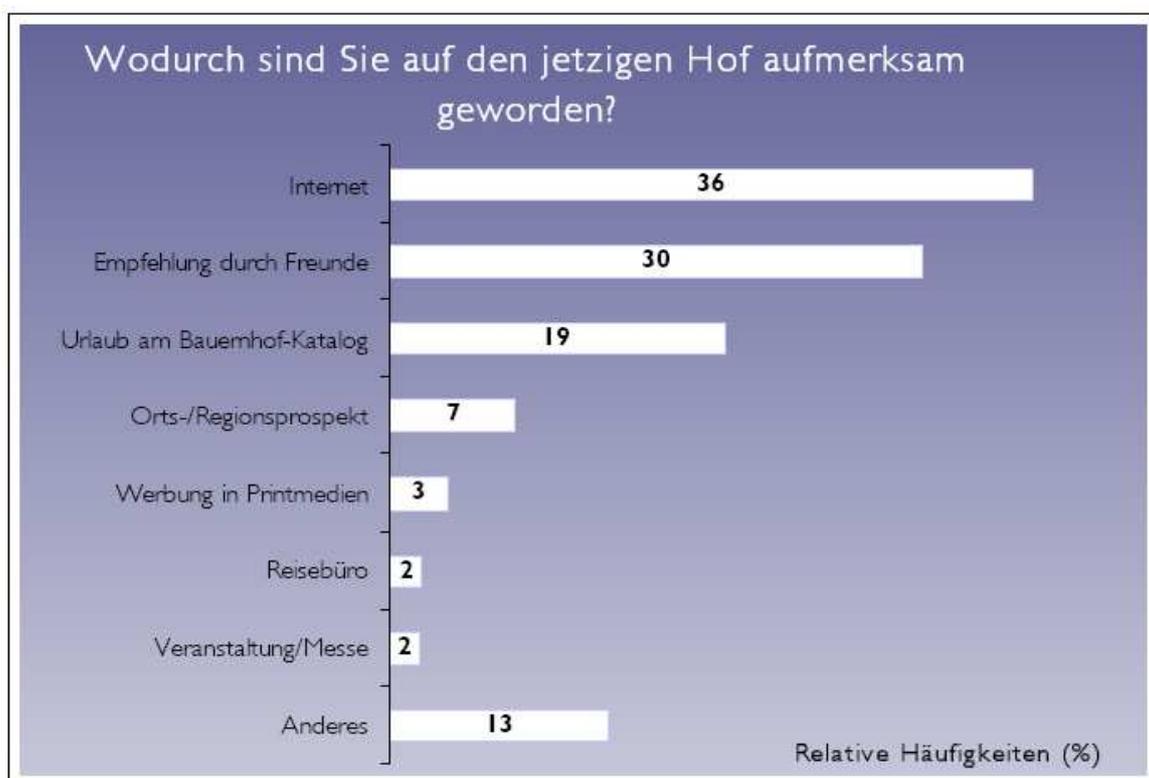


Abbildung 107: Wodurch werden Gäste auf den UaB-Hof aufmerksam (Mehrfachnennungen möglich)

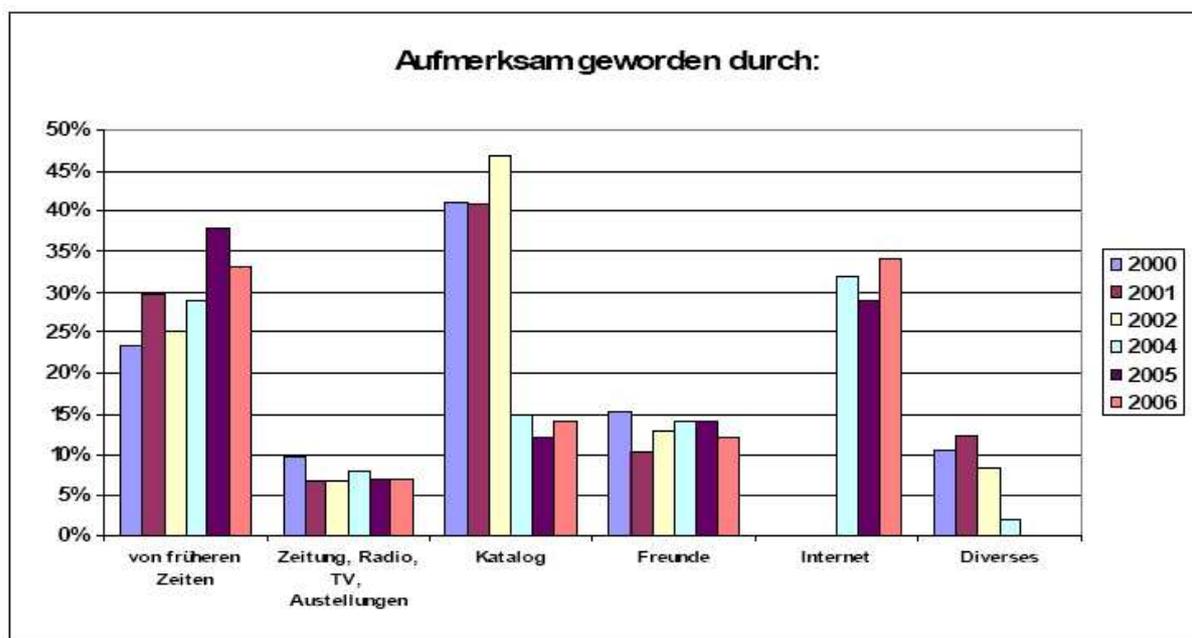
Quelle: ÖIF – Urlaub am Bauernhof-Studie (Gäste-Erhebung); n=536

Source: Cizek et al. 2007: 172.

<sup>15</sup> Grimm et al. 2006, 59.

L'association suisse „Vacances à la ferme“ a aussi fait cette analyse en 2006.

**Figure 13 : Source d'information des clients de Vacances à la ferme (Suisse)**



Source : Graphique de Kindlimann 2007, 5 pour le compte de Barth 2007b.

#### 4.2.7 Conclusions pour la Suisse

En comparaison avec l'Allemagne et l'Autriche, l'agritourisme en Suisse ne joue pas dans la même catégorie. Il est donc utile de tirer quelques enseignements de ces pays.

Les clients de l'agritourisme recherchent en premier lieu des endroits où se reposer et se changer les idées. En Suisse, nous avons beaucoup d'endroits qui répondent à ces critères. Les prestataires doivent également être conscients que les clients ont une vision romantique de l'agriculture et aiment jeter un œil dans l'exploitation.

Les 30 à 49 ans, de classe moyenne et habitant de petites villes, sont le groupe cible le plus intéressant. Ce sont eux qui s'imaginent le plus vouloir un jour faire des vacances à la ferme.

## 5 Situation de l'offre en Suisse

### 5.1 Remarques générales

Dans un article datant de 1994, le chercheur Bernard Lane cite les principales conditions de réussite d'une offre agritouristique : « a powerful combination of small farm size, interesting scenery, closeness to markets, traditional town/country links caused by late migration from the countryside to city regions [...] and the tradition of effective and interventionary local government and co-operative movements ».<sup>16</sup> Tant ces facteurs de succès que les facteurs d'échec comme le « co-operatives, local councils and tourist boards which did not help with marketing and infrastructure provision »<sup>17</sup> sont valables pour la Suisse.

Si l'on compare la situation de l'agrotourisme en Suisse avec les pays voisins, l'on constate que ce secteur d'activité n'est pas beaucoup développé. Les données statistiques sont quasi inexistantes.

Par exemple, il n'y a pas de données sur les activités annexes dans le recensement agricole fait par l'OFAG chaque année, car ce ne sont pas des branches touchées par les paiements directs. Pour combler cette lacune, l'OFS a fait en 2003 et 2005 un relevé auprès de 10'000 exploitations, ce qui représente environ un sixième des exploitations<sup>18</sup>. En voici les résultats :

---

<sup>16</sup> Lane 1994, 18.

<sup>17</sup> Ebenda.

<sup>18</sup> Les résultats de 2003 sont publiés par l' OFS (2004), et ceux de 2005 par l' OFS (édition 2007b).

**Tableau 1 : Nombre d'exploitations qui font de l'agritourisme**

	2003	2005
Tourisme, hébergements et activités de loisirs	2986 (+/- 311)	-
Offres de loisirs	-	3771 (+/- 437)
Autre	6810 (+/-446)	-

Source : Office fédéral de la statistique 2004: 93 et 2007b: 6. Le chiffre entre parenthèses représente l'intervalle de confiance.

Malheureusement, les chiffres de 2003 et de 2005 ne sont pas comparables car recensés différemment. En 2003, en plus des huit questions concernant la diversification, une question générale sur les activités annexes (avec réponse oui/non) était posée. En 2005 par contre, le contenu de l'activité annexe devait être détaillé et un classement différent a été réalisé. Il n'est donc pas possible de conclure un développement de l'agrotourisme entre 2003 et 2005.

La station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon recense le chiffre d'affaires de la para-agriculture, en sondant 3'000 exploitations. En voici les résultats :

**Tableau 2 : Chiffre d'affaires estimé des activités agritouristiques en millions de francs**

	2003	2004	2005	2006
Vacances à la ferme	3,3	3,6	4,3	5,8
Aventure sur la paille	1,8	1,8	1,5	1,8
Restauration	23,1	28,4	24,2	25,5
Ecole à la ferme	0,3	1,0	1,8	1,5
Total	28,4	34,8	31,8	34,6

Source: Agroscope Reckenholz-Tänikon 2008

Il s'agit là d'une extrapolation à partir de 3'000 exploitations et les chercheurs sont partis du principe que les exploitations qui font de l'agritourisme sont représentées proportionnellement dans cet échantillonnage. Par manque de signification statistique, il est impossible de calculer un chiffre d'affaires par exploitation. Il est également impossible de faire des combinaisons

avec le tableau 1 car une exploitation peut mener plusieurs activités agritouristiques en même temps.

Il n'existe pas d'autres données statistiques en Suisse, contrairement à l'Allemagne ou l'Autriche. Il serait néanmoins souhaitable d'avoir des informations sur le chiffre d'affaires par exploitation, sur le type d'offre proposée, sur le nombre de clients et de nuitées, du temps de travail consacré à l'activité et enfin sur la création de valeur ajoutée pour la région. Seule l'acquisition de ces données permettrait d'avoir un panorama économique de l'agritourisme en Suisse.

En 2008, il existe trois organisations nationales actives dans l'agritourisme en Suisse : Vacances à la ferme (Ferien auf dem Bauernhof), Aventure sur la paille et tourisme-rural.ch. La pénétration du marché de ces trois organisations est faible car beaucoup de prestataires n'en font pas partie. Il existe également de nombreuses associations locales ou régionales qui ne sont malheureusement pas reliées aux canaux de marketing touristiques et donc peu connues des clients potentiels.

Les chiffres récoltés par les différentes associations montrent que suite à un bon développement début des années nonante, le nombre de prestataires tend à baisser et le chiffre des nuitées reste constant. Par contre, le nombre de sites internet privés a fortement augmenté, ce qui montre que ce canal de communication est toujours plus important.

## 5.2 Petit rappel historique

L'agritourisme débute fin des années septante en Suisse, avec la première association créée en 1979. Voici quelques dates clés :

- 1975 - 1979 : premières démarches pour institutionnaliser l'agritourisme au Tessin<sup>19</sup>,
- 1979 : création de l'association neuchâteloise du tourisme rural,
- 1980 : création de la Fédération du tourisme rural de Suisse romande, qui regroupe les fédérations de Fribourg, Vaud et Neuchâtel
- 1988 : création de „Ferien auf dem Bauernhof“,
- 1994 : création de « Schlaf im Stroh ! / Aventure sur la paille »,
- 1994 : création de Touruval, association valaisanne du tourisme rural,

---

<sup>19</sup> Herrchen 1999, 30.

- 1995-2002 : Projet Regio Plus TouLaRe,
- 1997 : l'Unione Contadini Ticinesi commence à s'engager dans l'agritourisme,
- 1998-2002 : projet Regio Plus Agriturismo : prodotti e servizi der Unione Contadini Ticinesi<sup>20</sup>,
- 2000 : le canton du Tessin commence à soutenir l'agritourisme
- 2000 : Début des activités agritouristiques de l'USP/Agroimpuls
- 2000-2001 : Réseau Tourisme rural, auquel participent les organisations : SAB, AGORA, AGRIDEA Lausanne, USP, Fédération suisse du Tourisme, Alpenbüro
- 2002 : Création du Centre romand de compétences du tourisme rural (CRCTR),
- 2002-2006 : Projet Regio Plus CRCTR<sup>21</sup>,
- 2002-2004 : Motions et initiatives parlementaires qui débouchent en 2007 sur un changement dans la loi sur l'aménagement du territoire pour les constructions hors des zones à bâtir.<sup>22</sup>,
- 2004 : Création de la plate-forme « Agritourisme » à l'USP
- 2005 : Création de tourisme-rural.ch comme suite du CRCTR,
- 2007 : Début du soutien cantonal valaisan à l'agritourisme,
- 2007 (31.05.) : Demande par Agroimpuls d'une aide financière à l'OFAG pour un projet national de promotion des ventes,
- 2007 (13.06.) : Agroimpuls sort le livre « Erlebnis Bauernhof », 13 chapitres, 372 exploitations
- 2007 (30.11.): L'OFAG accepte la demande d'Agroimpuls.

## 5.3 Structure de l'offre

### 5.3.1 Prestataires au niveau national

Au niveau national, il y a en 2008, trois associations actives dans l'agritourisme : l'association « tourisme-rural.ch », l'association « Ferien auf dem Bauernhof » et l'association «Aventure sur la paille ». Ces trois associations comptent parmi leurs membres en majeure partie ou exclusivement des exploitations agricoles et s'occupent principalement de gestion des membres, de promotion et de démarche qualité.

---

<sup>20</sup> [www.regioplus.ch/rpd\\_Agriturismo.html](http://www.regioplus.ch/rpd_Agriturismo.html), date du relevé: 04.03.2008.

<sup>21</sup> [www.regioplus.ch/rpd\\_tourisme\\_rural.html](http://www.regioplus.ch/rpd_tourisme_rural.html), date du relevé: 31.03.2008.

<sup>22</sup> Un résumé de ces interventions se trouve sur [www.sz.ch/vernehmlassung/pbg\\_bericht.pdf](http://www.sz.ch/vernehmlassung/pbg_bericht.pdf), page 3, date du relevé: 27.03.2008.

Des partenariats ont lieu avec d'autres organisations pour la formation, la promotion et la commercialisation des offres et les démarches qualité.

Les paragraphes suivants détaillent les buts et l'évolution des trois principales organisations actives dans l'agritourisme en Suisse.

### ***Ferien auf dem Bauernhof***

Cette association a été créée en 1988, sur la base de l'expérience d'exploitants privés qui ont pratiqué l'agritourisme durant des années. Son siège est à Altnau dans le canton de Thurgovie. Le comité de l'association se compose de 7 à 9 personnes, dont un représentant de l'agence de voyage REKA et un représentant de la Fédération suisse du tourisme. Le but de l'association est de développer et promouvoir l'hébergement à la ferme dans toute la Suisse, mais pour l'instant, elle est surtout active en Suisse alémanique. Dans le comité siège un représentant de la Romandie.

Suite à de longues hésitations, l'Union suisse des paysans (USP) fut d'accord de collaborer avec Vacances à la ferme, mais déçue des activités marketing de l'USP, Vacances à la ferme décida de travailler dès 1993 avec la Reka (la caisse de voyage suisse)<sup>23</sup>. La Reka tient la centrale de réservation pour Vacances à la ferme.

Pour le client, une centrale de réservation permet d'avoir un contact professionnel pendant les heures de bureau. Le prestataire quant à lui est déchargé du travail administratif (signature de contrats) et de la gestion des réclamations.

Reka n'est toutefois pas connue à l'étranger. Suisse Tourisme est donc plus adapté pour démarcher le marché étranger.

Rôle de l'Association (selon les statuts)<sup>24</sup>:

- Inventaire des offres suisses de „Vacances à la ferme“
- Commercialisation de vacances à la ferme via une centrale de réservation,

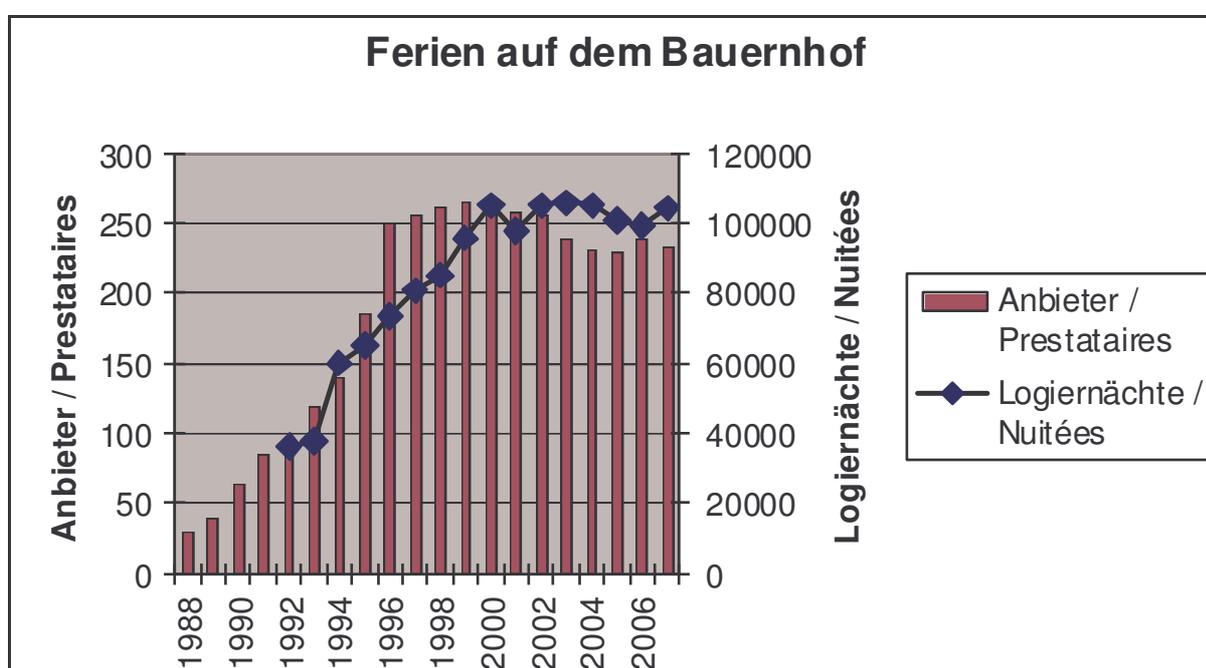
---

<sup>23</sup> Imboden 2001, 18.

<sup>24</sup> Senn 2007, 20.

- Production et utilisation de matériel publicitaire,
- Marketing pour les offres,
- Défense des intérêts dans les milieux agricoles et touristiques,
- Acquisition de nouveaux membres,
- Formation et formation continue des membres,
- Contrôle du standard de qualité de „Vacances à la ferme“,
- Attribution d'un signe de qualité

**Figure 14 : Développement des nuitées et du nombre de prestataires de „Ferien auf dem Bauernhof“**



Source : Données de „Ferien auf dem Bauernhof“

**Tableau 3 : Chiffres-clé de „Ferien auf dem Bauernhof“**

Chiffre d'affaires 2006	2 Mio. CHF
Moyens de promotion	Catalogue en 65'000 exemplaires, site internet
Canaux de commercialisation	REKA, Suisse Tourisme, Foires, Canaux agricoles

Source: Données de „Ferien auf dem Bauernhof“

### **Offres et coûts pour les membres**

La cotisation d'entrée est de 250 francs. Sont compris dans cette somme la formulation de l'offre et la cotisation annuelle de la première année. La publication sur le catalogue et sur internet coûte 200 francs par année. Ensuite des commissions sont prélevées : si vous louez des appartements, une commission de 19% est demandée pour couvrir les frais de TVA, de commercialisation et de l'association. Pour la location de chambres, cette commission se monte à 11,5 %.<sup>25</sup>

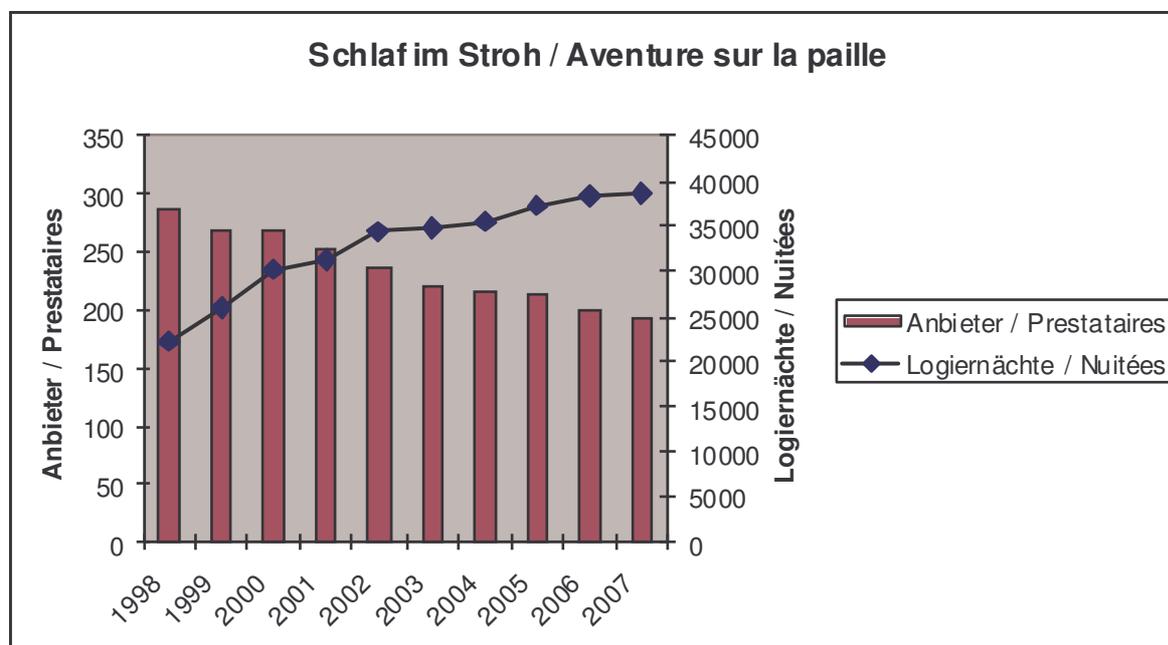
### **Schlaf im Stroh ! / Aventure sur la paille**

Cette organisation a été créée en 1994 dans le canton du Jura. Une association a été créée en 1995. Le comité comprend 9 agriculteurs. Les buts sont de créer une offre de logement qui soit :

- D'un bon rapport qualité-prix pour le client
- Facile à installer et peu cher pour l'exploitant (les investissements se montent à environ 600 francs)
- Flexible et adaptable aux réglementations futures.<sup>26</sup>

<sup>25</sup> E-Mail de Rita Barth du 23 juin 2008.

<sup>26</sup> Nicod 1999a, 22.

**Figure 15 : Evolution des nuitées et des prestataires „Aventure sur la paille !“**

Source: Données de „Schlaf im Stroh! / aventure sur la paille“

**Tableau 4 : Chiffres-clé „Schlaf im Stroh! / Aventure sur la paille“**

Chiffres d'affaires 2006	Chiffre non communiqué
Moyens de promotion	Information non communiquée
Canaux de commercialisation	Collaboration avec Suisse mobil

Source: Données de „Schlaf im Stroh! / aventure sur la paille“

## Offres et coût pour les membres

La cotisation d'entrée se monte à 480 francs et englobe un premier contrôle qualité, du matériel publicitaire et la présence sur internet. Une taxe annuelle de 180 francs et une de 1 franc par nuitée s'y ajoutent.<sup>27</sup>

A l'heure actuelle, l'association Aventure sur la paille développe une collaboration avec Suisse mobil, un projet de la Confédération et des cantons pour la promotion de la mobilité douce.<sup>28</sup>

## ***Fédération du tourisme rural de Suisse romande, tourisme-rural.ch***

Cette association a été créée en 2005 et fait suite au Centre romand de compétences du tourisme rural, qui, quatre années durant, s'est efforcé de rassembler les forces existantes pour former une plate-forme romande.

Les objectifs<sup>29</sup> de tourisme-rural.ch sont de :

- Regrouper et soutenir les prestataires du tourisme rural en Suisse
- Travailler en réseau avec les organisations actives dans le domaine du tourisme rural
- Promouvoir la qualité des prestations en tourisme rural
- Faire connaître le tourisme rural par le biais d'outils appropriés
- Développer l'offre d'accueil en milieu rural
- Récolter des données quantitatives et qualitatives concernant l'offre et la demande en tourisme rural en Suisse
- S'impliquer dans la défense professionnelle du tourisme rural

Cette association a établi des contrats de collaboration avec d'autres associations actives dans le secteur. Il existe un secrétariat à Lausanne et un au Tessin.

Le „tourisme rural“ englobe également des activités qui ne sont pas pratiquées sur des fermes ou par des exploitations agricoles. L'association regroupe donc aussi bien les séjours à la ferme que dans l'espace rural, des campings, des colonies (hébergements collectifs) ou des auberges.

---

<sup>27</sup> Senn 2007, 16.

<sup>28</sup> [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch), date du relevé :01.04.2008.

<sup>29</sup> Source : statuts de l'association tourisme-rural.ch

Une recherche internet effectuée le 16.04.2008 donne les résultats suivants. La base de données comprenait 264 adresses, dont 106 sur des fermes, parmi lesquelles 33 étaient d'Aventure sur la paille. Cinq offres se déroulaient sur des alpages.

Selon le rapport d'activités 2007, 74% des prestataires se trouvent en Romandie, 14% au Tessin et 12% en Suisse alémanique. En 2007, 17 nouveaux prestataires ont été recrutés au Tessin, 13 nouveaux en Romandie et 7 en Suisse alémanique. A l'inverse des autres organisations, tourisme-rural.ch a pu augmenter son nombre de prestataires en 2007. Mais parmi ces nouveaux membres, on ne sait pas s'il s'agit vraiment de nouveaux ou s'ils proviennent d'une autre association.

Les recettes de tourisme-rural proviennent des cotisations des membres et des contributions des cantons romands qui participent chacun pour 60'000 francs.

#### **Tableau 5 : Chiffres-clé de tourisme-rural.ch**

---

Chiffre d'affaires	Chiffre non communiqué
Moyens de promotion	Site internet, prospectus
Canaux de commercialisation	Internet, prospectus présents dans les offices de tourisme

Source : Données de „tourisme-rural.ch“

En 2003 et 2005, tourisme-rural a édité un catalogue de 30'000 et 35'000 exemplaires, financés par RegioPlus. Le financement étant terminé, l'offre se trouve actuellement seulement sur internet.

La cotisation de tourisme-rural se monte à 150 francs la première année et ensuite 100 francs par an.<sup>30</sup>

#### **Autres organisations**

Il existe encore d'autres organisations nationales qui comprennent dans leur offre des prestataires agritouristiques. Les plus importantes sont sans aucun doute l'organisation « Bed &

---

<sup>30</sup> CRCTR 2007, 7.

Breakfast Switzerland » et « Gîtes de Suisse ». Il existe aussi de nombreuses organisations privées, comme par exemple « Trekkingland ».

**Bed & Breakfast Switzerland** est une Sàrl et regroupe tous les prestataires de Bed and Breakfast. Selon leur homepage, leurs activités englobent „l'information, la promotion, l'édition annuelle du guide Bed and Breakfast Switzerland et l'assurance qualité.“ Il est possible de surfer par catégorie. Sous « ferme », il y a 81 prestataires sur 697 en tout (date de la recherche 22 février 2008).

L'association **Gîtes de Suisse** commercialise des chambres privées, via un guide «La Suisse Intime », édité en 2004 pour la deuxième fois. L'offre ne se trouve pas sur internet. Sur la homepage de l'association, il y a une newsletter de 2003 et un portrait type d'une offre agritouristique. A part ça, il n'y a rien concernant l'agritourisme.

L'organisation **Bioterra**, qui promeut l'agriculture biologique, propose des vacances sur des fermes bio. Jusqu'en 2000, elle éditait un catalogue annuel, comprenant 140 offres<sup>31</sup>. En 2003, un guide est sorti „Vacances sur des fermes bio en Suisse et en Autriche“. Le stock est maintenant épuisé. Sur la homepage de Bioterra, il y a un lien sur l'organisation, qui publie également une liste de 12 fermes en Suisse. Malgré le faible nombre de prestataires, l'organisation a décliné toute invitation à collaborer, car Bioterra ne veut pas se mélanger à des offres non bio.

Le site de Biosuisse [www.knospehof.ch](http://www.knospehof.ch), promeut également l'agriculture biologique. Sous la rubrique « hébergements », il y a 30 offres, sous la rubrique « gastronomie » 113 offres et sous « loisirs », 135 offres (date du sondage : 03.06.2008).

Le site [www.trekkingland.ch](http://www.trekkingland.ch) présente des liens sur différents thèmes touchant à la randonnée et aux activités outdoor. Sous la rubrique « Dormir sur la paille », il y a 3 entrées.

En parallèle, il y a encore d'autres acteurs qui collaborent avec l'agritourisme :

- Des associations de promotion des produits du terroir (par exemple [www.regionalprodukte.ch](http://www.regionalprodukte.ch)),
- Des organisations qui font du suivi qualité et du marketing, au niveau national ou cantonal.

---

<sup>31</sup> Imboden 2001, 26.

- Des organisations qui s'occupent de formation et de soutien aux projets, comme Agridea au niveau national et d'autres au niveau cantonal.

En ce qui concerne la formation des prestataires, il faut mentionner le nouveau réseau « Rural Tourism International-Training Network /RTI-TN ». Le projet « Hospitality in Rural Tourism » soutenu par le fonds européen Leonardo Da Vinci a permis de créer en 2003 ce réseau de formateurs en tourisme rural. La Suisse en est membre et a développé pour le réseau onze cahiers de cours thématiques. Cette boîte à outils a été élaborée à partir d'un référentiel de compétences conçu en concertation avec les organisations de formation de 25 pays. Actuellement, certains cantons réfléchissent à conditionner la participation à des projets régionaux ou l'accès à des crédits d'investissement des prestataires en agritourisme / tourisme rural à une formation minimale obligatoire. La même réflexion est en cours dans les pays européens. Afin de permettre une certaine homogénéité des formations à l'échelle nationale, Agridea a comme projet d'établir un référentiel de compétences (standard minimal) qui pourrait être repris / adapté par les cantons et faciliterait la validation des acquis des prestataires déjà en place. Ce référentiel serait développé à partir du référentiel de RTI-TN.

Un groupe de travail composé d'Agridea, de conseillères et conseillers en tourisme rural et de représentants des milieux touristiques se penchera sur l'élaboration d'un projet de référentiel qui sera ensuite mis en discussion en Suisse mais aussi dans le cadre du réseau RTI-TN.

### **5.3.2 Les organisations de prestataires au niveau cantonal ou régional**

Au niveau cantonal et régional, il existe de nombreuses associations de prestataires. Souvent, ces associations ont vu le jour grâce à la vulgarisation agricole cantonale.

Il y a de grosses différences d'accès à l'information pour les clients intéressés. Sur les sites des offices de tourisme de la Watch Valley par exemple (cantons de Neuchâtel, Jura et Jura bernois), on trouve une liste d'offres agritouristiques. Le meilleur site est sans conteste celui des Grisons : [www.graubunden.ch](http://www.graubunden.ch). Sous la rubrique « Buchen » (Réserver) et « Weitere Unterkünfte » (autres hébergements), on trouve une liste d'hébergements, comme par exemple Vacances dans un mayen (17 offres), Dormir sur la paille (16 offres), Vacances à la ferme (52 offres). Si on clique sur une des ces offres, une description détaillée apparaît. Il n'y a par

contre pas de photos, et il n'est pas possible de chercher une offre par région, les offres étant répertoriées par ordre alphabétique.

Cette offre est le fruit de la collaboration entre LBBZ Plantahof et Graubünden Ferien. Le centre de vulgarisation agricole de Plantahof a demandé à tous les paysans s'ils pratiquaient l'agritourisme et s'ils voulaient apparaître dans un catalogue. Plantahof a ensuite contrôlé toutes les exploitations et a envoyé sa liste à l'organisation Graubünden Ferien .

Sur le site des offices de tourisme de la région Watch Valley dans le Jura, il est possible de cliquer sur les rubrique „hébergements“ et „Dormir sur la paille“: Il y a aussi une liste d'auberges dont certaines pratiquent l'agritourisme.

Au Tessin, l'agritourisme est promu par l'Unione Contadini Ticinesi (UCT, union des paysans tessinois). De 1998 à 2002, ils ont mené un projet Regio Plus dont les objectifs étaient les suivants :

- Elaboration d'un concept reconnu au niveau cantonal, concept qui prend en compte les besoins des exploitations qui pratiquent l'agritourisme
- Création d'un centre de conseils en agritourisme
- Création et promotion d'un label qualité, pour commercialiser les produits et les services au plan cantonal.<sup>32</sup>

Un flyer a été élaboré en collaboration avec Ticino Turismo<sup>33</sup> mais pas de catalogue (manque d'intérêt de Ticino Turismo<sup>34</sup>).

A côté des initiatives mentionnées ci-dessus, plusieurs initiatives cantonales ont vu le jour mais ne sont pas relayées par les offices de tourisme et par conséquent, les clients potentiels trouvent difficilement ces offres.

En voici quelques exemples (liste non exhaustive) :

---

<sup>32</sup> [www.regioplus.ch/rpd\\_Agriturismo.html](http://www.regioplus.ch/rpd_Agriturismo.html).

<sup>33</sup> [http://www.maggiore.ch/prospetti/Agriturismo\\_26022008.pdf](http://www.maggiore.ch/prospetti/Agriturismo_26022008.pdf)

<sup>34</sup> Communication orale d' Anita Tomaszewka le 05.03.2008.

**Rundumbern** est une plate-forme marketing pour l'agritourisme, la vente directe et les loisirs dans la région de Berne. Elle répertorie douze possibilités de vacances à la ferme, plusieurs exploitations qui font de la vente directe et qui proposent des dégustations. Une présence sur internet et dans le catalogue (édité pour la dernière fois en 2002) coûte 70 francs.

**TouLaRe** est un projet RegioPlus de 1995.<sup>35</sup> Une analyse des possibilités d'hébergements dans la région Seeland a été réalisée dans le cadre d'Expo 02 et a montré que les possibilités étaient limitées. Ce constat est à la base du projet de promotion de l'agritourisme dans la région. Un guide a été édité. Les activités de l'organisation ont duré le temps de la période Regio plus.

**Préalpes sans Frontière** est un plate-forme regroupant 30 alpages des Préalpes vaudoises, fribourgeoises et bernoises. Ces alpages sont reliés par un chemin pédestre.

La région genevoise possède un **topoguide d'itinérances translémaniques** qui invite à la découverte d'agritourismes autour du lac Léman. Ce guide présente 12 chemins d'une longueur totale de 650 km, traversant la Suisse et la France et passant par des exploitations agricoles. Le chemin est faisable à pied, à cheval, à vélo ou en voiture.<sup>36</sup>

L'association **Landimpuls** a publié sur internet ([www.landimpuls.ch](http://www.landimpuls.ch)) un catalogue d'offres agritouristiques de Suisse centrale, la plupart dans le canton de Lucerne.

Le canton de Nidwald a publié la brochure « **Landwirtschaft erlabe** » qui contient des offres traditionnelles d'agritourisme mais également des activités originales comme aider aux travaux de la ferme, observer la faune ou traire des chèvres.<sup>37</sup>

**Heuhotel:** Les adresses [www.strohhotel.com](http://www.strohhotel.com) et [www.heuhotel.com](http://www.heuhotel.com) présentent des offres agritouristiques de Suisse et d'Allemagne (Bundesländern Niedersachsen et Schleswig-Holstein). Pour la Suisse, c'est surtout la région Suisse occidentale (cantons de ZH, SG, TG,

---

<sup>35</sup> [http://www.regioplus.ch/rpd\\_TouLaRe.html](http://www.regioplus.ch/rpd_TouLaRe.html), date du relevé: 02.04.2008.

<sup>36</sup> <http://etat.geneve.ch/dt/SilverpeasWebFileServer/Point47.pdf?ComponentId=kmelia697&SourceFile=1148976539567.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/&logicalName=Point47.pdf>

<sup>37</sup> [http://www.nw.ch/de/verwaltung/dienstleistungen/?dienst\\_id=1963](http://www.nw.ch/de/verwaltung/dienstleistungen/?dienst_id=1963).

SH et AR) qui est représentée (55 des 96 offres). Le site n'est plus actualisé et il manque souvent des numéros de téléphone, des adresses e-mail et des liens sur les exploitations.

Un autre site [www.bodensee-heuhotels.de](http://www.bodensee-heuhotels.de) présente les offres autour du lac de Constance. 9 offres sont situées en Suisse, 5 en Allemagne.

### 5.3.3 Les prestataires sur le plan local

Beaucoup de prestataires ont leur propre site internet et ne sont pas membres d'une organisation. Il existe également des collaborations sur le plan local ou régional. En voici quelques exemples :

- Wasser und Brot à Alvaneu GR,
- Strohtouren.ch en Suisse centrale,
- Strohtour.ch autour du lac de Constance,
- Center Capricorns à Wergenstein GR,
- Val d' Hérens (projet pilote de l'art. 93 1 c la loi sur l'agriculture), qui comprend la remise en activité du plateau d'Ossoona, la construction d'un complexe agritouristique et le développement d'autres offres dans la vallée,<sup>38</sup>
- Brontallo TI (également projet pilote art. 93 1 c),
- [http://www.sempachersee-tourismus.ch/pdf/erlebnis\\_bauernhof.pdf](http://www.sempachersee-tourismus.ch/pdf/erlebnis_bauernhof.pdf).

### 5.3.4 Les autres offres

Les exemples présentés ci-dessus concernent avant tout l'hébergement, mais il existe aussi de nombreuses offres annexes (vente directe, wellness, service d'apéros, cours, etc.). Il est impossible d'avoir une liste exhaustive. Dans l'annexe 1, vous trouverez une catégorisation systématique des ces offres.

La valeur ajoutée de l'agritourisme provient en grande partie de l'hébergement. C'est pourquoi, il faut faire en sorte que le client dorme sur la ferme et c'est aussi la raison pour laquelle, cette étude prend en compte essentiellement les offres d'hébergement.

---

<sup>38</sup> [http://www.geomatik.ch/fileadmin/download/2007/Fach/FA\\_7\\_2007\\_2.pdf](http://www.geomatik.ch/fileadmin/download/2007/Fach/FA_7_2007_2.pdf)

### 5.3.5 Résultats d'une recherche internet

En partant de l'hypothèse qu'un client potentiel ira d'abord s'informer sur internet, une recherche a été effectuée le 4 mars 2008. En tapant „Urlaub auf dem Bauernhof“ sur google.ch et en se limitant aux pages suisses, 175'000 résultats ont été obtenus. En première place, la page d'accueil de « Ferien auf dem Bauernhof », en 2<sup>e</sup> et 3<sup>ème</sup> place, des prestataires privés, en quatrième place, un communiqué de presse d'une agence suisse sur les vacances à la ferme dans le Tyrol, et ensuite le site de REKA, puis, en dixième position, une offre de l'office de tourisme de Soleure.

### 5.3.6 Conclusion

L'analyse des structures a montré qu'en Suisse l'offre est très éclatée. Au lieu d'avoir une seule plate-forme qui regroupe et commercialise les offres, il y a en Suisse une offre dispersée dans plusieurs organisations. Bioterra par exemple ne promeut que les offres sur des fermes bio, ou encore „Aventure sur la paille“ ne commercialise que l'offre « dormir sur la paille ». De plus, beaucoup de prestataires ont leur propre homepage et ne font partie d'aucune organisation. „Ferien auf dem Bauernhof“ se définit comme une plate-forme multi-secteur mais n'a pas encore pu réaliser ce souhait, à cause en partie de son trop faible taux de membres.

D'un point de vue géographique, la Suisse romande a des structures plus développées que la Suisse alémanique car la volonté de regrouper les forces et de mieux les coordonner existe depuis longtemps.

L'étude de Imboden (2001) montre également le haut degré d'individualisme des prestataires ainsi que le manque de flexibilité et de collaboration des organisations de prestataires.

## 5.4 Critères qualité et classification

Afin d'obtenir une certaine transparence parmi les offres, les organisations de prestataires ont développé des critères de qualité. Ferien auf dem Bauernhof est en train de développer un système de classification des fermes. Les informations ci-dessous présentent les critères de qualité qui sont visibles par un client potentiel (signes de qualité qu'il peut voir sur internet ou dans les catalogues) et non les documents internes à chaque organisation.

#### 5.4.1 „Ferien auf dem Bauernhof“

##### **Signe de qualité**

„Ferien auf dem Bauernhof“ octroie un signe de qualité aux exploitations qui respectent des critères sur l'hébergement, la nourriture et les activités proposées, le contact avec la nature, et la formation de l'exploitant. Le client potentiel ne peut pas connaître le détail de ces critères et n'a pas d'informations non plus sur le standard minimal auquel il peut s'attendre.

##### **Classification**

Un projet de classification selon les directives de la Fédération suisse du tourisme pour les résidences secondaires est en cours.

#### 5.4.2 Schlaf im Stroh! / Aventure sur la paille

##### **Charte de qualité**

Tous les membres d'Aventure sur la paille doivent adhérer à la charte (publiée à la page 10 du catalogue).<sup>39</sup>

#### 5.4.3 tourisme-rural.ch

L'association tourisme-rural.ch possède également une charte qualité mais qui, pour le client potentiel, n'est pas bien mise en valeur car elle se situe en annexe du contrat pour les nouveaux prestataires (contrat qui peut être téléchargé sur la page d'accueil de l'association).<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> [http://www.schlaf-im-stroh.ch/PDF\\_Dateien/Ges\\_amtkatalog.pdf](http://www.schlaf-im-stroh.ch/PDF_Dateien/Ges_amtkatalog.pdf), date du relevé: 17.06.08.

<sup>40</sup> [http://www.tourisme-rural.ch/image/\\*.doc/accord\\_ALL.doc](http://www.tourisme-rural.ch/image/*.doc/accord_ALL.doc), date du relevé: 17.06.08.

## 5.5 Cadre légal suisse

### 5.5.1 Confédération<sup>41</sup>

Les textes qui concernent l'agritourisme se trouvent soit dans le droit nominal sur l'aménagement du territoire soit dans le droit fonctionnel, comme par exemple la LDFR (loi sur le droit foncier rural). Vu que par rapport à l'aménagement du territoire ou au tourisme, c'est l'agriculture qui possède le plus de moyens, c'est dans ce secteur que l'on trouve le plus d'incitations financières à l'agritourisme.

#### *Révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire*

La loi sur l'aménagement du territoire<sup>42</sup> constituait jusqu'à présent le frein principal au développement de l'agritourisme. Une révision partielle de la loi permettant une plus grande marge de manœuvre pour les constructions hors des zones à bâtir et pour l'agritourisme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2007. L'exploitant qui souhaite se lancer dans l'agritourisme ne doit plus prouver que cette activité est nécessaire à la survie de son exploitation. Il peut également engager du personnel supplémentaire pour cette activité et agrandir ses locaux (d'une surface maximale de 100 m<sup>2</sup>). Malgré ces modifications, on ne peut pas parler d'une politique ciblée en faveur de l'agritourisme. Les cartes sont maintenant dans les mains des cantons, qui, selon leur interprétation de la loi, pourront favoriser ou non l'agritourisme.

L'application des prescriptions sur les constructions hors des zones à bâtir varie d'un canton à l'autre. L'art. 27a de la LAT mentionne que les cantons peuvent être plus sévères dans l'application de certains articles comme par ex. l'art 24b. Cela engendre un frein supplémentaire à l'agritourisme.

#### *Prescriptions de la loi sur le droit foncier rural (LDFR)*

Malgré la révision de la loi, il existe encore de nombreux freins à l'agritourisme. L'article 24 b, paragraphe 1 et 1bis et l'art. 40 paragraphe 1 lettre d de l'OAT (ordonnance sur l'aménagement du territoire) stipulent que seuls les exploitations agricoles au sens de l'art 5

---

<sup>41</sup> Selon Samuel Brunner, Thomas Maier et Gustav Munz de l'OFAG, e-mail du 18.06.08.

<sup>42</sup> SR 700.

ou 7 de la LDFR<sup>43</sup> peuvent avoir une activité annexe. Cela signifie que l'exploitation devra avoir (entrée en vigueur le 01.09.2008) pour cela au moins 1 UMOS (unité de main-d'œuvre standard). Selon l'article 5 de la loi, les cantons peuvent placer la barre plus bas (mais au minimum 0,75 UMOS) mais pour l'instant il n'est pas encore clair quels cantons vont le faire. L'augmentation de 0,25 UMOS décidée par le Parlement dans le cadre de PA 2011 a pour effet que de nombreuses petites exploitations ne pourront pas faire de l'agritourisme. Elles n'obtiendraient pas une autorisation pour des rénovations, selon l'art 24b de la LAT.

### **Aides fédérales à l'investissement pour l'agritourisme**

#### **Crédits d'investissements pour des mesures de construction dont le but est de diversifier les activités**

Selon l'art. 44 de l'ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OAS)<sup>44</sup>, le crédit agricole peut octroyer depuis le 1 janvier 2004 des prêts sans intérêts pour des constructions destinées à diversifier l'exploitation agricole. Ces prêts représentent 50% des coûts d'investissements, mais au maximum 200'000 francs. Pour en profiter, l'exploitation doit atteindre depuis le 1 janvier 2008 la limite UMOS pour une activité dans le sens des articles 5 ou 7 de la LDFR (jusqu'au 31.12.2007, il s'agissait de 1,2 UMOS). Les activités liées à l'agritourisme ne sont malheureusement pas exprimées en UMOS. Ces prêts ne sont que peu utilisés. En 2007, 16 projets ont été soutenus, et dans les années précédentes encore moins.

#### **Projets de développement rural régional**

Depuis 2007 et sur la base des articles 93 1 c et 107 1 d de la loi sur l'agriculture<sup>45</sup>, des projets peuvent être soutenus en vue de favoriser le développement régional et la vente de produits.

Selon l'art 11 a de l'OAS, les mesures sont orientées vers :

- Création de valeur ajoutée dans l'agriculture
- Renforcement de la collaboration entre secteurs, entre l'agriculture et l'artisanat, le tourisme, la forêt et le bois.

---

<sup>43</sup> SR 211.412.11.

<sup>44</sup> SR 913.1.

<sup>45</sup> SR 910.1.

- Réalisation de projets portant des aspects écologiques, sociaux et culturels

Les mesures proposées dans un projet de développement rural régional doivent entrer dans un concept global et être coordonnées avec le développement souhaité de la région et son aménagement du territoire.

Les cantons doivent cofinancer les projets avec la Confédération à hauteur de 45 % du coût total. Une phase d'étude préliminaire est nécessaire pour estimer l'augmentation de valeur ajoutée et la faisabilité du projet. Un coaching peut être demandé pour cette phase. La Confédération finance le 50% de ce coaching mais au maximum 20'000.-

#### **Autres mesures fédérales en faveur de l'agritourisme**

- Soutien dans le cadre de la promotion des ventes, par ex. pour la plate-forme agri-tourisme de l'USP,
- Soutien des cours de formation pour des prestataires potentiels (sanu)
- Soutien de projets „tourisme durable proche de la nature“ dans le cadre des projets modèles du réseau Espace rural de la Confédération
- Optimisation des mesures proposées au sein d'une région. Le projet „Toggenburg 2008“ a démarré en février 2008 sous l'impulsion du département fédéral de l'économie et du canton de St-Gall. Le but est de mieux coordonner les activités régionales, et notamment le développement de l'agritourisme.

#### **5.5.2 Cantons**

L'exploitation agricole qui veut se lancer dans l'agritourisme se confronte à beaucoup de conditions cantonales dont la vue d'ensemble est bien souvent difficile à obtenir. Il s'agit par exemple de la loi sur l'hôtellerie, qui exige une patente, des conditions d'hygiènes de la loi sur les denrées alimentaires ou encore la protection incendie.

Dans la plupart des cantons, on ne peut pas parler de politique ciblée en faveur de l'agritourisme. Il s'agit souvent d'intentions qui ne sont pas ancrées dans la loi. Seuls le Valais et le Tessin ont développé une véritable politique en faveur de l'agritourisme. Dans ces deux cantons, l'initiative est venue des paysans eux-mêmes (union des paysans tessinois et Touruval) qui ont déposé des motions pour faire pression sur le gouvernement et ancrer l'agritourisme dans un texte de loi.

## Tessin

L'union des paysans tessinois (Unione Contadini Ticinesi) a commencé en 1997 à être active dans l'agritourisme. Elle a conduit un projet Regio Plus entre 1998 et 2003. Dès l'an 2000, il y a eu une directive limitée à cinq ans pour développer l'agritourisme. Le canton a pu participer aux frais de formation et d'investissements pour adapter les bâtiments et les équipements. Le Tessin fut le premier canton à offrir cette possibilité. Les subventions se montaient à 40% des frais au maximum et ne devaient pas dépasser 250'000 francs. 31 projets d'un montant total de 1,5 millions de francs ont été soutenus jusqu'en 2006. En comparaison, le soutien cantonal pour tout le secteur agricole durant cette même période se montait à 25 millions de francs. En premier lieu, ce sont les infrastructures pour la vente directe et l'hébergement qui ont été soutenues<sup>46</sup>. Le contenu de la directive a été intégrée dans la loi cantonale sur l'agriculture du 3 décembre 2002<sup>47</sup>.

## Valais

En Valais, c'est l'organisation Touruval qui s'est engagée en faveur de l'agritourisme. Cela a débouché sur une directive pour le soutien de l'agritourisme qui entra en vigueur le 1 juillet 2007<sup>48</sup>. Elle se base sur la nouvelle loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 8 février 2007 (art.3)<sup>49</sup>. Elle permet de soutenir les infrastructures mais également le marketing (art.7). Pour ce domaine, un contrat de prestation doté d'un montant de 250'000 francs a été signé avec la chambre valaisanne d'agriculture pour la promotion de l'agritourisme<sup>50</sup>.

## Autres cantons

Les autres cantons ne bénéficient pas d'instruments spécifiques pour favoriser l'agritourisme. Voici ci-dessous un bref panorama de l'évolution de quelques cantons dans ce domaine :

- Le canton du **Jura**, à l'art. 17 de sa loi sur le développement de l'espace rural du 20 juin 2001 note que : „pour maintenir une population forte dans l'espace rural, le can-

---

<sup>46</sup> [http://www.ti.ch/DFE/DE/SezA/temi\\_02/pubblicazioni/pub\\_ustat07/allegati/022\\_025.pdf](http://www.ti.ch/DFE/DE/SezA/temi_02/pubblicazioni/pub_ustat07/allegati/022_025.pdf)

<sup>47</sup> Communication orale de Giordano Motta.

<sup>48</sup> [http://www.vs.ch/NavigData/DS\\_68/M5837/de/Directive\\_agritourisme\\_D\\_27\\_06\\_07.pdf](http://www.vs.ch/NavigData/DS_68/M5837/de/Directive_agritourisme_D_27_06_07.pdf)

<sup>49</sup> Nr. 910.1.

<sup>50</sup> <http://www.agirinfo.com/articles/articles.php?action=det&id=2007-120>, Abrufdatum: 03.04.2008.

ton encourage des activités complémentaires“. Dans le décret correspondant, l'article 23 stipule : «Peuvent prétendre à des prêts et des subventions les projets qui ont pour but le développement d'une activité dans les domaines suivants : a) tourisme rural, b) artisanat, c) services. » La formulation est peu claire, notamment en ce qui concerne les montants affectés. Selon Monsieur Bernard Beuret<sup>51</sup> le budget 2008 dans ce domaine se monte à 235'000 francs. Environ deux cas par année sont soutenus, ce qui représente environ 40 à 50'000 francs. La Fondation rurale interjurassienne a mis en consultation en février 2008 un concept de l'agritourisme dans le canton du Jura et le Jura bernois<sup>52</sup>. De plus, un site internet avec une foire aux questions destiné aux prestataires intéressés a été développé<sup>53</sup>.

- Dans le canton de **Fribourg**, la loi sur l'agriculture du 3 octobre 2006<sup>54</sup>, art.16, chiffre 1f stipule qu'un prêt sans intérêts peut être octroyé pour la construction d'infrastructures liées à l'agritourisme. Pour l'instant aucune demande n'a été faite<sup>55</sup>.
- Le canton de **Neuchâtel** propose à peu près les mêmes conditions (loi n° 910.1 du 23.06.1997, art. 28 sur le tourisme rural). L'incitation est très faible. Depuis l'an 2000, début de l'incitation financière, 5 projets ont été soutenus et en 2007 un seul projet d'un montant total de 15'000 francs.<sup>56</sup>
- Le canton de **Lucerne** soutient des projets particulièrement novateurs, notamment dans le domaine de l'agritourisme, avec des fonds de la loterie. Mais selon Josef Blum du service de l'agriculture, il ne suffit pas de vouloir créer une activité, il faut que le projet se différencie de l'existant. Chaque année, 100'000 francs sont à disposition, mais seulement une petite partie est utilisée bien que l'information soit sur internet et fut diffusée par l'union des paysans. Le problème est selon M. Blum le manque d'innovation chez les agriculteurs et la mauvaise diffusion des bons exemples.
- Dans la loi sur l'agriculture du canton de **Berne**, l'art. 6 stipule : le canton peut soutenir des services innovants qui sont en lien direct avec l'agriculture et qui permettent d'acquérir un revenu annexe. L'agritourisme est mentionné comme une des mesures dans le plan directeur.
- Le canton de **Nidwald** connaît, depuis la révision de sa loi sur l'agriculture en 2002, une incitation „indirecte“ à l'agritourisme. A l'article 11 de la loi cantonale sur l'agriculture, la promotion des ventes est définie et les détails de l'application se trouvent au chapitre

---

<sup>51</sup> Communication orale du 14.03.2008.

<sup>52</sup> <http://www.frij.ch/documents/showFile.asp?ID=2523>, date du relevé: 03.04.2008.

<sup>53</sup> <http://www.frij.ch/CMS/default.asp?ID=428>, date du relevé: 03.04.2008.

<sup>54</sup> N° 910.1.

<sup>55</sup> Communication orale de Monsieur Jean-Paul Meyer, 05.06.2008.

<sup>56</sup> Communication orale de Monsieur Jürg Winkler, 04.06.2008.

20 et suivants de l'ordonnance<sup>57</sup>. Dans le budget, 75'000 francs sont prévus chaque année. Jusqu'à maintenant, 11 projets ont reçu un soutien<sup>58</sup>, ce qui est beaucoup si on prend en compte la surface agricole utile du canton.

- A **Obwald**, l'agritourisme est mentionné dans la vision cantonale sur l'agriculture et dans le nouveau plan directeur d'avril 2008 mais aucune mesure concrète n'est formulée.
- Dans le canton de **Soleure**, le chapitre 2, paragraphe 1, lettre d de l'ordonnance sur les aides à l'investissement dans l'agriculture (loi n° 924.12) stipule que les constructions en vue de la diversification de l'activité agricole et de ses domaines proches peuvent être soutenues. L'ordonnance est en vigueur depuis le 1 janvier 2008 et pour l'instant aucune demande n'est arrivée au canton<sup>59</sup>.
- Dans le canton de **Vaud**, l'art 9 de la loi sur l'agriculture (910.11) stipule que des prêts sans intérêts peuvent être octroyés pour la mise en place de logements destinés au tourisme rural. La somme totale des prêts accordés depuis 1997 est de 540'000 francs.<sup>60</sup>

### 5.5.3 Conclusion

En Suisse, l'agritourisme est fortement délaissé par la politique. Il manque des instruments concrets aussi bien au niveau fédéral que cantonal. Là où des mesures existent, comme par exemple l'article 44 de l'ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, elles sont mal connues et peu utilisées.

Il manque également de coordination entre les différents offices et leurs mesures proposées sont contradictoires. Le seco et l'OFAG favorisent l'agritourisme alors que la politique actuelle de l'ARE et des cantons dans le domaine des améliorations foncières le restreint.

Enfin, rappelons les bons exemples du Valais et du Tessin où des organisations paysannes ont fait pression sur le parlement pour ancrer l'agritourisme dans une loi cantonale.

La plupart des cantons romands ont une loi qui encourage l'agritourisme, mais les exploitations n'utilisent que peu les montants alloués. Un travail d'information sur les sources de fi-

---

<sup>57</sup> [http://www.nw.ch/de/verwaltung/aemter/welcome.php?amt\\_id=224&page=5&action=download&id=1839](http://www.nw.ch/de/verwaltung/aemter/welcome.php?amt_id=224&page=5&action=download&id=1839), date du relevé: 17.06.08.

<sup>58</sup> E-mail de Rainer Dipper, 17.06.2008.

<sup>59</sup> Communication orale d'Ulrich Schluemp, 17.06.2008.

<sup>60</sup> E-mail de René Neuenschwander, 06.06.2008

nancement possibles serait donc utile. En Suisse alémanique, il n'existe en général pas ce genre d'encouragement financier.

## 5.6 Les autres organisations qui soutiennent l'agritourisme

### 5.6.1 SANU, formation pour le développement durable<sup>61</sup>

Le sanu propose pour la première fois en automne 2008 une formation courte sur le tourisme proche de la nature dont une journée sur l'agritourisme. Cette formation est destinée à tout prestataire potentiel. Le cours coûte 3000.- francs pour 6 jours.

### 5.6.2 L'Aide suisse aux montagnards<sup>62</sup>

L'Aide suisse aux montagnards soutient entre autres des projets touristiques en régions de montagne. Voici quelques exemples de projets agritouristiques soutenus:

- Projet Chalais/Réchy VS: ferme pédagogique,
- Projet Gruyères FR: Bed and Breakfast,
- Projet Le Noirmont JU: une chambre pour le cavalier, un box pour le cheval,
- Projet Flerden GR: ferme pédagogique d'une jeune agricultrice.

## 5.7 Facteurs d'échecs de l'agritourisme<sup>63</sup>

Cinq hypothèses ont été formulées pour expliquer pourquoi l'agritourisme s'est peu développé en Suisse. Ces hypothèses ont été testées auprès de différents acteurs de l'agritourisme. Pour des raisons de confidentialité, toutes les affirmations sont anonymes.

Par manque de temps et de moyens financiers, il n'a pas été possible de faire une enquête qui soit correcte du point de vue statistique. Une enquête qualitative de personnes issues de différents contextes a quand même permis d'affiner les hypothèses. Les personnes suivantes ont été interviewées: 7 prestataires, 5 conseillères et conseillers agricoles ainsi qu'une personne

---

<sup>61</sup> <http://www.sanu.ch/html/angebot08/seminare/NU08TO-de.cfm>, date du relevé: 20.06.08.

<sup>62</sup> <http://www.berghilfe.ch/de/projekte/tourismus/uebersicht.htm>, date du relevé: 19.06.08.

<sup>63</sup> Beaucoup d'études ont été publiées sur le sujet mais la plus récente est celle d' Elmer et al. 2007.

de l'Union suisse des paysans (la liste des personnes interviewées se trouve dans le chapitre 11.4.1) Le choix des personnes s'est fait sur conseil de la vulgarisation agricole, mais aussi via des contacts personnels du rédacteur de l'étude. D'autres critères, comme une bonne répartition géographique ou une bonne connaissance du domaine ont été utilisés. Le choix des conseillères et conseillers agricoles s'est fait selon les régions qui ont un fort potentiel pour l'agritourisme mais où cette activité n'est encore que peu développée.

### ***Hypothèse 1: La structure de l'exploitation rend le développement de l'agritourisme difficile***

A part des facteurs liés à l'exploitation qui seront développés ci-dessous, une surcharge de travail en général pèse sur les exploitations et cela n'encourage pas à se lancer dans l'agritourisme. De plus, selon un conseiller agricole, il leur manque du temps pour réfléchir à l'avenir de leur exploitation et à envisager une activité agritouristique.<sup>64</sup>

### ***La structure de l'exploitation ne permet pas d'agrandissements ou de rénovation pour une activité agritouristique.***

Cette hypothèse a pu être en partie vérifiée. La grandeur et l'espace à disposition dépend bien sûr de la situation économique de l'exploitation mais aussi de son système de production. En effet, en montagne, les bâtiments sont plus petits, contrairement aux maisons de l'Emmental, du Jura ou de l'Engadine. Dans l'Oberland bernois, deux générations vivent sous le même toit, alors que dans le canton d'Uri, les exploitants et le bétail se déplacent durant la bonne saison<sup>65</sup>. Les maisons sont donc petites et il n'y a pas de places pour faire de l'hébergement. De plus, les bâtiments de plaine sont souvent vides lors de la période d'alpage. Il y aurait de la place mais personne pour accueillir les hôtes<sup>66</sup>. Le fait d'avoir aménagé des appartements a poussé certains à se lancer dans l'agritourisme.

La situation géographique de l'exploitation est aussi un facteur qui favorise ou non l'agritourisme. En effet, si on se situe au bord d'une autoroute ou trop proche d'une ville, le

---

<sup>64</sup> Information d'un conseiller agricole.

<sup>65</sup> Information d'un conseiller agricole.

<sup>66</sup> Information d'un conseiller agricole.

potentiel est peut-être inférieur. Etre proche d'un sentier connu<sup>67</sup> ou dans un endroit reculé mais ayant du charme peuvent être des éléments positifs. L'accessibilité en voiture joue également un rôle.

### ***Les moyens financiers manquent.***

Cette hypothèse ne peut pas être confirmée dans tous les cas<sup>68</sup>. Les exploitations commencent leurs activités à petite échelle et attendent de voir combien cette branche peut leur rapporter avant de se lancer totalement et de prendre des risques<sup>69</sup>.

L'incitation financière possible par l'article 44 de l'ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OAS) est peu connue. Mais ce soutien dépend également de la grandeur de l'exploitation, donc toutes n'y ont pas droit.

### ***L'agritourisme demande trop de travail.***

La charge en travail est difficilement estimable car il n'existe pas de chiffres. Les membres d'une organisation doivent respecter des standards, les non-membres organisent leur offre comme ils le souhaitent. Les prestataires sont en général conscients de la charge de travail et trouvent particulièrement stressant les jours où il y a changement de locataires<sup>70</sup>.

Mais il existe aussi des synergies : les hôtes peuvent devenir des clients pour la vente directe<sup>71</sup>. De manière générale, il ne faut pas sous-estimer la charge de travail car souvent les hôtes aiment avoir une visite d'exploitation ou une discussion avec les prestataires.

Bien que la révision de la LAT le permette, certains prestataires rechignent à donner du travail à l'extérieur (pour le nettoyage des chambres par exemple). Par contre, il y a moins de réticences dans l'engagement de personnel de service pour une fête ou une manifestation spéciale.<sup>72</sup>

---

<sup>67</sup> Information d'une prestataire.

<sup>68</sup> Information eines landwirtschaftlichen Beraters.

<sup>69</sup> Information einer Anbieterin und einer landwirtschaftlichen Beraterin.

<sup>70</sup> Information de deux prestataires.

<sup>71</sup> Information d'un prestataire.

<sup>72</sup> Information d'une conseillère agricole.

Les avis diffèrent si le fait de craindre une charge de travail trop lourde est un frein ou non. Une conseillère agricole pense que bien souvent les prestataires débutants n'en sont pas conscients.

De plus, la main-d'œuvre familiale devient rare, les partenaires allant souvent travailler à l'extérieur et les exploitations se spécialisent de plus en plus, ce qui laisse peu de marge de manœuvre en termes de capacités de travail<sup>73</sup>.

### ***La rentabilité espérée est faible***

Il faut distinguer ici deux types de prestataires. Les uns font dès le départ des calculs et ont une idée claire de la rentabilité possible, les autres ne font aucune projection financière.

### ***Hypothèse 2 : le marketing et la communication entre les différents acteurs sont insuffisants.***

#### ***La communication entre les prestataires ou organisations de prestataires et les offices de tourisme ne fonctionne pas.***

Plusieurs prestataires ont parlé de leur expérience avec l'association « Ferien auf dem Bauernhof ». Selon ces prestataires,

- le rapport prix-prestation ne convient pas
- les taxes de réservation sont élevées, surtout pour des offres de vacances courtes ou de week-end
- le premier contact téléphonique qui est très important pour motiver le client ne peut pas se faire par le système de réservation de la Reka
- il est interdit de faire de la promotion privée et de contacter personnellement les clients.

La collaboration avec les offices de tourisme est jugée bonne, mais les prestataires se plaignent que ce sont toujours eux qui doivent aller vers les offices de tourisme et pas le contraire.

Une amélioration de la collaboration entre les organisations de prestataires serait également souhaitable. Tant „Ferien auf dem Bauernhof“ que „tourisme-rural.ch“ prétendent être des or-

---

<sup>73</sup> Information d'un conseiller agricole.

ganisations nationales, si bien qu'elles sont en concurrence. La collaboration avec „Aventure sur la paille“ pourrait également se développer car dormir sur la paille peut être un complément des autres offres d'hébergement.

***La communication avec les exploitations voisines ne fonctionne pas et il est difficile de créer des réseaux et/ou de se partager le travail.***

Cette thèse est partiellement confirmée, car il existe de bons exemples de collaboration comme l'association RundumBern. Mais de manière générale, les exploitations qui n'ont pas la possibilité d'héberger leurs hôtes mais qui proposent des activités intéressantes pourraient plus collaborer avec des exploitations qui ont mis l'accent sur l'hébergement.<sup>74</sup>

***Hypothèse 3 : l'agritourisme n'intéresse pas les exploitants agricoles.***

Cette thèse pose la question des motivations à se lancer dans l'agritourisme. Souvent, ce ne sont pas des raisons financières, mais plutôt l'envie de rencontrer du monde qui pousse une exploitation à se lancer dans l'agritourisme.

Certaines fois, ce sont des questions de personnalité qui freinent le développement d'une activité agritouristique. L'exploitant n'a pas envie d'accueillir du monde, il ne se sent pas à l'aise en tant que prestataire touristique. Les cours de formation à l'agritourisme sont peu fréquentés, en Suisse centrale par exemple. Un quart des agriculteurs sont très conservateurs et ne veulent pas se lancer dans le tourisme.

***Etre surchargé, non merci!***

La plupart des prestataires interviewés sont contents avec leur charge de travail actuelle, mais trouvent que c'est la limite maximale. La publicité se fait par le bouche à oreille, les prestataires font peu de promotion et ne sont pas non plus intéressés à devenir membre d'organisations de prestataires.

La situation est différente chez les prestataires qui se lancent dans l'activité. Ces derniers ont de la peine à s'intégrer à un réseau et sont intéressés par une plate-forme de marketing.

---

<sup>74</sup> [http://www.raumplanung.uni-dortmund.de/pz/download/Bericht%05\\_03.pdf](http://www.raumplanung.uni-dortmund.de/pz/download/Bericht%05_03.pdf), p. 12.

### ***Il est plus facile de trouver un emploi à l'extérieur***

Pour trouver un revenu annexe, la tendance est plutôt à trouver un emploi à l'extérieur de l'exploitation. Le revenu est en général supérieur à celui que l'on pourrait générer sur l'exploitation et surtout, l'argent tombe à la fin de chaque mois.<sup>75</sup> Cela ne se vérifie néanmoins pas partout. Si par exemple, la ferme est éloignée des grands centres, cela ne vaut peut-être pas la peine. Dans certaines régions, il est aussi plus difficile de trouver un emploi à l'extérieur de l'exploitation.

### ***Hypothèse 4: L'offre ne correspond pas aux besoins du client***

Les membres affiliés à une organisation doivent respecter un certain standard, alors que les non membres font ce qu'ils veulent. Donc l'hypothèse 4 n'est pas valable pour tous les prestataires.

### ***La qualité de l'offre est insuffisante***

Une conseillère agricole a pu citer des exemples où la qualité (propreté, ambiance générale) de l'offre était insuffisante. Un autre conseiller souhaiterait qu'un signe de qualité (indépendant des organisations de prestataires) soit développé, par exemple par la vulgarisation agricole. Aux Grisons, cela s'est fait et chaque ferme est visitée avant d'apparaître sur le catalogue.<sup>76</sup>

### ***L'offre n'est pas assez orientée vers les différents publics cibles.***

Il n'y a pas eu d'études en Suisse mais les attentes des différents groupes-cibles de l'agritourisme ne devraient pas être très différentes des attentes des clients autrichiens ou allemands. Les offres entre fermes se ressemblent, les prestataires n'ont pas défini leurs spécificités propres et le public-cible n'est souvent pas connu.

Une conseillère agricole pense que certaines personnes recherchent le calme et des endroits retirés pour se reposer ou travailler et que cette clientèle pourrait être une cible pour l'agritourisme.

---

<sup>75</sup> Information d'une conseillère agricole.

<sup>76</sup> [http://www.plantahof.ch/fileadmin/user\\_upload/beratung/Fachthemen/Agrotourismus/schlafmstroh.pdf](http://www.plantahof.ch/fileadmin/user_upload/beratung/Fachthemen/Agrotourismus/schlafmstroh.pdf), date du relevé: 27.03.2008.

## **Hypothèse 5: Des facteurs externes freinent le développement de l'agritourisme**

### ***La vulgarisation agricole n'est pas assez orientée vers les besoins des prestataires.***

Les cours de formation sont nombreux mais peu fréquentés. En général les membres d'organisation doivent suivre des cours. Par contre les prestataires non affiliés échappent à ces canaux.

Les prestataires interrogés ont eu ponctuellement recours à la vulgarisation agricole et ont été satisfaits de la prestation. Ils ont également apprécié l'échange informel entre prestataires. Les conseillers agricoles sont aussi critiques par rapport à leurs prestations. Souvent, le pourcentage dévolu à l'agritourisme est faible alors que le domaine est large.

### ***Des conditions cadres (LAT, lois cantonales) trop restrictives freinent l'agritourisme.***

L'application de la LAT et de son ordonnance diffère selon les cantons. A Berne, l'application est assez stricte et est définie dans l'art. 24d1 LAT (habitations agricoles)<sup>77</sup>. Ces directives restreignent par exemple le nombre de nouveaux vélux, ce qui, dans un cas précis, a posé beaucoup de problèmes.<sup>78</sup> Le canton de Zürich applique également l'art 24 de la LAT de façon restrictive<sup>79</sup>.

### ***On ne parle pas assez de l'agritourisme dans les médias.***

Il faut différencier ici entre la presse agricole et la presse générale. La presse agricole communique vers les paysans et éveille l'intérêt de prestataires potentiels, tandis que la presse grand public s'oriente plus sur les clients potentiels et devrait plus parler d'agritourisme.

Dans la presse agricole, il est beaucoup question d'agritourisme. Est-ce une bonne chose ou non? Les avis divergent. Un conseiller agricole pense qu'il y a un long chemin entre lire un article et se lancer dans l'agritourisme et qu'il est toujours utile d'informer sur les possibilités de se diversifier. Un prestataire par contre trouve que l'agritourisme est souvent présenté comme la panacée, alors que ce n'est pas le cas.

---

<sup>77</sup> [http://www.jgk.be.ch/site/agr\\_bauen\\_gestaltungsgrunderstatze\\_24d1.pdf](http://www.jgk.be.ch/site/agr_bauen_gestaltungsgrunderstatze_24d1.pdf), date du relevé: 27.03.2008.

<sup>78</sup> Information d'un prestataire.

<sup>79</sup> Information d'une conseillère agricole.

Les personnes interviewées ne se sont pas exprimées sur la présence de l'agritourisme dans la presse grand public. Cela prouve que l'agritourisme y est peu présent et qu'il faudrait y remédier.

## 5.8 Facteurs de succès

Les hypothèses suivantes ont été élaborées :

### ***Hypothèse 1: L'élaboration et le suivi d'un business plan et d'un concept marketing est une condition essentielle pour avoir du succès.***

Un prestataire devrait définir précisément son produit, ses public-cibles et ses spécificités (ce qui le différencie du voisin). Il devrait aussi faire une prévision de la rentabilité de sa future activité.

Les prestataires interviewés sont satisfaits de leur activité (bonne fréquentation). Ils ne souhaitent pas plus de clients car la charge de travail est déjà à la limite du supportable.

Débuter dans l'agritourisme, acquérir des clients, s'insérer dans des réseaux est par contre plus difficile. Il faut du temps et de la ténacité.<sup>80</sup> Une fois le portefeuille client établi, les prestataires ne font plus de promotion.

### ***Hypothèse 2: L'activité agritouristique doit être une branche de l'exploitation à part entière.***

Dans certains cas, l'agritourisme reste une activité annexe. Les prestataires ne tiennent pas une comptabilité séparée et n'ont aucune idée du rapport temps investi/rentabilité. Ils ne comptent pas non plus les heures qu'ils passent avec le client, alors que cela fait partie du travail. Mais il existe aussi des exploitations qui ont une idée très claire de la rentabilité de leur activité.

---

<sup>80</sup> Information d'une prestataire.

***Hypothèse 3: Une attitude positive des milieux touristiques envers l'agritourisme est nécessaire.***

Le canton des Grisons est un bon exemple. Un contrat de collaboration existe entre „Graubünden Ferien“ et le centre de vulgarisation de Plantahof. Ce dernier informe tous les paysans qu'ils ont la possibilité de paraître sur le site de „Graubünden Ferien“. Les offres agritouristiques sont donc facilement téléchargeables sur internet.

A d'autres endroits, comme au Tessin par exemple, la collaboration tourisme/agritourisme est plus difficile. Ticino Turismo a refusé d'éditer un catalogue commun avec l'Unione Contadini Ticinesi. Une prestataire a aussi expliqué qu'il lui a fallu faire de nombreuses demandes auprès de l'office de tourisme avant que son offre soit vraiment prise au sérieux.

Le problème réside dans la structure de offices de tourisms. Ce sont généralement de petits bureaux qui ne sont parfois pas au courant de l'actualité. Mais il ne faut pas leur jeter la pierre, car ce n'est pas à eux de décrypter une offre dispersée. Certaines écoles d'agriculture montrent également peu d'intérêt pour l'agritourisme. Personne n'en a la charge et si c'est le cas, ce n'est qu'une petite partie de l'activité d'un conseiller.

***Hypothèse 4: Des critères de qualité unifiés et une signalisation claire aiderait le client à s'y retrouver.***

Dans les pays qui ont du succès avec l'agritourisme, la signalisation est claire et standardisée, ce qui permet au client d'identifier rapidement les offres agritouristiques. En Suisse, ce n'est pas le cas, chaque organisation a son propre logo. La création d'un label unique serait souhaitable.

Pour permettre au client de comparer les offres, plusieurs pays ont mis en place un système de classification comme il en existe pour les hôtels. Ce système de classification est indépendant des organisations de prestataires.

***Hypothèse 5: Orienter l'offre vers des public-cibles définis***

Lors de la mise en place de l'offre, il faut bien prendre en compte les besoins des clients potentiels. En général, ils cherchent à se détacher du quotidien, du calme, la possibilité de voir des animaux et de la nature et enfin des possibilités d'activités (faisables en famille).

### **Hypothèse 6: Il faut une plateforme de coordination en Suisse**

Il manque en Suisse une structure qui rassemble l'offre dispersée. Les tâches de cette structure seraient:

- Développement de l'offre
- Gestion des prestataires et acquisition de nouveaux prestataires
- Promotion et recherche de clients
- Elaboration de statistiques
- Gestion de la qualité
- Formation des prestataires
- Soutien de projets (financièrement et coaching),
- Communication
- Plate-forme de discussion

L'étude de Sidali (2007) a mis en évidence de grosses différences entre les facteurs de succès tels que les estimaient les prestataires et les facteurs de succès énumérés ci-dessus.

Selon le prestataire, pour avoir du succès, il faut avant tout s'engager, créer une bonne ambiance, prendre du temps avec les clients et avoir du plaisir à recevoir. Par contre, selon les chercheurs, le temps passé à la promotion a plus d'influence sur le succès que l'engagement personnel.

## **5.9 Résumé des facteurs d'échec**

- Des facteurs liés à l'exploitation:

- Grandeur et localisation de la ferme, possibilité d'aménagements
- Situation financière de l'exploitation
- Charge supplémentaire en travail pas gérable. Réticences à donner du travail à l'extérieur

- Manque de communication et de moyens marketing

- Des facteurs liés à la personnalité du prestataire :

- Peu d'intérêt
- Le paysan ne se sent pas l'âme d'un hôte

- Peur d'investir
- Le paysan n'a pas l'esprit entrepreneur
- Manque de collaboration :
  - Entre les prestataires, entre les organisations, avec les offices de tourisme
  - Structures dispersées, individualisme des prestataires
- Facteurs externes:
  - Manque de temps de conseillers agricoles, cours peu fréquentés
  - D'autres sources de revenus sont plus sûres et plus faciles à trouver
  - Les incitations financières de la Confédération et des cantons sont peu connues
  - L'agritourisme n'intéresse pas les cantons
  - Attitude méfiante des offices de tourisme
  - Les organisations de prestataires n'expliquent pas assez ou ne proposent pas assez d'avantages pour les membres
  - Pas de standards dans l'offre, absence d'un label unique
  - L'offre n'est pas segmentée en fonction des publics cibles
  - Application sévère de la LAT dans certains cantons
  - Peu d'échos dans les médias.

## 5.10 Résumé des facteurs de succès

- Elaboration et suivi d'un business plan et d'un concept marketing
- Activité agritouristique en tant que branche de l'exploitation à part entière
- Attitude positive des milieux touristiques envers l'agritourisme
- Critères de qualité et signalisation unifiés
- Offre en fonction de publics-cibles définis
- Plate-forme de coordination nationale.

## 6 Situation à l'étranger

### 6.1 France

#### 6.1.1 Chiffres-clés

L'agritourisme en France est peu développé. L'intérêt des agriculteurs pour les activités de diversification est faible. En comparaison avec d'autres pays, il existe en France beaucoup d'organisations de prestataires. Selon la statistique agricole, la France compte en 2005 567'136 exploitations agricoles. 88'629 exploitations font de la vente directe. 17'471 (3,1 %) des exploitations proposent des activités agritouristiques, parmi lesquelles 2'671 font de la restauration, 11'927 de l'hébergement et 6'108 une autre activité.<sup>81</sup> En comparaison avec les chiffres de 1988, toutes ces activités ont diminué. Ceci est dû notamment à la disparition des exploitations en général. La part des prestataires agritouristiques par rapport au nombre total d'exploitants a un peu augmenté. Il y a de grosses différences entre régions. Les Hautes Alpes connaissent le plus haut taux de prestataires (9% des exploitations), suivis de la Lozère et de l'Ardèche (6%), et enfin les Alpes-de-Haute-Provence (5 %).<sup>82</sup>

#### ***Peu d'offres marchandes***

Le tourisme rural quant à lui englobe 8 millions de lits. Les offres non marchandes (proposées par des privés à leur famille, par ex.) sont incluses dans ce chiffre. La moitié des offres de lits se trouvent donc dans le milieu rural. Moins de 2 millions sont des lits marchands. A peine 400'000 lits ont un label et enfin 150'000 lits avec label se trouvent sur des fermes.

---

<sup>81</sup> <http://agreste.maapar.lbn.fr/ReportFolders/ReportFolders.aspx> → enquête structure des exploitations, ensemble des exploitations, tableaux thématiques déclinés par région → indicateurs divers en 2005.

<sup>82</sup> <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur107-2.pdf>, date du relevé: 19.06.2008.

La proportion d'agritourisme dans le tourisme rural est donc faible. La plupart des hébergements en milieu rural sont des résidences secondaires de citadins. En 2005, le tourisme rural représentait :<sup>83</sup>

- 75% de la surface du pays,
- 30% de la demande touristique nationale,
- 50% de l'offre nationale d'hébergements,
- 20% des dépenses touristiques,
- 28% des nuitées touristiques (chiffre de 1999).

### 6.1.2 Rappel historique<sup>84</sup>

Les ministères de l'agriculture et du tourisme, en collaboration avec les organisations agricoles, tentent depuis les années cinquante de développer le tourisme rural. Il y a d'abord eu un soutien pour les agriculteurs qui souhaitaient aménager des chambres d'hôtes. En 1955, la première chaîne „Gîtes de France“ fit son apparition.

Depuis 1980, l'offre stagne. Le nombre d'exploitations qui pratiquent l'agritourisme représente 2 à 3 % du nombre total des exploitations. Les paysans français voient leur rôle avant tout dans la production de denrées alimentaires et sont sceptiques face aux activités de diversification. L'agritourisme est souvent pratiqué par des personnes qui ne viennent pas de l'agriculture.

L'agritourisme s'est développé avant tout le long des côtes, dans les Alpes et les Pyrénées. L'agritourisme s'est aussi développé proche des villes. Il s'agit plutôt de vente directe et de fermes pédagogiques que d'hébergements.

---

<sup>83</sup> [http://www.tourisme.gouv.fr/finavd/dossiers/taz/att00002082/tourisme\\_rural07.pdf](http://www.tourisme.gouv.fr/finavd/dossiers/taz/att00002082/tourisme_rural07.pdf), date du relevé 06.06.2008

<sup>84</sup> Selon François Lefebvre, CNASEA, 10.03.2008.

### 6.1.3 Structures actuelles

#### ***Quelques produits labellisés***

Les labels des organisations respectent un règlement national qui définit la classification, les mesures de sécurité, la propreté et les contrôles.

#### ***Bienvenue à la ferme***<sup>85</sup>

Cette association a été créée en 1988 par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Elle est partenaire de Gîtes de France. Elle propose une large palette d'activités et possède une charte de qualité:

- Hébergement: Camping à la ferme, Chambres d'hôtes, Gîte Rural, Ferme de séjour,
- Restauration: Ferme auberge, Goûter à la ferme, Produits de la ferme,
- Activités: Découverte de la ferme, Ecole à la ferme, ferme équestre, ferme pour la chasse.

En 2007, l'association comptait 5'600 agriculteurs membres (en 1995, 3'000 et en 2002, 4'000). En 2002, 6 millions de clients ont fait appel à Bienvenue à la ferme.

#### ***Accueil paysan***<sup>86</sup>

Le réseau « Accueil paysan » a été créé en 1987. Les membres sont en général de petites exploitations qui proposent sept produits :

- Table paysanne,
- Gîte paysan,
- Chambre paysanne,
- Auberge paysanne,
- Camping et aires paysans,
- Accueil d'enfants,
- Relais paysan (gîte de groupe).

---

<sup>85</sup> <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com>, date du relevé 05.03.2008.

<sup>86</sup> <http://www.accueil-paysan.com/Pages/presentation.html>, date du relevé 05.03.2008.

En 2008, le réseau compte 700 membres en France et 150 dans 22 autres pays. Le réseau est organisé en 15 bureaux régionaux et 35 bureaux départementaux.

### **Fédération Nationale des Gîtes de France<sup>87</sup>**

La fédération a été créée en 1955 et possède 95 relais en France et 4 à l'étranger (Londres, Frankfurt, Copenhague et Amsterdam), et 97 „Relais“ dans les départements. Elle propose 8 activités qui respectent une charte de qualité :

- gîte rural,
- gîtes thématiques : pêche, panda, neige, chasse ...,
- chambres et gîtes, classés par standards,
- chambre d'hôtes,
- chambres avec tables d'hôtes,
- gîte d'étape, gîte de séjour,
- campings et aires naturelles de camping,
- chalets-loisirs,
- gîtes pour enfants,
- gîtes pour jeunes.

Elle fédère 43'000 prestataires, parmi lesquels 25% d'agriculteurs et propose 58'000 possibilités de logements.<sup>88</sup> Trente personnes travaillent au siège principal.

Les centrales de réservation se trouvent dans les régions. Gîtes de France est la plus grande chaîne en France. Elle édite 11 guides nationaux et aussi des guides régionaux.

### **Autres produits labellisés**

- Clévacances,
- Baladhôtels,
- Logis de France,
- Rando'Plume,
- Relais et Hôtels St-Pierre,
- Huttes de France.

---

<sup>87</sup> <http://www.gites-de-france.com>, date du relevé 05.03.2008.

<sup>88</sup> <http://www.europeanrtcongress.org/new/hellio.ppt>, date du relevé 07.03.2008.

## **Conclusion**

L'agritourisme a une moindre importance en France. C'est plutôt le tourisme rural qui attire les foules. Des organisations nationales possédant des antennes régionales gèrent le marketing. L'offre respecte des standards nationaux. Pour le client potentiel de l'agritourisme, il est assez difficile de s'y retrouver, car il existe beaucoup d'organisations qui souvent ne différencient pas clairement tourisme rural et agritourisme.

### **6.1.4 Cadre légal et mesures d'incitation**

#### **Cadre légal**

##### **Agriculture**

La nouvelle loi sur l'agriculture (loi d'orientation agricole) entrée en vigueur en 1999, pose les fondements d'une agriculture qui prend en compte les attentes de la société. On y parle notamment de multifonctionnalité.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche veut promouvoir le développement d'offres touristiques, à travers les contrats territoriaux d'exploitation (CTE).<sup>89</sup>

##### **Aménagement du territoire<sup>90,91</sup>**

La zone agricole est définie dans l'art. R 123-7 du code de l'urbanisme. Si, par exemple dans le cadre du lancement d'une activité agritouristique, un bâtiment n'a pas changé d'affectation, une autorisation de construire suffit. Si, par contre, il y a changement d'affectation, il faut une expertise (art. L 123-3-1).

Le terme „chambre d'hôte“ est protégé depuis peu et désigne les établissements qui ne proposent pas plus de 5 chambres.

---

<sup>89</sup> Pour plus d'informations : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr), ainsi qu'un discours du ministre de l'agriculture: [http://agriculture.gouv.fr/sections/press\\_e/discours/discours-de-jean-glavy-aux-journees-nationales-agritourisme-tourisme-et-cte](http://agriculture.gouv.fr/sections/press_e/discours/discours-de-jean-glavy-aux-journees-nationales-agritourisme-tourisme-et-cte)

<sup>90</sup> [http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_methodologique\\_Zone\\_A\\_2\\_colonnes\\_.pdf](http://ddaf.isere.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_methodologique_Zone_A_2_colonnes_.pdf), date du relevé: 19.06.08.

<sup>91</sup> Information d'Isabelle Aslahé, Chambre d'Agriculture de la Somme in Amiens, e-mail du 09.06.2008.

## **Mesures d'incitation**

### **Union européenne**

Le programme FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) propose des soutiens au développement de l'agritourisme dans tous les pays européens. En France, les montants suivants sont prévus pour la période 2007-2013: Diversification des activités des ménages agricoles (n° 311): 2,54 millions d'euros ; Promotion des activités touristiques (n° 313): 8,16 millions d'euros.

La région a le pouvoir de définir les critères de soutien et de distribuer l'argent. En général, les critères se ressemblent d'une région européenne à l'autre. En France, le prestataire doit faire partie d'une organisation reconnue par la Commission Régionale pour le Tourisme Rural. Les soutiens agricoles se montent à 30% des coûts d'investissement, et parfois à 35% (jeunes agriculteurs par ex.). Les soutiens des milieux touristiques varient entre 40 et 80% des coûts d'investissements.<sup>92</sup>

### **France**

Les soutiens sont distribués par les départements et les régions et il n'y a pas d'unité.

Les agriculteurs peuvent également faire un « plan d'amélioration matérielle » pour des activités touristiques et peuvent recevoir des prêts spéciaux de modernisation (maximum 72'000 euros par unité de travail, resp. 144'000 euros par exploitation).<sup>93</sup>

Un soutien est aussi possible pour un agriculteur à temps partiel, aux conditions suivantes:

- Au moins 50% du revenu total doit provenir de l'exploitation agricole (le revenu de l'agritourisme compris),
- Au moins 25 % du revenu total doit venir de l'exploitation agricole au sens strict du terme,
- Le temps passé hors de l'exploitation ne doit pas dépasser 50% du temps total de travail.

---

<sup>92</sup> [http://www.landes.pref.gouv.fr/file\\_pdf/EUROPE/FEADER.pdf](http://www.landes.pref.gouv.fr/file_pdf/EUROPE/FEADER.pdf), date du relevé : 13.03.2008.

<sup>93</sup> [http://www.cnasea.fr/accueil/domaines/fiches\\_in fo/pam.html](http://www.cnasea.fr/accueil/domaines/fiches_in fo/pam.html),  
[http://www.agri02.com/pages/Dossier/dossier\\_detail.php?IdD=132](http://www.agri02.com/pages/Dossier/dossier_detail.php?IdD=132), date du relevé 06.03.2008.

### 6.1.5 Enseignements pour la Suisse

En France, le tourisme rural est un secteur important mais pas l'agritourisme. Les prestataires sont dispersés dans plusieurs organisations et il existe beaucoup d'incitations financières mais qui ne sont pas très transparentes. Pour obtenir un soutien, le prestataire doit être membre d'une organisation.

## 6.2 Autriche

En comparaison internationale, c'est l'Autriche qui sert de modèle pour l'agritourisme. Selon un sondage, seul 2 % des personnes interviewées ne connaissaient pas cette forme de tourisme.<sup>94</sup>

### 6.2.1 Chiffres clé

En 2005, le tourisme en Autriche représentait 29,3 millions d'arrivées (« Ankünfte ») et 6,5 % du produit intérieur brut. Le chiffre d'affaires se montait à 19 Mrd. €.<sup>95</sup>

Le recensement agricole est la base des statistiques sur l'agritourisme. Le dernier recensement a eu lieu en 2005, auprès des 13'208 exploitations (en tout il y a 189'591 exploitations, donc cela représentait 7 %) qui font du tourisme et proposent des activités.<sup>96</sup> Le nombre de lits n'est recensé que tous les dix ans<sup>97</sup>. En 1999, 15'473 exploitations proposaient 169'888 lits, ce qui correspondait à un septième des offres autrichiennes. 43% des prestataires qui offrent ces lits sont des auberges de moins de 10 lits. Le chiffre d'affaires total de „Urlaub am Bauernhof“ est estimé à 1,0 voire 1,2 milliard d'euros dont la moitié se fait sur des exploitations agricoles. Selon une estimation des milieux touristiques, la branche „Vacances à la ferme“ assure en Autriche 23'000 places de travail.

---

<sup>94</sup> Cizek et al. 2007, 88.

<sup>95</sup> Gattermayr 2006, 54.

<sup>96</sup> Republik Österreich 2006, 71.

<sup>97</sup> Embacher 2008, 2.

### 6.2.2 Rappel historique

Une des raisons du bon développement de l'agritourisme en Autriche est la faible quantité d'hôtels disponibles après la Seconde guerre mondiale. Les vacances à la ferme ont donc une longue tradition et déjà au 19<sup>ème</sup> siècle les citadins passaient leurs vacances à la campagne.

A la fin des années quatre vingt, le ministre de l'agriculture Josef Riegler redéfinit la stratégie de l'agriculture autrichienne. Sous le titre « le chemin écologique et social » (Ökosozialer Weg<sup>98</sup>), un soutien accru a été octroyé aux petites exploitations qui tentent de se diversifier.

L'offre en agritourisme s'est modifiée entre 1999 et 2005. Le nombre d'exploitations de la catégorie « Privatquartiere auf Bauernhöfen » a diminué, alors que le nombre d'établissement avec des appartements de vacances a augmenté.<sup>99</sup> En 1990, le nombre total d'établissements était de 21'000. En 2010, ce nombre devrait baisser de 10 à 12'000. Cette diminution est due probablement au fait que pendant les années phares, beaucoup d'exploitations ont proposé des chambres, mais qu'à l'heure actuelle, elles ne sont plus prêtes à investir ou à se former.<sup>100</sup>

### 6.2.3 Structures actuelles

#### *Urlaub am Bauernhof*<sup>101</sup>

L'agritourisme en Autriche est dominée par une seule organisation, l'association „Urlaub am Bauernhof“ et ses antennes régionales dans les Bundesländer. L'association compte 3'200 membres qui proposent 38'000 lits. Le nombre de nuitées se montait en 2005 à 4,2 millions.<sup>102</sup>

Urlaub am Bauernhof publie un catalogue national à 100'000 exemplaires et des catalogues thématiques („handicapés“, „équitation“, „bio et santé“, „enfants“). Ces catalogues spécialisés

---

<sup>98</sup> E-mail de Hans Embacher, responsable d' „Urlaub am Bauernhof“ en date du 01.04.2008.

<sup>99</sup> Flury 2007.

<sup>100</sup> E-mail de Hans Embacher, responsable d' „Urlaub am Bauernhof“ en date du 01.04.2008.

<sup>101</sup> [www.farmholidays.com](http://www.farmholidays.com), date du relevé: 27.02.2008.

<sup>102</sup> Embacher 2008, 2.

représentent 47 % des établissements.<sup>103</sup> Des échanges d'expériences par thème sont organisés.

Voici les principales activités de „Urlaub am Bauernhof“:

- Gestion de la marque „Urlaub am Bauernhof“,
- Edition des catalogues
- Classification des offres
- Edition d'un prospectus,
- Gestion des clients et envoi de mailings
- Collaboration avec des partenaires du commerce de détail et de l'industrie agroalimentaire.

## 6.2.4 Cadre légal et mesures incitatives

### **Bases légales**<sup>104</sup>

Urlaub am Bauernhof est une activité légale, mêlant la restauration à l'hébergement (mais limitée à 10 lits). C'est une activité qui comporte la location de chambres (maximum 10 lits), la restauration, la vente de boissons non alcoolisées et de boissons alcoolisées du domaine. Cette activité doit rester annexe et ne doit pas être industrielle (communication agricole du 15 février 1997 : 2). Si on dépasse 10 lits, on entre dans la catégorie « logeur professionnel ». Il est aussi possible de ne faire que de l'hébergement (sans petit déjeuners ou repas) et ne pas être soumis aux taxes de la branche hôtelière. Dans ce cas, on entre dans la catégorie „maison de vacances“. Dans la statistique, les maisons de vacances sur des fermes ne sont pas séparées des autres maisons de vacances.

---

<sup>103</sup> Embacher 2008, 21.

<sup>104</sup> [http://www.uni-graz.at/geowww/geo/geoweb\\_magazin\\_artikel\\_detail.php?recordID=104](http://www.uni-graz.at/geowww/geo/geoweb_magazin_artikel_detail.php?recordID=104), date du relevé: 21.04.2008.

## Mesures d'incitation

### Mesures du ministère de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement et de l'eau<sup>105</sup>

Le soutien à l'agritourisme consistait jusqu'en 2006 à distribuer des montants aux organisations agricoles et à l'association Urlaub am Bauernhof. Les soutiens couvraient 40 à 75% des coûts. Depuis l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne en 1995, il est possible d'obtenir des soutiens (30% des coûts) pour des constructions. Mais le plus important fut la volonté politique de développer l'agritourisme (cf chap. 6.6.2).

Les soutiens financiers ont changé depuis l'entrée en vigueur du programme FEDER<sup>106</sup>. Le soutien aux organisations agricoles et à l'association principale se monte à 80% des coûts et tombe sous la mesure 313. Cette mesure contient en Autriche une directive spéciale appelée « programme pour le développement de l'espace rural » dont les buts sont d' « améliorer et de professionnaliser la commercialisation de l'agritourisme, de développer la qualité et les marchés et de participer à des foires suprarégionales aussi bien en Autriche qu' à l'étranger. »

La mesure 313 permet encore des soutiens aux constructions rurales (max 40% des coûts), en particulier dans les domaines suivants :

- Investissements techniques et constructions dans des bâtiments destinés à l'agritourisme et investissements pour développer des activités;
- Investissements pour des constructions ou de l'équipement destinés à loger et à restaurer des hôtes.

Pour les années 2007-2013, un montant total de 10,2 millions d'euros est disponible pour le développement de l'agritourisme et un montant de 17,1 millions d'euros pour la diversification.<sup>107</sup>

---

<sup>105</sup> Selon Gertraud Pichler, E-mail du 16.05.08.

<sup>106</sup> Fonds européen agricole pour le développement rural, [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/de/oj/2005/l\\_277/l\\_27720051021de00010040.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/de/oj/2005/l_277/l_27720051021de00010040.pdf), date du relevé: 21.04.2008.

<sup>107</sup> [http://www.source.asso.fr/fileadmin/source/telechargements/agritourisme\\_en\\_autriche.pdf](http://www.source.asso.fr/fileadmin/source/telechargements/agritourisme_en_autriche.pdf), date du relevé: 12.03.2008.

### **Soutiens du ministère de l'économie et du travail<sup>108</sup>**

Le ministère de l'économie et du travail („BMWA“), en tant que responsable du tourisme, a toujours soutenu l'association « Urlaub am Bauernhof ». Les projets suivants ont été soutenus :

- Concept de marketing et concept organisationnel
- Exposition itinérante „projets de collaboration“
- Concept pour l'avenir de l'association
- Evaluation et nouvelle orientation stratégique de "Urlaub am Bauernhof".

L'association Urlaub am Bauernhof et le BMWA collaborent actuellement sur le projet "Urlaub am Bauernhof 2011-2020: Beitrag zur strategischen Tourismusausrichtung des BMWA und zu Internationalisierungsbemühungen" .

### **6.2.5 Enseignements pour la Suisse**

- L'offre autrichienne est regroupée au sein d'une seule organisation.
- Cela permet d'engager des professionnels dans la communication et la commercialisation.
- La plupart des prestataires se sont spécialisés sur une clientèle cible
- L'organisation centrale fait des actions marketing et mandate régulièrement des analyses de marché.
- Depuis 1990, il y a une volonté politique claire pour développer l'agritourisme.
- Le produit „Urlaub am Bauernhof“ est reconnu des milieux touristiques et cela grâce à 20 ans de travail professionnel et de lobby de la part de l'association.

Une étude du département de l'agriculture de la Bavière<sup>109</sup> a étudié les différences de succès rencontré par l'agritourisme en Allemagne et en Autriche. La façon de grouper les prestataires est la même dans les deux pays mais l'organisation des prestataires est beaucoup plus connue et présente en Autriche. Les facteurs de succès suivants ont été répertoriés :

- La classification est nationale (5 catalogues à thème),
- La collaboration avec le tourisme est intensive,
- Le marketing, la commercialisation et la présence sur internet sont professionnelles ([www.tiscover.at](http://www.tiscover.at)),

---

<sup>108</sup> Selon Frau Walburga Einicher, E-mail du 11.04.2008.

<sup>109</sup> Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft 2004, 13.

- Les organisations paysannes se concentrent sur la défense de leurs intérêts, le soutien aux membres, l'assurance qualité et l'amélioration de leur image,
- Urlaub am Bauernhof est un thème clé de la promotion touristique de l'Autriche,
- Les membres d'Urlaub am Bauernhof sont listés sur le portail [www.farmholidays.com](http://www.farmholidays.com), géré par [www.tiscover.at](http://www.tiscover.at).

### **6.2.6 Remarques critiques**

L'agritourisme autrichien est souvent citée en exemple, mais la Suisse souhaite-elle vivre la même évolution? Quelques éléments critiques sont présentés ci-dessous.

#### ***Que reste-t-il d'agricole dans „Urlaub am Bauernhof“?***

En Autriche, l'activité d'hébergement a largement dépassé l'activité agricole dans les agritourismes. A certains endroits, l'agritourisme correspond à un hôtel à la campagne, avec un zoo à côté.

#### ***Quel développement pour les zones hors des zones à bâtir?***

Les mesures d'aménagement du territoire sont très libérales en Autriche. Il y a peu de contraintes pour construire hors des zones à bâtir, en comparaison avec la Suisse ou les autres pays voisins. Cette évolution se fait au détriment du paysage et de l'utilisation du sol (mitage du territoire).

Bien qu'en Suisse, les contraintes en matière d'aménagement du territoire soient fortes, il existe un consensus sur la séparation entre zones à bâtir et les autres zones.

## 6.3 Province autonome de Bolzano / Tyrol du Sud

La province de Bolzano appartient à l'Italie mais a un statut de province autonome, ce qui explique la différence d'évolution de l'agritourisme, si on compare avec les autres régions italiennes.

### 6.3.1 Chiffres-clé

Pour obtenir un soutien financier, le prestataire doit être membre de l'association „Roter Hahn“ (le coq rouge). La majorité des prestataires sont donc membres (pour plus de détails, voir le chapitre 6.3.3.)

Le chiffre d'affaires d'une ferme qui pratique l'agritourisme provient à 46,8% de l'agritourisme. 28,2% du temps de travail y est consacré.<sup>110</sup>

### 6.3.2 Rappel historique<sup>111</sup>

L'agritourisme s'est développé dans le Tyrol du Sud au début des années soixante. Les changements structurels affectaient déjà l'agriculture cette époque. De nouvelles sources de revenus étaient recherchées. Le ministre de l'agriculture de l'époque, Peter Brugger, a largement contribué à l'essor de l'agritourisme, en l'intégrant dans la planification économique et l'aménagement du territoire. L'agritourisme fut dès lors officiellement reconnu comme activité annexe et entra dans la loi en 1973. Le développement de l'agritourisme a aussi été soutenu par l'église catholique et l'association des paysans du Tyrol du Sud.

Des cours de formation continue furent offerts dès le début des années soixante. En 1970, une étude montra que l'agritourisme avait contribué à améliorer le revenu des paysans.

---

<sup>110</sup> Provincia Autonoma di Bolzano 2007, 8.

<sup>111</sup> Selon Rainer, 2006, 8-11.

### 6.3.3 Structure actuelle

#### **Roter Hahn**

L'association des paysans du Tyrol du Sud déposa en 1999 la marque „Roter Hahn“ pour les exploitations qui pratiquaient les vacances à la ferme. Dès 2003, cette marque désigne également les buvettes et les produits du terroir.

En 2006, l'organisation comptait 3'063 exploitations. 2'506 d'entre elles proposaient un logement à la ferme. La province de Bolzano comptait en 2001, 26'285 exploitations. 9,5 % d'entre elles proposent donc de l'hébergement, ce qui représente 19'658 lits (9 % de tous les lits du Tyrol du Sud) et 1,5 million de nuitées (5 % de toutes les nuitées). Le chiffre d'affaires atteignait en 2004, 40 millions d'euros. La branche est en évolution constante depuis 1989. « Roter Hahn » édite un catalogue à 90'000 exemplaires et fait de la promotion dans les régions germanophones et italophones ainsi qu'en Hollande et Belgique. L'association collabore avec la société de marketing du Tyrol du Sud.<sup>112</sup>

#### ***www.bauernhof-urlaub.it***

Il existe en parallèle de l'organisation officielle Roter Hahn, un autre répertoire d'offres agritouristiques qui liste des membres de Roter Hahn et des non membres. Ces derniers n'ont pas le droit à des soutiens financiers mais ne souhaitent pas pour autant être membres.

### 6.3.4 Cadre légal et mesures incitatives

#### ***Bases légales***<sup>113</sup>

La loi du Tyrol du Sud fait la différence entre des exploitations qui pratiquent les vacances à la ferme et les autres exploitations qui ont une activité annexe. L'article 108 de la loi sur le territoire du 2 juillet 2007 permet que 250 m<sup>3</sup> en plus du volume d'habitation maximal de 1000 m<sup>3</sup> peuvent être octroyés à des fins agritouristiques, à condition que le prestataire soit

---

<sup>112</sup> [www.jura2010.ch/content\\_files/s\\_dtirol\\_hj.kienzl.pdf](http://www.jura2010.ch/content_files/s_dtirol_hj.kienzl.pdf), <http://www.camcom.bz.it/5365.pdf>, date du relevé : 06.03.2008.

<sup>113</sup> Buser, 2004.

inscrit le répertoire de la province. La construction de nouveaux bâtiments n'est par contre pas permise.

### **Incitations**

Le plan régional de développement agricole (ordonnance 1257/99 de l'UE) distribue la majorité des soutiens à l'agritourisme.

Maximum 80'000 euros sont octroyés par exploitation pour une période de cinq ans. En 2004, le soutien moyen par exploitation s'est monté à 36'000 euros. Dans le plan d'action „Développement dans l'espace rural“ de 2002-2006<sup>114</sup>, un montant de 2,7 millions d'euros (dont 0,9 millions provenant de l'UE) en faveur de l'agritourisme était prévu. Selon Monsieur Claudio Sordini du département pour les fonds structurels agricoles de la province de Bolzano, un montant supérieur a été octroyé. 9,8 millions d'euros ont été répartis sur 274 prestataires. Une somme semblable est prévue pour les années 2007-2013.<sup>115</sup>

Des soutiens sont aussi prévus dans la loi n° 57 du 14 décembre 1988.<sup>116</sup> La province tient un répertoire des prestataires. Etre inscrit dans ce répertoire est une des conditions pour obtenir du soutien financier.

Les mesures suivantes sont soutenues :

- Construction ou rénovation d'appartements de vacances, de chambre, de cuisines et de buvettes ;
- Construction ou rénovation des installations sanitaires
- Installations et matériel pour buvettes et salles à manger

Les conditions suivantes sont requises:

- Le demandeur doit être exploitant agricole,
- L'agriculture doit avoir la prépondérance (en temps de travail consacré) par rapport à l'activité vacances à la ferme,
- 6 chambres ou 4 appartements de vacances au maximum,

---

<sup>114</sup> [http://www.provinz.bz.it/landwirtschaft/3106/downloads/deutsch/01\\_Text/19\\_Ma%DFnahme\\_Nr.5.pdf](http://www.provinz.bz.it/landwirtschaft/3106/downloads/deutsch/01_Text/19_Ma%DFnahme_Nr.5.pdf), date du relevé: 06.03.2008.

<sup>115</sup> [http://www.provinz.bz.it/landwirtschaft/3106/publ/publ\\_getreso.asp?PRES\\_ID=87546](http://www.provinz.bz.it/landwirtschaft/3106/publ/publ_getreso.asp?PRES_ID=87546), page 285ss., date du relevé: 06.03.2008.

<sup>116</sup> sur : <http://lexbrowser.provinz.bz.it>.

- Maximum 40 UGB,
- Cours obligatoire de 50 heures sur l'agritourisme.

Le soutien se monte au maximum à 40'000 euros par exploitation, mais au maximum 60% des coûts<sup>117</sup>. En 2004, le montant moyen octroyé par exploitation était de 16'000 euros.

Selon des estimations de la province de Bolzano, chaque lit a un rendement brut de 650 euros par année et demande 3,75 jours de travail. Comme en règle générale les soutiens vont à la création de lits, une exploitation proposant 8 lits génère un revenu accessoire de 5'200 euros et le temps de travail consacré à acquérir ce revenu accessoire est de 30 jours.<sup>118</sup>

### 6.3.5 Enseignements pour la Suisse

- La province tient un répertoire des prestataires, ce qui permet de faire des statistiques.
- L'état soutient fortement l'agritourisme
- La province s'occupe du Controlling et du Reporting des mesures de soutien.

## 6.4 Allemagne

### 6.4.1 Chiffres clé

Le dernier recensement des prestataires date de 1999. A l'époque, il y avait 471'980 exploitations agricole en Allemagne. 14'746 ou 3,1 % faisaient de l'hébergement. 105'843 lits ont été recensés.<sup>119</sup>

Avec 72,5 % des gens qui connaissent les vacances à la ferme, ce secteur a une bonne notoriété mais reste quand même en dessous de celle de l'Autriche.<sup>120</sup>

En 2005, 1,3% des vacanciers de plus de 13 ans avaient fait des vacances à la ferme, ce qui correspond à 830'000 clients qui sont restés minimum 5 jours. Le chiffre est en réalité plus

---

<sup>117</sup> Exposé du 17 janvier 2005 de Dr. Albert Wurzer, directeur de l'agriculture, des techniques d'information, et du cadastre de la province de Bolzano.

<sup>118</sup> Provincia Autonoma di Bolzano 2007, 81.

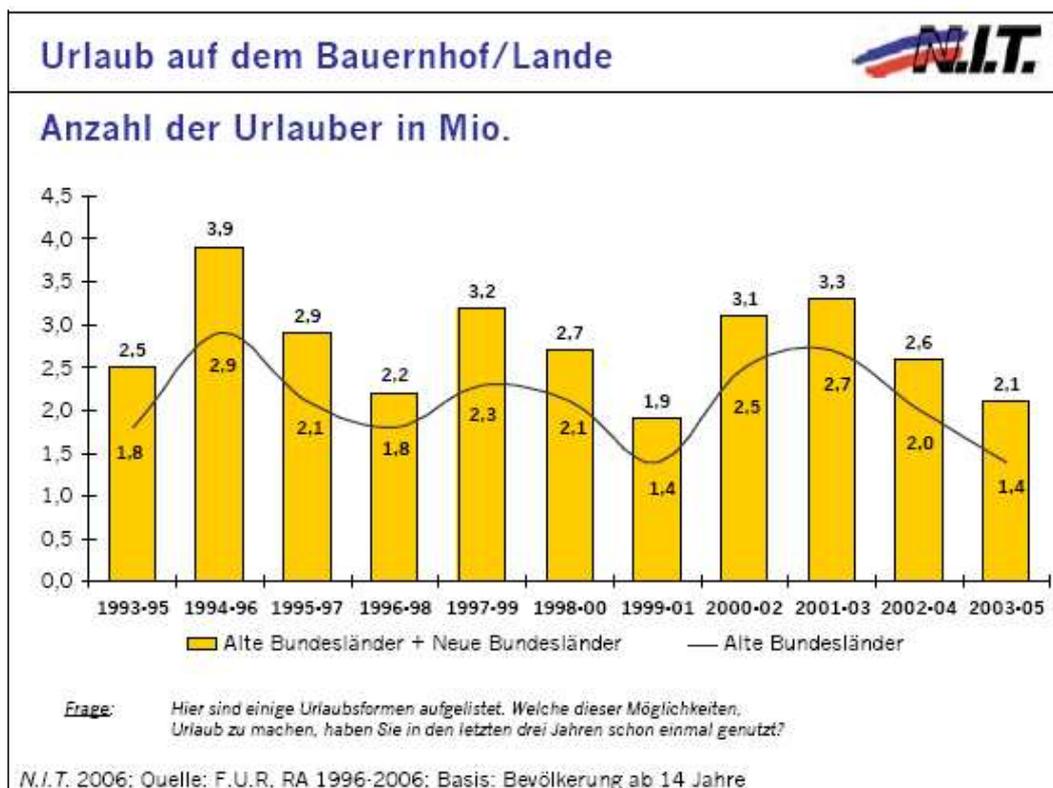
<sup>119</sup> Office national des statistiques 1999.

<sup>120</sup> Mayer et al. 2007.

élevé car les enfants de moins de 14 ans ne sont pas recensés. 38 % des vacances à la ferme se font en compagnie d'enfants. Le volume total du secteur est estimé à 1,6 millions de visiteurs.<sup>121</sup> Chaque personne dépense en moyenne 575 euros, ce qui fait un chiffre d'affaires de 920 millions d'euros.<sup>122</sup>

Le nombre de clients pour le tourisme rural et l'agritourisme a baissé ces dernières années. Cela est dû probablement à la concurrence accrue des autres destinations (vols bon marché, croisières, etc.)<sup>123</sup>.

**Figure 16 : Nombre de clients de l'agritourisme et du tourisme rural**



Source: Grimm et al. 2006: 8

<sup>121</sup> Grimm et al. 2006, 11.

<sup>122</sup> Grimm et al. 2006, 8.

<sup>123</sup> Grimm et al. 2006, 9.

Cette étude recense également les personnes qui seraient intéressées à faire de l'agritourisme/tourisme rural pour la période 2006-2008. Le chiffre dépasse de trois fois le nombre de clients de la période 2003-2005. Les auteurs de l'étude voient donc encore une grande marge de manoeuvre pour augmenter la demande via des offres ciblées et une bonne communication.<sup>124</sup>

C'est en Bavière que l'on trouve le plus d'offres agritouristiques. En 2007, il y avait 7'000 fermes qui pratiquaient l'agritourisme et généraient 11,5 millions de nuitées.<sup>125</sup>

#### 6.4.2 Rappel historique<sup>126</sup>

L'agritourisme en Allemagne débuta également avant la deuxième guerre mondiale, époque où les citadins cherchaient de la nature pour se reposer. Après la deuxième guerre mondiale, de nombreux réfugiés habitaient sur des fermes. Les paysans avaient donc l'habitude d'accueillir du monde. Suite au retrait des réfugiés, les paysans commencèrent l'agritourisme. En 1972, la première association de prestataires fut créée en Basse Saxe. Cette association se nommait „die Arbeitsgemeinschaft Urlaub & Freizeit auf dem Lande e.V.“. Cette association a beaucoup développé l'agritourisme et a créé les produits „Heuhotels“ (hôtels en paille), les cafés à la ferme, les fermes équestres, et certains packages dans les années quatre-vingt. L'association a également participé à la création du groupement national pour les vacances à la ferme en 1991.

#### 6.4.3 Structures actuelles

##### ***Groupement national des vacances à la ferme et du tourisme rural en Allemagne<sup>127</sup>***

Cette association regroupe toutes les organisations de prestataires des différents Bundesländer. Elle fut créée en 1991 et poursuit les buts suivants:

---

<sup>124</sup> Grimm et al. 2006, 10.

<sup>125</sup> <http://www.bauernhofurlaub.com/?gclid=CMvMq8f4zZECFSHpXgodYkHqyQ>, date du relevé : 26.02.2008.

<sup>126</sup> Selon entretien téléphonique avec Elke Boggasch, 20.05.2008.

<sup>127</sup> [www.bauernhofurlaub-deutschland.de](http://www.bauernhofurlaub-deutschland.de), date du relevé: 06.03.2008.

- Promotion des vacances à la ferme et des autres formes de tourisme rural
- Partenaire pour les questions de tourisme rural au niveau national
- Défense des intérêts des prestataires envers la politique et les autres institutions,
- Conseil des membres,
- Relations publiques,
- Marketing,
- Promotion de la qualité, via la collaboration avec la fédération allemande du tourisme et par la préparation de séminaires pour les prestataires.

### **Centrale pour les vacances à la campagne<sup>128</sup>**

La centrale pour les vacances à la campagne est une maison d'édition pour les thèmes agritourisme et vente directe qui fut créée en 1955. Elle s'occupe de commercialiser les vacances à la ferme et le tourisme rural en Allemagne et publie un guide sur les vacances à la ferme en Allemagne, Autriche, Italie, France, Danemark, Pologne, Pays Bas, Espagne et Suisse. Elle gère également un site internet avec plus de 3'500 offres (dont 2'200 se trouvent en Allemagne) et édite le magazine « Hof Direkt » qui vise les prestataires allemands et autrichiens de vente directe. Elle publie aussi des catalogues, comme « Urlaub auf dem Bauernhof, Raus aufs Land » regroupant 2500 adresses en Allemagne, ou « Raus in die Berge », recueil de 350 adresses dans le Baden-Württemberg, en Bavière, en Autriche, au Tyrol du Sud et en Suisse.

Selon les informations de Madame Hoitz, la centrale n'a que six adresses en Suisse. Alors qu'en Autriche la collaboration avec « Urlaub auf dem Bauernhof » fonctionne bien, l'association suisse « Ferien auf dem Bauernhof » a refusé de collaborer, parce qu'elle souhaitait avoir l'exclusivité de ses membres (communication orale du 05.03.2008).

### **La société allemande d'agriculture (DLG = union des paysans allemands)<sup>129</sup>**

La promotion de l'agritourisme est l'une des tâches de cette organisation. Elle publie depuis 40 ans le catalogue « Urlaub auf dem Bauernhof » qui rassemble 1400 adresses et également le guide « Fit on Farm ». La société octroie des labels de qualité pour des exploitations qui pratiquent l'agritourisme.

---

<sup>128</sup> [www.bauernhofurlaub.com](http://www.bauernhofurlaub.com), date du relevé : 05.03.2008.

<sup>129</sup> <http://www.dlg.org/de/landwirtschaft/landtourismus/katalogurlaubbauernhof.html>, date du relevé : 04.03.2008.

La DLG commercialise depuis 1998 en collaboration avec la centrale allemande du tourisme (DZT) des offres des vacances à la ferme aux Pays Bas, en Belgique et en Grande Bretagne.<sup>130</sup> La DLG gère également le site internet : [www.landtourismus.de](http://www.landtourismus.de).

### ***ECEAT (European Centre for Eco Agro Tourism) Allemagne, association pour le tourisme doux et l'agriculture écologique***<sup>131</sup>

Comme en Suisse, il existe une association regroupant des agriculteurs biologiques pratiquant l'agritourisme. Cette association ne collabore pas non plus avec les autres organisations de prestataires.

### ***D'autres associations***

Il existe encore en Allemagne d'autres associations, qui sont actives au niveau régional ou sur certains segments, comme par exemple des fermes santé ou des fermes pour les familles. Mais seulement 7% des exploitations appartiennent à ces associations.<sup>132</sup>

### ***Association « Urlaub auf dem Bauernhof in Bayern »***<sup>133</sup>

Cette association a été créée en 1991 et comprend 2'000 membres ou 30 % des exploitations bavaoises qui font de l'agritourisme. Sur internet on peut trouver 1'200 adresses. Les activités principales de l'association sont : observation des trends et des tendances du secteur tourisme rural, développement et positionnement de la marque « Urlaub auf dem Bauernhof in Bayern ».

Les domaines suivants sont aussi traités :

- Travail de relations publiques pour faire connaître les vacances à la ferme,
- Etude de questions clés touchant au tourisme rural,
- Collaboration avec la fédération du tourisme de Bavière, afin d'intégrer les vacances à la ferme dans le tourisme en général,
- Soutien lors de réunions d'échanges d'expériences entre prestataires,

---

<sup>130</sup> Bundesministerium für Verbraucherschutz, Ernährung und Landwirtschaft 2001, 15.

<sup>131</sup> [www.eceat.de](http://www.eceat.de), date du relevé: 03.03.2008.

<sup>132</sup> Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft 2004, 29.

<sup>133</sup> [www.bauernhof-urlaub.com](http://www.bauernhof-urlaub.com), date du relevé : 03.03.2008.

- Relais des demandes des prestataires envers les instances officielles
- Soutien aux efforts de qualité faits par les prestataires
- Edition des catalogues régionaux.

#### 6.4.4 Cadre légal et incitations financières

##### **Bases légales**<sup>134</sup>

Les informations importantes pour l'agritourisme se trouvent dans le « Baugesetzbuch » (loi sur la construction). De même qu'en Suisse, on différencie zone à bâtir des autres zones, en Allemagne on fait la différence entre domaine intérieur (« Innenbereich ») et domaine extérieur (« Aussenbereich »).

Les conditions pour construire se trouvent dans le chapitre 35 du „Baugesetzbuch“ et traitent les questions de construction dans le domaine extérieur. Une construction est permise « si elle sert à une exploitation agricole ou forestière et ne couvre qu'une petite partie de la surface agricole »<sup>135</sup>. Cette réglementation limite des évolutions comme vécues en Autriche, où l'agritourisme est pratiqué sur des fermes qui n'ont plus d'activité agricole.

##### **Mesures incitatives**<sup>136 137</sup>

Après plusieurs années d'indifférence face à l'agritourisme, des soutiens sont maintenant possibles sur la base de l'ordonnance FEDER de l'Union européenne. Les mesures 311 (diversification) et 313 (développement du tourisme) concernent entre autres l'agritourisme. Les soutiens nationaux varient entre 158 millions d'euros et 213 millions d'euros.<sup>138</sup> Depuis 2007, les exploitations doivent noter, dans les tableaux sur les formations des revenus, les revenus engendrés par l'agritourisme. Aucun chiffre n'est encore disponible et les mesures d'application varient d'un Bundesland à un autre.

---

<sup>134</sup> Selon Gabriel Baum, Landesanstalt für Entwicklung der Landwirtschaft und des ländlichen Raumes, Schwäbisch Gmünd, E-mail du 22.05.08.

<sup>135</sup> § 35, Abs. 1, Nr. 1 du „Baugesetzbuch“.

<sup>136</sup> [http://www.bmelv.de/cln\\_045/nn\\_749972/sid\\_F09678244317A9C90EFC4F4A8CA29764/DE/04-Landwirtschaft/Foerderung/2007/Diversifizierung.html\\_nnn=true](http://www.bmelv.de/cln_045/nn_749972/sid_F09678244317A9C90EFC4F4A8CA29764/DE/04-Landwirtschaft/Foerderung/2007/Diversifizierung.html_nnn=true), date du relevé 07.03.2008.

<sup>137</sup> Selon Frau Rosenauer du BMELV, exposé 523, 07.03.2008.

<sup>138</sup> <http://www.leaderplus.de/leaderplus/download.cfm?uuid=000AEC8646E616B383116521C0A8D816>, date du relevé: 10.03.2008.

Le but de ces soutiens est de faire des « investissements pour la diversification » et seules les exploitations dont plus de 25% de leur chiffre d'affaires est réalisé dans l'agriculture peuvent les obtenir.

Les soutiens ont pour but :

- de soutenir les exploitations situées dans des régions où les conditions naturelles et structurelles ne permettent pas une production rentable
- de maintenir des exploitations dans l'espace rural
- de renforcer l'économie régionale.

Les investissements qui génèrent un revenu supplémentaire et qui permettent l'agritourisme sont soutenus. Il s'agit par exemple de:

- Investissement pour l'accueil à la ferme d'une capacité maximale de 25 lits,
- Investissements dans des services ayant un but social, d'entretien du paysage, au service d'une commune (par ex. café à la ferme, service traiteur, soins aux personnes âgées).

L'aide correspond à **25% des investissements nécessaires** (règlement de l'ordonnance De-minimis de l'UE). L'aide qu'une exploitation peut obtenir est **de 200'000 euros pour 3 ans**.

De 2000 à 2006, le Baden-Württemberg avait un programme de promotion des investissements dans l'agriculture<sup>139</sup> qui faisait de l'agritourisme un de ses points forts. En Bavière<sup>140</sup>, des apports jusqu'à 20% du total des investissements peuvent être octroyés mais maximum 80'000 euros pour des constructions.

---

139

<http://www.landwirtschaft-mlr.baden-wuerttemberg.de/servlet/PB/show/1046526/MEPL%20Investitionen%20in%20landwirtschaftlichen%20Betrie eben.pdf>, date du relevé: 10.03.08.

140 <http://www.stmlf.bayern.de/agrarpolitik/programm/foerderweg weiser/24022/>, date du relevé : 07.03.2008.

### 6.4.5 Enseignements pour la Suisse

La situation de l'agritourisme en Allemagne peut être qualifiée de satisfaisante. Des améliorations sont nécessaires dans le domaine du marketing et de la coordination de l'offre<sup>141</sup>, mais les prestataires sont déjà bien organisés. La collaboration entre l'union des paysans DLG et la centrale du tourisme est bonne.

## 6.5 Italie

### 6.5.1 Chiffres-clés

La statistique agricole 2007 recense les chiffres 2005 de l'agritourisme. 15'327 exploitations parmi les 1,7 millions d'exploitations (0,9 %) font de l'agritourisme. Par rapport à 2004, le nombre a augmenté de 9,3 %. Les provinces de Bolzano et de Trento détiennent le record avec 2'865 prestataires (6,5 % des exploitations) suivi de la Toscane (3'527 exploitations, donc 4,3 % du total). Le nombre total de lits est de 84'137. Il n'existe pas de chiffres sur le chiffre d'affaires, seule une estimation de Agriturist (880 millions d'euros). 2'000 exploitations font Ecole à la ferme.<sup>142</sup>

### 6.5.2 Rappel historique

### 6.5.3 Structures actuelles

Les principales organisations sont Agriturist, Terranostra et Turismo Verde et forment l'association faîtière Anagritur. Il existe trois associations de paysans en Italie, ce qui explique l'existence de ces trois associations pour l'agritourisme.

---

<sup>141</sup> [http://www.raumplanung.uni-dortmund.de/pz/download/Berichtf05\\_03.pdf](http://www.raumplanung.uni-dortmund.de/pz/download/Berichtf05_03.pdf), page 83 s. date du relevé: 01.04.2008.

<sup>142</sup> D'autres informations sur : [http://www.turismoverde.it/index.php?COD\\_PAG=612](http://www.turismoverde.it/index.php?COD_PAG=612)

**Anagritur<sup>143</sup>**

Anagritur est née de la fusion des trois organisations citées ci-dessus et représente 80 % de l'agritourisme italien. La fusion date de 1981. L'association compte parmi ses activités, de la recherche et de l'accompagnement de projets, du conseil aux organisations, du travail administratif et, depuis peu, des activités de marketing. De 1998 à 2003, elle a organisé les journées nationales de l'agritourisme en Toscane et en Ombrie.

**Agriturist<sup>144</sup>**

Agriturist est une association nationale pour l'agritourisme, l'environnement et le territoire et appartient à la « Confederazione Generale dell'Agricoltura Italiana ». Cette association a été créée en 1965, compte actuellement 5'000 membres et s'occupe d'agritourisme, d'environnement et de promotion des produits et des vins locaux. Agriturist a contribué à l'élaboration des lois nationales et régionales sur l'agritourisme.

Les outils de promotion de cette association sont le catalogue annuel en langue italienne, le catalogue « Landurlaub in Italien » en allemand, le site internet [www.agriturist.it](http://www.agriturist.it) et la centrale de réservation « Farm Holidays ». Agriturist publie également tous les deux mois le magazine « Agrituristi ».

**Terranostra<sup>145</sup>**

Terranostra est une association qui poursuit les mêmes buts qu'Agriturist. Elle appartient à la « Confederazione Nazionale Coltivatori Diretti » et fut créée en 1973. Elle soutient les exploitations qui se lancent dans l'agritourisme et suit des projets pour développer l'espace rural, respectant la nature et le paysage. Elle est plus axée sur l'écologie qu'Agriturist. Terranostra a des relais dans les différentes régions d'Italie.

---

<sup>143</sup> [www.anagritur.com](http://www.anagritur.com), date du relevé: 29.02.2008.

<sup>144</sup> [www.agriturist.it](http://www.agriturist.it), date du relevé: 29.02.2008.

<sup>145</sup> [www.terranostra.it](http://www.terranostra.it), date du relevé: 29.03.2008.

### **Turismo Verde<sup>146</sup>**

Turismo Verde propose les mêmes activités qu' Agriturismo et Terranostra.

### **Autres organisations de prestataires<sup>147</sup>**

Trois portails sont présentés ci-dessous, mais il en existe encore beaucoup d'autres :

[www.agriturismo.com](http://www.agriturismo.com) présente des offres agritouristiques et publie des brochures destinées à des prestataires débutants.

[www.agriturismo.net](http://www.agriturismo.net) est un portail regroupant les offres de Toscane principalement, alors que [www.agriturismovacanze.net](http://www.agriturismovacanze.net) présente des offres autour du lac de Garde.

## **6.5.4 Mesures incitatives**

Selon Agriturismo<sup>148</sup>, l'Italie est le seul pays qui possède une loi sur l'agritourisme (loi n° 730 du 5 décembre 1985, qui fut remplacée par la loi n° 96 du 20 février 2006)<sup>149</sup>. Le terme « agriturismo » est défini dans la loi et comprend : l'hébergement, la restauration, la dégustation de produits et des activités (randonnées, équitation, activités en collaboration avec les offices de tourisme). En parallèle, il y a aussi des lois provinciales.

L'Etat différencie les soutiens à l'agritourisme et au tourisme rural. Le temps de travail consacré à l'agritourisme ne doit pas dépasser le temps consacré à l'activité agricole. Chaque année, la durée d'exploitation des agriturismes est limitée. Les produits proposés doivent provenir au minimum à 50% de l'exploitation, et pour 30% le paysan doit s'approvisionner dans les autres fermes de la région.<sup>150</sup>

---

<sup>146</sup> [www.turismoverde.it](http://www.turismoverde.it), date du relevé : 29.02.2008.

<sup>147</sup> Une présentation de différents sites internet se trouve sur [http://www.centoare.it/agriturismo\\_in\\_rete.asp](http://www.centoare.it/agriturismo_in_rete.asp), Abru datum 14.03.2008.

<sup>148</sup> in Rothenbacher und Keller 2006, 20.

<sup>149</sup> Le texte de loi se trouve sur : <http://www.agriturist.it/agriturist.php?IdCategoria=3&IdSottomenu=81&IdSottoSottoMenu=683>.

<sup>150</sup> Rothenbacher und Keller 2006, 20.

Il n'y a pas de chiffres sur le soutien global à l'agritourisme, car souvent c'est un soutien parmi d'autres au sein d'un projet. Il est donc difficile de séparer les contributions. Le soutien maximal par exploitation est de 200'000 euros (communication orale de Raffaella Di Napoli, 06.03.2008).

D'autres lois permettent d'octroyer du financement pour l'agritourisme :

- Loi pour la promotion des jeunes agriculteurs (n° 441/98),
- Loi pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes (n° 215/92), prévoyant des contributions pour des initiatives dans le tourisme (jusqu'à 60% des coûts d'infrastructures et 40% pour la vente directe et d'autres prestations).
- Loi pour la promotion de l'esprit d'entreprise dans l'agriculture (n° 135/97), qui contient entre autres des mesures pour l'agritourisme.<sup>151</sup>

### 6.5.5 Enseignements pour la Suisse

Une étude de l'institut italien d'économie rurale (INEA), datée de 2001, fait les constats suivants :

- Davantage de clients italiens, du fait de l'augmentation des clients étrangers. Un afflux de clients étrangers pourrait peut-être aussi inciter les Suisses à pratiquer l'agritourisme en Suisse.
- Provenance des clients étrangers: Angleterre, Allemagne, Suisse.
- Pas de centrale de réservation.
- Nécessité de segmenter l'offre pour toucher les différents public-cibles.
- Consensus autour du terme „agritourisme“ car défini dans la loi. Cela facilite le développement d'une stratégie commune à tous les acteurs.

---

<sup>151</sup> <http://www.centoare.it/article.asp?id=177>

## 6.6 Résumé, tableau

**Tableau : Survol des données sur l'agritourisme en Suisse et dans les pays voisins.**

Rubriques	Suisse	Allemagne	Autriche	Tyrol du Sud	Italie	France
Nombre d'exploitations agricoles au total	63'627 (2005)	370'800 (2007)	189'591 (2005)	26'285 (2001)	1,7 millions (2005)	567'136 (2005)
Exploitations avec hébergement	3'771 (2005)		13'208 (2005)	2'506 (2006)	15'327 (2005)	17'471 (2005)
% des exploitations qui font de l'hébergement	5,9		7,0	9,5	0,9	3,1
Lois sur l'aménagement du territoire	LAT, OAT	Baugesetzbuch, en particulier l'art 35	Compétences des Bundesländer	Landesraumordnungs-gesetz, Art. 108	aucun	Code de l'urbanisme
Programmes d'incitation financière	LAgr, OAS, programmes cantonaux	FEDER	FEDER, soutien des organisations de prestataires	FEDER	FEDER	FEDER, Contract territorial d'exploitation
Soutien maximal par exploitation		200'000 euros en 3 ans	200'000 euros en 3 ans	80'000 euros en 5 ans	200'000 euros en 3 ans	200'000 euros en 3 ans

Source : interne

## 7 Recommandations

Le chapitre ci-dessous présente des mesures qui pourraient améliorer la situation de l'agritourisme en Suisse. Ces recommandations découlent des chapitres précédents et ont été approfondis lors d'un atelier regroupant les principales organisations de prestataires, des conseillers en tourisme rural et des représentants de l'administration fédérale (liste au chapitre 11.4.2).

Les recommandations sont groupées en cinq thèmes : législation ; création d'une plate-forme nationale ; formation et conseils ; mesures orientées « client » ; collaborations. Pour chaque mesure, une organisation a été nommée responsable.

### 7.1 Législation

Des changements ont eu lieu ces dernières années dans ce domaine mais il reste encore du travail. Voici quelques propositions :

- Reconnaissance de l'activité agritouristique comme une activité agricole
- Reconnaissance de l'activité agritouristique dans les plans directeurs
- Application de la loi sur l'aménagement du territoire de façon à ne pas freiner l'agritourisme
- Récolte de données statistiques sur l'agritourisme
- Création d'une loi sur le tourisme
- Renforcement de l'agritourisme dans la législation cantonale.

#### 7.1.1 Reconnaissance de l'agritourisme dans le système des UMOS

L'unité de main-d'oeuvre standard (UMOS) est une unité qui permet de calculer les paiements directs sur une exploitation. Actuellement, les prestations agritouristiques ne sont pas exprimées en UMOS.

En 2005, dans le cadre de la consultation pour la réforme de la politique agricole 2011 (PA 2011), le SAB, l'Union suisse de paysans, AGORA et d'autres organisations avaient

proposé de modifier l'article 3 de la loi sur l'agriculture pour que l'agriculture englobe également les activités para-agricoles. Cette demande a aussi été faite lors du débat sur la définition de l'exploitation agricole (réhaussement de la limite UMOS) dans la LDFR.<sup>152</sup>

Le Parlement a refusé cette proposition. La commission de l'économie et des redevances du Conseil national a déposé un postulat en 2007. Le Conseil fédéral a répondu qu'il réfléchirait à la question dans le cadre de la consultation de la nouvelle loi sur le développement territorial prévue en hiver 2008.<sup>153</sup>

Il faut maintenant s'assurer que cela soit bien le cas et discuter au préalable avec les organisations concernées.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
1	Les activités agritouristiques doivent pouvoir être exprimées en UMOS.	Introduction du thème dans la consultation sur la nouvelle loi sur le développement territorial et dans la commission qui traite le sujet.	USP	Avant le début de la consultation sur la nouvelle loi.

### 7.1.2 Loi et ordonnance sur l'aménagement du territoire

Dans la législation sur l'aménagement du territoire, ce sont les conditions pour construire hors des zones à bâtir qui posent problème. La révision de la LAT prévoit d'alléger ces conditions et de laisser plus de marge de manoeuvre aux cantons. Il est donc important de sensibiliser les responsables cantonaux de l'aménagement du territoire au thème de l'agritourisme. Dans certains cantons, il est par exemple interdit de construire une cuisine et des sanitaires hors des zones à bâtir.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
2	Prise en considération de la diversification des activités agricoles dans la révision de	Introduction du thème dans la consultation sur la nouvelle loi sur le développe-	USP, SAB	Pendant la consultation de la loi sur le

<sup>152</sup> Département de l'économie 2006, pages 6, 22 et 23.

<sup>153</sup> [http://www.parlament.ch/d/Suche/Seiten/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20073006](http://www.parlament.ch/d/Suche/Seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20073006), date du relevé: 17.06.08.

	la LAT	ment territorial et dans la commission qui traite le sujet.		développement territorial
3	Elaboration de conditions favorables à la diversification dans l'agriculture dans l'application de la loi	Influencer les conditions cantonales d'application de la LAT, respectivement de la loi sur le développement territorial	organisations agricoles cantonales	À court et moyen terme

### 7.1.3 Plan directeur et développement régional

Les zones qui ne sont pas des zones à bâtir sont de plus en plus convoitées pour de nombreuses utilisations à des fins contradictoires : tourisme intensif, agriculture intensive, lieu de détente et de loisirs. L'enjeu est de permettre la cohabitation entre ces utilisations. Les plans directeurs cantonaux ont pour but de définir l'évolution du territoire. Les instruments à disposition devraient permettre d'isoler les zones qui présentent un potentiel pour l'agritourisme.

Grâce à un travail en collaboration avec les offices cantonaux d'aménagement du territoire et les offices de promotion économique, l'agritourisme devrait être intégré dans la vision cantonale. Cela permettrait ensuite d'établir des stratégies régionales pour développer l'agritourisme.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
4	Définition de zones propices à l'agritourisme	Introduire l'agritourisme dans les plans directeurs cantonaux	Organisations cantonales d'agricoles	Lors de la modification des plans directeurs
5	Elaboration de stratégies cantonales pour promouvoir l'agritourisme	Introduire l'agritourisme dans les visions cantonales et régionales	Offices cantonaux de l'agriculture et de l'aménagement du territoire	

#### 7.1.4 Loi sur le tourisme

En Suisse, il n'y a pas de loi nationale sur le tourisme. Le SAB, en collaboration avec la Fédération suisse du tourisme et l'Union des transports publics, a entrepris des démarches pour créer une telle loi. Ces démarches ont abouti au dépôt en 2006 des initiatives parlementaires Maissen et Vollmer. Ces initiatives ont été rejetées par le Parlement. Pourtant, une loi sur le tourisme est plus nécessaire que jamais, en ces temps où le département fédéral des finances souhaite réduire le montant alloué au tourisme. Renforcer le tourisme aurait un impact positif sur l'agritourisme car ce secteur pourrait plus profiter des actions de marketing.

Nr.	Recommandation	Action	QUI	Délai
6	Amélioration des conditions cadres pour le tourisme	Création d'une loi sur le tourisme	SAB, FST	À moyen terme

#### 7.1.5 Données statistiques

Il manque des données statistiques sur l'agritourisme. Il s'agit en général d'extrapolation mais pas d'un recensement systématique. En plus du recensement des exploitations, l'OFAG devrait recenser le nombre de lits, l'occupation de ces lits et le chiffre d'affaires réalisé par cette branche. Cela permettrait de comparer les chiffres des membres d'une organisation et des non-membres et le cas échéant, de promouvoir la participation à des associations de prestataires. L'agritourisme devrait aussi figurer dans la nouvelle statistique sur la para-hôtellerie de l'OFS.

Nr.	Recommandation	Action	QUI	Délai
7	Elaborer des données statistiques	Prise en compte de l'agritourisme dans les recensements de l'OFAG et de l'OFA	SAB	À court terme

#### 7.1.6 Législations cantonales

Comme l'a montré le canton du Tessin, une base législative cantonale, en particulier des directives sur l'agritourisme, permet de développer ce secteur. Si le canton ne prend pas lui-même l'initiative, il faut passer par les chambres d'agriculture qui en parleront à leurs députés au Grand Conseil. Les cantons, en collaboration avec les chambres d'agriculture, doivent présenter un dossier qui servira de base à une loi sur l'agritourisme. Le dossier tessinois compre-

nait les éléments suivants : loi et ordonnance sur l'agriculture, règlement sur l'hygiène et loi sur l'hôtellerie.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
8	Renforcer la présence de l'agritourisme dans les lois cantonales	Inteventions parlementaires, comme réalisées au Tessin et en Valais	Organisations agricoles cantonales	À moyen terme
9	Création d'une check-liste pour les prestataires	Elaboration d'un dossier avec les principales bases légales touchant à l'agritourisme	Organisations agricoles cantonales	A court terme

## 7.2 Plate-forme nationale pour l'agritourisme

Le manque de collaboration entre les différents acteurs est un frein au développement de l'agritourisme en Suisse. Une plate-forme nationale et multisectorielle devrait contribuer à améliorer la situation. Une telle plate-forme est en cours de création, soutenue par des fonds de l'OFAG (promotion des ventes). Cette plate-forme est portée par l'USP et les trois organisations de prestataires mais le tourisme n'y est pas encore présent. Il faut absolument intégrer ce secteur afin de profiter de ses compétences.

La plate-forme doit être ouverte et ne pas se composer seulement d'acteurs qui s'occupent d'hébergement mais accueillir d'autres acteurs à condition qu'ils ne soient pas isolés mais qu'ils représentent un groupe d'offres.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
10	Mise en place d'une plate-forme nationale		USP,AvP, FeBa, t-r.ch	Déjà fait
11	Renforcer les compétences de la plate-forme	Intégrer la FST, collaborer avec les cantons	Plate-forme	

12	Accueil d'autres organisations dans la plate-forme		Plate-forme	
----	--	--	-------------	--

Cette plate-forme doit bien définir ses activités et travailler sur deux niveaux : à l'interne pour mieux coordonner le travail des organisations de prestataires et envers l'extérieur, pour répondre aux attentes des clients de l'agritourisme.

### 7.2.1 Meilleure coordination des acteurs

La plate-forme doit favoriser l'échange d'information entre les différents partenaires (association de prestataires, services de vulgarisation, offices de tourisme). Pour acquérir de nouveaux prestataires, il faut publier des dossiers et des fiches techniques destinés aux prestataires et contenant tous les éléments importants (lois, incitations financières, best practices, etc.) qui assurent un bon début dans l'agritourisme. Ce travail peut se faire en collaboration avec les chambres d'agriculture des cantons.

Les bons projets doivent aussi être mieux diffusés. Les aspects économiques (rentabilité) doivent ressortir de ces projets. En Autriche, l'association „Urlaub am Bauernhof“ organise une exposition itinérante sur l'agritourisme, financée par le ministère de l'économie et du travail. L'OFAG et la plate-forme devraient lancer une telle campagne de sensibilisation.

Lors du lancement d'une activité agritouristique, les investissements sont en général élevés. Les organisations de prestataires devraient baisser leurs tarifs d'entrée pour les nouveaux membres afin d'en attirer plus. Il faut aussi veiller à grouper les cotisations, afin qu'un paysan ne cotise pas à plusieurs organisations de prestataires.

N°	Recommandations	Actions	QUI	Délai
13	Coordination des acteurs	Echanges d'information	Plate-forme	
14		Publication de dossiers et de fiches techniques	Plate-forme	
15	Acquisition de nouveaux membres	Communiquer les bons exemples	Plate-forme et OFAG	

## 7.2.2 Marketing

Toutes les associations de prestataires font un peu de marketing. La nouvelle plate-forme devrait regrouper les forces et les moyens et s'occuper des tâches suivantes:

- Edition d'un catalogue national en quatre langues (all, fr, it, anglais),
- Une présence groupée sur internet,
- Elaboration d'une carte sur laquelle se retrouvent toutes les offres<sup>154</sup>, et intégration de cette carte dans les nouvelles technologies (Software pour les GPS),
- Démarchage à l'étranger, en particulier en Allemagne, en France, en Belgique et aux Pays Bas. Les études autrichiennes ont montré que les Allemands sont un public à viser. Pour la Suisse romande, il faut s'orienter plus vers la France et la Belgique.
- Création de „packages“: Le client peut réserver tout à un seul endroit (hébergement et excursions/activités). L'étude autrichienne montre que 11 % des clients choisissent ce type d'offre et que 31% pourraient la choisir. Le chapitre « Pauschalangebote » (offres forfaitaires) du catalogue de la société allemande d'agriculture est un bon exemple. Il regroupe des offres attractives à la semaine ou au week-end comme par exemple, « wellness et méditation », « cure minceur », « week-end de contes », « atelier de peinture », « dormir sur la paille » ou encore « fêter le Réveillon à la ferme ».
- L'offre doit être segmentée en fonction des public-cibles. En Suisse, on pourrait imaginer une première différenciation de la manière suivante :
  - Fermes bio
  - Fermes santé/wellness
  - Fermes accueillant des enfants.
- Création d'offres d'entre saisons (printemps-automne).

Les canaux de commercialisation et de promotion doivent être réétudiés. Selon le dossier de demande de soutien à l'OFAG, 41% des moyens financiers vont à des foires, alors que les études présentées<sup>155</sup> montrent que ce moyen n'attire que peu de nouveaux clients. Internet est un canal beaucoup plus prisé.

N°	Recommandation	Actions	QUI	Délai
16	Marketing	Catalogue	Plate-forme	2009
17		Présence commune sur internet		À court et moyen terme

<sup>154</sup> Comme au Danemark: <http://www.bondegaards ferie.dk/page37.aspx>, date du relevé : 20.03.2008.

<sup>155</sup> Cizek et al. 2007: 112, Barth 2007b.

18		Carte	Plate-forme	2009
19		Publicité à l'étranger	Plate-forme	2009
20		Packages	Les prestataires mais coordonnés par la plate-forme	2009
21		Segmentation de l'offre	Les prestataires mais coordonnés par la plate-forme	2009

### 7.3 Formation et vulgarisation

Il existe déjà beaucoup d'offres de formation pour les prestataires mais la fréquentation de ces cours est variable. Les différentes offres ne sont en général pas coordonnées.

#### 7.3.1 Renforcement de la formation

Les agriculteurs et les paysannes ont la possibilité de choisir un module « agritourisme » dans leur formation de base. Ce module devrait être obligatoire et devrait être donné en partie par des gens du tourisme.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
22	Rendre obligatoire le module « agritourisme » dans la formation de base	Adapter l'offre de formation et intégrer des gens du tourisme	Ecoles d'agriculture	2009

#### 7.3.2 Renforcement de la vulgarisation agricole

Souvent, les conseillers et conseillères en tourisme rural n'ont pas assez de temps pour s'occuper de la matière. L'engagement d'un ou d'une spécialiste en agritourisme serait intéressant. Cette personne pourrait travailler pour plusieurs cantons.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
23	Renforcer les cours et l'activité de conseils en agritourisme	Regrouper les offres existantes	AGRIDEA, cantons	
24		AGRIDEA Lindau et Lausanne devraient proposer les mêmes modules	AGRIDEA	
25		Coordination entre les conseillers tourisme rural	Berater Forum Schweiz (Forum Vulg Suisse)	
26		Augmenter la dotation en heures des conseillers tourisme rural	Cantons	

Les différentes incitations financières qui existent au niveau fédéral sont encore méconnues.

27	Mieux faire connaître les différents instruments	Lancer une campagne sur l'art. 44 de l'OAS et sur l'art. 93 1 c de la Lagr	Vulgarisation cantonale, USP, SAB	
----	--	--	-----------------------------------	--

## 7.4 Mesures orientées „clients“

Par „mesures orientées clients », on pense ici aux éléments qui faciliteraient l'accès du client à l'agritourisme. Il s'agit par exemple du développement d'un label, de la classification des logements, d'une centrale de réservation ou encore d'une étude de marché.

### 7.4.1 Label et signalisation

Il faut étudier l'opportunité de créer un label unique. Les organisations de prestataires ont déjà leur propre label mais qui ne sont pas connus.

Une signalisation commune serait également souhaitable. Les fermes pratiquant l'agritourisme seraient facilement reconnaissables et des gens s'y arrêteraient spontanément.

Le label devrait être plutôt un pictogramme, comme par exemple en Norvège (pictogramme du coq).

*Figure 17 : Signalisation en Autriche (coq rouge)*



Le coq rouge ne représente pas forcément uniquement l'agritourisme comme c'est le cas en Autriche sur le logo Urlaub am Bauernhof mais il est présent dans de nombreux pays (Norvège, Allemagne et Tyrol du Sud). Ce serait donc une bonne idée de l'utiliser aussi en Suisse.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
28	Meilleure signalisation des exploitations qui font de l'agritourisme	Label commun	Plate-forme	Dès 2009
29		Signalisation routière commune	Plate-forme	Dès 2009

Il n'existe pas de label qualité ou de système de classification unique en Suisse. Les exploitations qui ne sont pas affiliées à une organisation peuvent proposer n'importe quelle offre, ce qui rend le marché peu transparent pour le client. Il serait donc souhaitable d'avoir une même charte qualité et un système unique de classification et de travailler en collaboration avec la Fédération suisse du tourisme.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
30	Proposer des offres de qualité et rendre le marché plus transparent	Introduire un label de qualité obligatoire	Plate-forme avec les org. de prestataires	
31		Système de classification avec des standards de qualité <sup>156</sup>		
32		Le respect des critères qualité doit faire partie du dossier de mise à l'enquête	Offices d'aménagement du territoire	

#### 7.4.2 Etude de marché

Le marché de l'agritourisme en Suisse n'est pas bien connu. A part les enquêtes de satisfaction de „Ferien auf dem Bauernhof“, peu d'autres choses sont faites. Il faudrait faire des études plus approfondies, en partenariat avec par exemple l' « Institut für öffentliche Dienstleistungen und Tourismus » de l'université de St-Gall.

Les thèmes suivants devraient être étudiés:<sup>157</sup>

- Analyse du marché, des clients et des prestataires
- Analyse des clients potentiels et de la manière de les attirer
- Analyse de la satisfaction de la clientèle
- Analyse des trends du tourisme et extrapolation sur l'agritourisme,
- Comparaison entre les prestataires membres d'une organisation et ceux qui ne le sont pas (différence dans la charge de travail et par rapport à la rentabilité), afin d'avoir des arguments pour mieux vendre les organisations de prestataires.

Les résultats doivent être accessibles par les prestataires et vulgarisés par exemple dans la presse agricole.

<sup>156</sup> Plus d'informations se trouve dans l'étude Cottier Mosse 1999, p. 12-34.

<sup>157</sup> Voir aussi Senn 2007, 60.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
33	Mieux connaître le marché	Faire régulièrement des analyses de marché	Plate-forme	Dès 2009

### 7.4.3 Centrale de réservation

Créer une centrale de réservation ne fait pas l'unanimité et cette question devrait être à nouveau étudiée une fois que les autres mesures sont mises en place.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
34	Uniformiser les manières de réserver les offres	Créer une centrale de réservation	Sujet d'un forum de discussion de la plate-forme	À long terme

## 7.5 Collaborations

Un des freins au développement de l'agritourisme reste le manque de collaboration entre prestataires et avec les milieux du tourisme.

### 7.5.1 Collaboration entre prestataires d'une même région

Un client qui passe des vacances dans une région cherche à se loger mais aussi à faire des activités. Il faut donc éviter des doublons dans les offres, identifier les manques et créer des « packages ». Les prestataires qui font de l'hébergement devraient collaborer avec ceux qui proposent des activités.

N°	Recommandation	Action	QUI	Délai
35	Créer une offre au niveau régional <sup>158</sup>	Collaborations entre les prestataires d'une même région	Prestataires	Tout de suite

<sup>158</sup> Des idées se trouvent dans l'étude d' Elmer et al. 2007.

### 7.5.2 Collaboration avec le tourisme

Les initiatives dans ce sens ont été prises pour l'instant par les milieux agricoles. Le tourisme doit à l'avenir plus se préoccuper de l'agritourisme et considérer cette branche comme un complément de l'offre actuelle et non une concurrence.

N°	Recommandations	Action	QUI	Délai
36	L'agritourisme doit devenir partenaire du tourisme et non concurrent	Renforcer la collaboration avec Gastrosuisse, Hotellesuisse et Suisse Tourisme	Plate-forme	
37		Utiliser les sites portails du tourisme pour promouvoir l'agritourisme	Plate-forme et prestataires	
38		Collaboration des prestataires avec les offices régionaux du tourisme	Prestataires	

## 8 Conclusion

Ci-dessous sont présentés les différents obstacles au développement de l'agritourisme et les manières de les contourner.

Les offres et leurs canaux de commercialisation sont très dispersés. *La création d'une plateforme peut contribuer à améliorer la situation.*

Les prestataires sont mieux organisés en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. *La plateforme veille à une meilleure collaboration.*

Les prestataires sont des individualistes. *Plusieurs mesures sont nécessaires : introduire des standards de qualité, renforcer les organisations de prestataires pour les rendre plus attractives, mieux coordonner les offres de formation.*

L'agritourisme est délaissé par la politique. *La révision de la LAT est l'opportunité de changer cet état de fait. Il faut donner du poids à l'agritourisme dans la législation sur l'aménagement du territoire et sur l'agriculture. Pour cela, les organisations de prestataires doivent prendre part au processus politique, au niveau fédéral et cantonal, et influencer les décisions cantonales.*

Certains freins concernent la personnalité de l'exploitant ou de l'exploitante. *Pas de mesures concrètes, car il est difficile de convaincre les personnes qui ne se sentent pas à l'aise dans une activité d'accueil. Mais si l'agritourisme arrive à décoller en Suisse, cela donnera peut-être des idées à certains et fera changer d'avis les sceptiques.*

## 9 Liste des abréviations

AGIR	Agence d'information Agricole Romande
AGORA	Association des groupements et organisations romands de l'agriculture
ARE	Office fédéral du développement territorial
Art.	Article
CRCTR	Centre romand de compétences du tourisme rural
DLG	Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft (union allemande de paysans)
FEDER	Ordonnance 1698/2005 de l'UE sur le développement de l'espace rural
FEADER	Fonds européen pour le développement rural
FeBa	Association „Ferien auf dem Bauernhof“
FST	Fédération suisse du tourisme
INEA	Istituto nazionale per l'economia agraria
LADR	Loi sur le droit foncier rural
Lagr	Loi sur l'agriculture
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LBBZ	Landwirtschaftliche Bildungs- und Beratungszentrale (centre de formation et de vulgarisation agricole)
OAS	Ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
PA	Politique agricole
REKA	Agence de voyage
SAB	Groupement suisse pour les régions de montagne
SECO	Secrétariat d'état à l'économie
SR	Systematische Sammlung des Schweizer Rechts (recueil systématique du droit suisse RS)
UCT	Unione Contadini Ticinesi
UE	Union européenne
UMOS	Unité de main-d'oeuvre standard
USP	Union suisse des paysans

## **10 Remerciements**

Un merci tout d'abord aux personnes qui ont commandé l'étude, Madame Nicole Houriet de tourisme-rural.ch et Monsieur Walter Willener, directeur d'AGORA.

Un merci aussi à toutes les personnes interviewées, aux personnes qui ont participé à l'atelier du mois de juin et à toutes les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches et dans l'élaboration de recommandations.

Enfin, merci à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices du SAB pour leurs conseils et leur aide.

## 11 Sources

### 11.1 Etudes publiées

- Arnold, Klaus und Christian Staudacher (1981): *Urlaub auf dem Bauernhof: eine empirische Untersuchung der Struktur und Entwicklung einer spezifischen Erholungsform und ihrer Auswirkungen auf die Land- und Forstwirtschaft in Niederösterreich*, Wien.
- Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft (2004): *Marktanalyse Urlaub auf dem Bauernhof 2002, Kurzfassung*, Freising. Verfügbar unter: [http://www.berggebiete.ch/files/pdfs/agrotourismus/Marktanalyse\\_Urlaub\\_Bauernhof\\_2004.pdf](http://www.berggebiete.ch/files/pdfs/agrotourismus/Marktanalyse_Urlaub_Bauernhof_2004.pdf), Abrufdatum: 29.02.2008.
- Breien, Tove Raastad (2007): *Norwegian Rural Tourism and Traditional Food. Presentation held at the 3<sup>rd</sup> European Congress on Rural Tourism*, Eger. Verfügbar unter: <http://www.europeanrtcongress.org/new/breien.ppt>, Abrufdatum: 03.03.2008.
- Bundesamt für Statistik (2004): *Einblicke in die Schweizerische Landwirtschaft – Ausgabe 2004*, Neuchâtel. Verfügbar unter: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/07/22/publ.Document.63255.pdf>, Abrufdatum: 31.03.2008.
- Bundesamt für Statistik (2007a): *Panorama Nr. 10: Tourismus*, Neuchâtel, Verfügbar unter: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/10/01/pan.parsys.0002.downloadList.00021.DownloadFile.tmp/panorama10.pdf>, Abrufdatum: 11.03.2008.
- Bundesamt für Statistik (2007b): *Nebentätigkeiten von bäuerlichen Familien in der Schweiz 2005*, Neuchâtel. Verfügbar unter: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/07/22/publ.Document.102536.pdf>, Abrufdatum: 31.03.2008.
- Bundesministerium für Verbraucherschutz, Ernährung und Landwirtschaft (2001): *2. Europäisches Forum für den Landtourismus, Landwirtschaft und Tourismus, Partner oder Konkurrenten?* Bonn.
- Cizek, Brigitte, Rudolf Schipfer (2007): *Urlaub am Bauernhof aus der Sicht von Gästen und Anbietern*, Wien. Verfügbar unter: [http://www.berggebiete.ch/files/pdfs/agrotourismus/Urlaub\\_Bauernhof\\_Sicht\\_Gaeste\\_und\\_Anbieter.pdf](http://www.berggebiete.ch/files/pdfs/agrotourismus/Urlaub_Bauernhof_Sicht_Gaeste_und_Anbieter.pdf), Abrufdatum: 29.02.2008.

- Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement (2006): *Bericht über die Ergebnisse der Vernehmlassung zur Weiterentwicklung der Agrarpolitik (Agrarpolitik 2011)*, Bern. Verfügbar unter:  
[http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/documents/1274/Ergebnisbericht\\_d.pdf](http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/documents/1274/Ergebnisbericht_d.pdf),  
Abrufdatum 17.06.2008.
- Elmer, Doris, Miriam Nydegger, Max Porstmann (2007): *Natur-Spiel-Kultur – Gantrisch Aktiv, Agrotourismus im Naturpark Gantrisch*, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften Wädenswil. Verfügbar unter:  
[http://www.gantrisch.ch/cms/uploads/media/RegionGantrisch\\_Agrotour\\_0711\\_Z\\_HAW.pdf](http://www.gantrisch.ch/cms/uploads/media/RegionGantrisch_Agrotour_0711_Z_HAW.pdf),  
Abrufdatum: 24.06.2008.
- Flury, Christian (2007): *Agrotourismus: Strategie für die Entwicklung des ländlichen Raumes?* Verfügbar unter:  
<http://www.berggebiete.ch/fachbeitraege/agrotourismus/>,  
Abrufdatum: 26.02.2008.
- Gattermayr, Fritz (2006): *Landwirtschaft und Tourismus*. In: I. Darnhofer, C. Walla und H.K. Wytrzens (Hrsg.). *Alternative Strategien für die Landwirtschaft*. Wien, S. 51-61. Verfügbar unter:  
[http://www.wiso.boku.ac.at/fileadmin//H73/H733/pub/BWL\\_allgemein/05\\_Gattermayr\\_Urlaub.pdf](http://www.wiso.boku.ac.at/fileadmin//H73/H733/pub/BWL_allgemein/05_Gattermayr_Urlaub.pdf),  
Abrufdatum: 27.02.2008.
- Gottlieb Duttweiler Institut (2006): *Die Zukunft des Ferienreisens – Trendstudie*. Rüslikon.
- Grimm, Bente, Imke Meinken, Karen Winkler, Kai Ziesemer (2006): *Urlaub auf dem Bauernhof / Urlaub auf dem Lande, Studie für das Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz auf der Basis der Reiseanalyse RA 2006*, Kiel. Verfügbar unter:  
<http://www.berggebiete.ch/files/pdfs/agrotourismus/Studie-UrlaubBauernhof.pdf>,  
Abrufdatum: 03.03.2008.
- Imboden, Olivier (2001): *Der Agrotourismus in der Schweiz und seine Produktdifferenzierung, eine volkswirtschaftliche Begriffsklärung, Gesamtanalyse und Zukunftsentwicklung eines strukturpolitisch induzierten Tourismusfeldes*, Lizentiatsarbeit, Universität Bern.
- Imboden, Olivier (2002): *Kurzbericht Agrotourismus in der Schweiz*, AGRARForschung 9 (5): 227-229.
- Istituto Nazionale per l'Economia Agraria (INEA) (2001): *Lo sviluppo rurale, turismo rurale, agriturismo, prodotti agroalimentari. Quaderno informativo n.4 IIa edizione aggiornata*, Roma. Verfügbar unter:  
<http://www.inea.it/Reteleader/pubblica/quaderni/quaderno4-2.pdf>,  
Abrufdatum: 28.02.2008.
- Lane, Bernard (1994): *What is rural tourism?* In: *The Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 2, Nos 1&2, 7-21.

- Mayer, Evelyn, Tim Obermowe, Jörg Juister, Dennis Otten (2007): *Urlaub auf dem Bauernhof, Entwicklungsperspektiven für Urlaubsanbieter*, Göttingen. Verfügbar unter: [http://www.uni-goettingen.de/de/document/download/e77e43437f7b4cf9fe5fda88110707db.pdf/Case\\_Study\\_UadB\\_allgemein.pdf](http://www.uni-goettingen.de/de/document/download/e77e43437f7b4cf9fe5fda88110707db.pdf/Case_Study_UadB_allgemein.pdf), Abrufdatum: 27.02.2008.
- Perret, Jacques et Emmanuelle Marcelpoil (2001): *L'agritourisme en 2001, la diversité des territoires et des acteurs: entre témoignage et commerce*. Cemagref, Paris. Verfügbar unter: <http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/agritourisme2001-1.pdf>, Abrufdatum 10.03.2008.
- Repubblica Italiana (2007): *Statistica agraria*, Roma. Teil A grotourismus verfügbar unter: <http://www.inea.it/pdf/itaconta2007/multifunzionalita.pdf>, Abrufdatum: 28.02.2008.
- Republik Österreich (2006): *Agrarstrukturerhebung 2005, Betriebsstruktur*, Wien. Verfügbar unter: [http://www.statistik.at/web\\_de/static/agrarstrukturerhebung\\_2005\\_stichprobe\\_021894.pdf](http://www.statistik.at/web_de/static/agrarstrukturerhebung_2005_stichprobe_021894.pdf), Abrufdatum 03.03.2008.
- Rothenbacher, Susanne et Tanja Keller (2006): *Bergbauern und Tourismus*. Verfügbar unter: [http://www.berggebiete.ch//files/files/pdfs/agrotourismus/Diplarbeit\\_BergbauernTourismus\\_k.pdf](http://www.berggebiete.ch//files/files/pdfs/agrotourismus/Diplarbeit_BergbauernTourismus_k.pdf), Abrufdatum: 25.02.2008.
- Schweizer Tourismus-Verband (2008): *Schweizer Tourismus in Zahlen 2007*. Verfügbar unter: [www.swisstourfed.ch/art/Def\\_version\\_deutsch.pdf](http://www.swisstourfed.ch/art/Def_version_deutsch.pdf), Abrufdatum: 26.02.2008.
- Senn, Hansueli (2007): *Agrotourismus in der Schweiz, Analyse des Angebots und der Nachfrage des Übernachtungstourismus auf landwirtschaftlichen Betrieben*, Zollikofen. Verfügbar unter: [http://www.strohhotel-senn.ch/Diplomarbeit\\_Agrotourismus\\_in\\_der\\_Schweiz.pdf](http://www.strohhotel-senn.ch/Diplomarbeit_Agrotourismus_in_der_Schweiz.pdf), Abrufdatum: 03.03.2008.
- Sidali, Katia, Holger Schulze, Achim Spiller (2007): *Erfolgsfaktoren von Urlaub auf dem Bauernhof*, Göttingen. Verfügbar unter: [http://www.uni-goettingen.de/de/document/download/4065adf7d123d6bbea180f49516e274d.pdf/Workshop\\_Presentation\\_Sidali\\_Schulze\\_Spiller\\_Anbieter.pdf](http://www.uni-goettingen.de/de/document/download/4065adf7d123d6bbea180f49516e274d.pdf/Workshop_Presentation_Sidali_Schulze_Spiller_Anbieter.pdf), Abrufdatum: 27.02.2008.
- Siegrist, Dominik (2006): *Naturnaher Tourismus in der Schweiz, Angebot, Nachfrage und Erfolgsfaktoren*, Forschungsstelle für Freizeit, Tourismus und Landschaft, Hochschule für Technik Rapperswil FTL-HSR. Verfügbar unter: [http://www.ftl.hsr.ch/text/publikationen/Naturnaher\\_Tourismus.pdf](http://www.ftl.hsr.ch/text/publikationen/Naturnaher_Tourismus.pdf), Abrufdatum: 16.06.2008.

Siegrist, Dominik, Matthias StremLOW, Alfred Wittwer (2007): *Natürlich naturnaher Tourismus. In der Nische erfolgreich. Grundlagenbericht*. Verfügbar unter <http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/9475.pdf>, Abrufdatum: 03.03.2008.

Statistisches Bundesamt (1999): *Landwirtschaftszählung 1999*, Stuttgart.

## 11.2 Etudes non publiées, documents des organisations

Agroscope Reckenholz-Tänikon (2008): *Zentrale Auswertung von Buchhaltungsdaten, Rohleistung Paralandwirtschaft und verschiedene Rohleistungen (Referenzbetriebe)*, Tänikon.

Blanc, Sophie (1999): *Le tourisme rural en Suisse à l'aube de l'an 2000: Organisation et stratégies pour le développement du tourisme rural*, HEG Neuchâtel.

Blanc, Sophie (2000): *Tourisme rural et organismes agricoles romands: étude d'opportunité pour la création d'une entité romande*, Agora Lausanne.

Buser, Peter (2004): *Agrotourismus im Vergleich Schweiz – Südtirol*, Bundesamt für Raumentwicklung, Bern.

Centre romand de compétences du tourisme rural (2007): *Rapport final*, Lausanne.

Chételat, Thierry (2002): *L'agritourisme comme potentiel de diversification agricole*, mémoire de licence, institut de géographie, Université de Neuchâtel.

Cottier Mosse, Véronique (1999): *Entwicklung des Agrotourismus*, Landwirtschaftliche Beratungszentrale Lindau.

Egger, Thomas (2007): *Die Bedeutung des Tourismus für die Region, Stärken und Schwächen des Agrotourismus, Zusammenarbeitsmöglichkeiten, Veränderungen / Trends*, PowerPoint Dokument, Bern.

Embacher, Hans (2008): *Bundesverband Urlaub am Bauernhof 2007, Entwicklungen und Aktivitäten*, Salzburg.

Herrchen, Christoph (1999): *L'agritourisme au Tessin, situation actuelle et perspectives de développement*, Mémoire de licence, Institut de Géographie, Université de Lausanne.

Kindlimann, Andreas (2007): *Schweizer Agrotourismus im Vergleich zum Ausland*, Diplomarbeit, Höhere Fachschule in Agrarwirtschaft, Lindau (ZH).

Mesplou, Pauline (1992): *Le tourisme rural: état de la question en Suisse aujourd'hui d'après une comparaison entre les cantons de Vaud, Berne, le Tyrol autrichien et la Haute-Savoie*, travail de semestre ETH, Zürich.

- Nicod, Pascale (1999a): *Organisation et financement du tourisme rural: quel modèle pour la Suisse?* Travail de diplôme, Faculté de Géographie, Histoire de l'Art et Tourisme, Université Lumière Lyon 2.
- Nicod, Pascale (1999b): *La politique marketing des gîtes de France*, Faculté de Géographie, Histoire de l'Art et Tourisme, Université Lumière Lyon 2.
- Petite, Geneviève et Micheline Aubry (2002): *Mise en place d'un observatoire du tourisme rural en Suisse romande*, Centre romand de compétences du tourisme rural, Service Romand de Vulgarisation Agricole, Lausanne.
- Provincia Autonoma di Bolzano (2007): *Valutazione intermedia indipendente del Piano di Sviluppo Rurale 2000-2006 Rapporto di Valutazione ex post Allegati*, Bolzano.
- Rainer, Petra (2006): *Alternativurlaub auf dem Bauernhof in Südtirol, Qualitätskriterien und Zukunftsvisionen der bäuerlichen Erlebniswelt*, Diplomarbeit, Landeshotelfachschule Meran:

## 11.3 Sites internet

### 11.3.1 Associations de prestataires

- Ferien auf dem Bauernhof: [www.bauernhof-ferien.ch](http://www.bauernhof-ferien.ch).
- Schlaf im Stroh! /Aventure sur la paille: [www.abenteuer-stroh.ch](http://www.abenteuer-stroh.ch).
- Tourisme-rural.ch: [www.tourisme-rural.ch](http://www.tourisme-rural.ch), [www.laendlicher-tourismus.ch](http://www.laendlicher-tourismus.ch),  
[www.turismo-rurale.ch](http://www.turismo-rurale.ch), [www.rural-tourism.ch](http://www.rural-tourism.ch).
- Bioterra: [http://www.bioterra.ch/ferien/f\\_ferien.html](http://www.bioterra.ch/ferien/f_ferien.html).
- Gîtes de Suisse: [www.gitesdesuisse.ch](http://www.gitesdesuisse.ch).
- Bed & Breakfast Switzerland: [www.bnb.ch](http://www.bnb.ch).
- [www.trekkingland.ch](http://www.trekkingland.ch).
- Rund um Bern: [www.rundumbern.ch](http://www.rundumbern.ch).
- Préalpes sans frontière: [www.prealpes-sans-frontiere.ch](http://www.prealpes-sans-frontiere.ch), [www.voralpen-ohne-grenzen.ch](http://www.voralpen-ohne-grenzen.ch).
- Verein Landimpuls: [www.landimpuls.ch](http://www.landimpuls.ch).
- [www.strohhotel.com](http://www.strohhotel.com) und [www.heuhotel.com](http://www.heuhotel.com).
- [www.bodensee-heuhotels.de](http://www.bodensee-heuhotels.de)
- Wasser und Brot: [www.wasserundbrot.ch](http://www.wasserundbrot.ch).
- [www.strohtouren.ch](http://www.strohtouren.ch).

[www.strohtour.ch](http://www.strohtour.ch).

Center Capricorns: [www.capricorns.ch](http://www.capricorns.ch)

Val d'Hérens: [www.valdherens.ch](http://www.valdherens.ch)

[http://www.sempachersee-tourismus.ch/pdf/erlebnis\\_bauernhof.pdf](http://www.sempachersee-tourismus.ch/pdf/erlebnis_bauernhof.pdf)

### 11.3.2 Offices de tourisme

Tourismus Graubünden: [www.graubuenden.ch](http://www.graubuenden.ch).

Watch Valley: [www.watchvalley.ch](http://www.watchvalley.ch).

### 11.3.3 Administrations cantonales

Amt für Landwirtschaft des Kantons Nidwalden: [www.landwirtschaft.nw.ch](http://www.landwirtschaft.nw.ch)

## 11.4 Sources orales

### 11.4.1 Les personnes interviewées pour tester les hypothèses

#### ***Prestataires***

Madame Vreni Gisler-Arnold, Spiringen UR, 25.03.08,

Monsieur Stefan Moser, Goldiwil BE, 25.03.08,

Madame Susanne Renggli, Oberwil-Lieli AG, 27.03.08,

Madame Gaby Rösti, Kandersteg BE, 01.04.08,

Monsieur Emanuel Schmid, Cortébert BE, 26.03.08,

L'épouse de Pius Schmid, Flühli LU, 25.03.08,

Madame Annelies Ulrich, Alterswil FR, 01.04.08.

#### ***Conseillers et conseillères agricoles***

Madame Irmgard Hemmerlein, AGRIDEA Lindau, 19.03.08 et d'autres discussions,

Monsieur Martin Jutzeler, Inforama Hondrich BE, 26.03.08,

Madame Heidi Kohler, LBBZ Plantahof GR, 01.04.08,

Monsieur Thomas Ziegler, Bauernschule Uri, Seedorf, 19.03.08.

#### ***Plate-forme nationale de l'agritourisme***

Monsieur Hanspeter Flückiger, Agroimpuls, USP, 28.03.08, 31.03.08.

#### **11.4.2 Participants à l'atelier du 16 juin 2008**

Walter Willener, directeur d'AGORA,  
Thomas Egger, directeur der SAB  
Geneviève Favre, collaboratrice scientifique du SAB,  
Marsilio Passaglia, stagiaire au SAB,  
Rita Barth, présidente de „Ferien auf dem Bauernhof“,  
Susanne Ming, présidente de „Schlaf im Stroh ! / Aventure sur la paille“,  
Nicole Houriet, tourisme-rural.ch,  
Julia Zuberbühler, Union suisse des paysans,  
Samuel Brunner, OFAG,  
Thomas Maier, OFAG,  
Irmgard Hemmerlein, AGRIDEA Lindau,  
Michèle Zufferey, AGRIDEA Lausanne,  
Yvonne Zemp, LBBZ Hohenrain LU,  
Martin Jutzeler, Inforama Hondrich BE,  
Christian Zumbühl, Inforama Langenthal  
Pauline Gigandet, Fondation Rurale Interjurassienne,  
Rainer Dipper, Landwirtschaftsamt Kt. Nidwalden,  
Anita Tomaszewka, Unione Contadini Ticinesi,  
Barbara Romano, Unione Contadini Ticinesi,  
Urs Indergand, Amt für Raumplanung des Kantons Obwalden,  
Mila Trombitas, Fédération suisse du tourisme.

#### **11.4.3 Autres personnes qui ont donné des informations**

##### ***Suisse***

Monsieur Bernard Beuret, Chef du service de l'économie rurale du Canton du Jura, 14.03.08.  
Monsieur Josef Blum, Abteilungsleiter Landwirtschaft des Kantons Luzern, 10.03.08.  
Monsieur Samuel Brunner, Sektion Hochbau, Start- und Betriebshilfe, Bundesamt für Landwirtschaft, 11.04.08.  
Monsieur Florian Keller, Bundesamt für Statistik, 01.04.08.  
Monsieur Giordano Motta, Ufficio dei miglioramenti strutturali, sezione dell'agricoltura, Cantone Ticino. 26.02.08.  
Monsieur Gustav Munz, Sektion Hochbau, Start- und Betriebshilfe, Bundesamt für Landwirtschaft, 19.03.08.  
Monsieur Michele Piffaretti, Unione Contadini Ticinesi, 12.03.08.

Madame Anita Tomaszewka, Mitarbeiterin Bereich Agrotourismus, Unione Contadini Ticinesi. 05.03.08.

### **France**

Monsieur François Lefebvre, CNASEA, 10.03.08.

Madame Isabelle Aslahe, Chambre de l'Agriculture de la Somme, Amiens, 06.06.08.

### **Autriche**

Madame MR Mag. Walburga Einicher, Abteilungsleiterin Tourismus-Förderungen, Bundesministerium für Wirtschaft und Arbeit, 11.04.08

Monsieur Mag. Hans Embacher, Geschäftsführer von Urlaub am Bauernhof Österreich, 28.03.08 und 01.04.08.

Madame MR Dr. Gertraud Pichler, Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasserwirtschaft, Wien, 16.05.08.

### **Province autonome de Bolzano**

Monsieur Claudio Sordini, Amt für EU-Strukturfonds in der Landwirtschaft der autonomen Provinz Bozen, 06.03.2008.

### **Allemagne**

Madame Angela Rosenauer, Referat 523, Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz, 31.03.08,

Madame Sabine Hoitz, Redaktion "Raus aufs Land/Raus in die Berge", Zentrale für den Landurlaub, Bonn. 05.03.08,

Madame Elke Boggasch, Arbeitsgemeinschaft Urlaub & Freizeit auf dem Lande e.V., Verden, 20.05.08.

### **Italie**

Madame Raffaella Di Napoli, Istituto Nazionale per l'Economia Agraria, Roma. 06.03.08.

## Annexe

### A 1 Catégories d'offres agritouristiques

Outre l'hébergement, il existe beaucoup d'autres offres d'agritourisme. Ci-dessous, un essai de catégorisation de ces différentes offres a été tenté. Chaque catégorie présente quelques exemples.

#### **Hébergement**

- Yourtes, <http://erlebniswelt.liliput.ch/ausflug.aspx?Id=361>,
- Vacances sur un alpage, Brecca FR, [http://www.myswitzerland.com/html/offer-About\\_Nature-All\\_Inputs-41552.html](http://www.myswitzerland.com/html/offer-About_Nature-All_Inputs-41552.html)

#### **Vente directe**

« Les vacances à la ferme offrent des opportunités pour la vente directe », citation de Peter Bauman, Lohn, GR, [http://www.schweizerbauer.ch/htmls/artikel\\_7036.html](http://www.schweizerbauer.ch/htmls/artikel_7036.html),

- Le frigo rempli : Livraison de produits du terroir directement dans le frigo du logements de vacances, juste avant l'arrivée du client, [www.amarenda.ch](http://www.amarenda.ch)

#### **Restauration**

- Mariages, anniversaires, [www.erlebnishof.ch](http://www.erlebnishof.ch),
- Brunch, [www.schuler-ueberwurf.ch](http://www.schuler-ueberwurf.ch),

#### **Wellness**

- Whirlpool, [www.schafmatthof.ch](http://www.schafmatthof.ch),
- Bains de petit lait, [www.molkenbad.ch](http://www.molkenbad.ch),
- Bain de lait bio, [www.molkenbad.ch](http://www.molkenbad.ch),
- Sauna, [www.nordic-wellness.ch](http://www.nordic-wellness.ch),
- Cours de yoga, Prisca Oechslin, Bisisthal,
- Hydrothérapie, Anna-Katharina Schwab, Niederösch, [http://www.bauernzeitung.ch/file/07\\_08\\_BZG\\_3003\\_Kneipp.pdf](http://www.bauernzeitung.ch/file/07_08_BZG_3003_Kneipp.pdf)

#### **Animaux**

- Lamatrekking, [www.lamatrek.ch](http://www.lamatrek.ch),

- Elevage de yaks, [www.yaks.ch](http://www.yaks.ch),
- Traire des chèvres: Famille Würsch-Wylder, Büren NW,
- Fishing on the Farm à Römerswil, <http://www.fishing-on-the-farm.ch/>.

### **Accueil d'enfants, but pédagogique**

- Ecole à la ferme, [www.schub.ch](http://www.schub.ch),

### **Excursions nature**

- Découverte de la faune et de la flore, [www.ferienhof.ch](http://www.ferienhof.ch),
- Observer la faune, famille von Büren-Barmettler Wiesenberg NW.

### **Events**

- Labyrinthe de maïs, <http://www.maislabyrinth-wangs.ch>

### **Cours**

[www.naturena.ch](http://www.naturena.ch)